Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept. — FRANCE ..... un an 4 F — ETRANGER .... un an 5,50 F — LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e — Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin - Juillet — Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

TEXTES OFFICIELS Page 6

N° 190 — ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — FEVRIER 1966

UN MUSICIEN TROP OUBLIÉ
Paul DUPIN (1865-1949)

Je gagerais bien volontiers — et sans grand risque de me tromper — que notre périodique sera à peu près le seul organe de la presse musicale française ayant songé à évoquer la mémoire de Paul Dupin à l'occasion du centenaire de sa naissance. La plupart de nos lecteurs peuvent d'ailleurs se demander à juste titre qui était ce musicien et quelles sont ses œuvres. Comment donc, en tout état de cause, leur serait-il possible de le connaître puisqu'il n'existe pas en France, au Ministère des Affaires Culturelles, à la Radio-Télévision ou ailleurs, un seul service officiel chargé de perpétuer le souvenir d'authentiques artistes qui, de leur vivant, se sont contentés d'écrire de belles œuvres sans se soucier d'avoir recours à l'intrigue et à la publicité ? Et si Paul Dupin est ainsi si complètement oublié, qu'on ne croie pas surtout que ses œuvres soient tout à fait quelconques, bien au contraire ! Pour nous éclairer utilement sur ce qu'a pu faire de son vivant celui qu'on aurait tort de considérer comme un « illustre inconnu », ouvrons seulement à tout hasard le « Dictionnaire de la Musique » de Hugo Riemann, ce volumineux ouvrage si bien documenté que tout musicien devrait posséder, et voyons si ce Paul Dupin mérite ou non quelque considération artistique. Voici ce que nous allons lire à l'article qui lui est consacré page 362 de l'édition de 1931 :

« Dupin (Paul), né le 14 août 1865, à Roubaix. Fils d'un musicien d'Ypres ; étudia les arts et métiers en Belgique. En août 1887, il vint à Paris où il apprit tout seul la musique. Simple employé dans une compagnie de chemins de fer, il put par la suite, et grâce à un article retentissant de Romain Rolland (dans la Revue S.I.M. du 15 décembre 1908) se consacrer entièrement à la composition musicale. Outre une suite d'après le Jean-Christophe de Romain Rolland (1888-1909 : suite pour piano, pièces pour quatuor d'archets), outre un drame lyrique (Marcelle, 1901-1904), un trio (1913), des sonatines pour piano et violoncelle ou alto, des mélodies, un oratorio d'après Les Suppliantes d'Eschyle (1912), un autre drame lyrique : Symphonie populaire à la gloire de la Belgique (1914-1922) ; 370 canons de 3 à 12 voix, Le chant de ma bouilloire (1911) ; Gerbes et Faisceaux (1911) ; Les Frises du Nil (1911-1912) ; Souvenir de Tréboul (1919) ; Les Visages de l'Ame (1911-1922) ; Les Miettes de ma Cigogne, etc.). Cf. Ch. Koechlin : Paul Dupin (Revue Musicale, janvier 1923). »

Ce n'est déjà pas si mal comme bagage et il y a sûrement d'autres titres dans les éditions postérieures de l'ouvrage de Riemann. Voilà donc un musicien qui, en 1931, possédait déjà un certain nombre de sérieuses références dont la moindre n'est sûrement pas la haute estime qui lui fut témoignée par un musicologue tel que Romain Rolland et un compositeur tel que Charles Koechlin. On peut bien dire que des artistes de cette valeur et de cette compétence n'étaient guère disposés à distribuer des éloges de complaisance. Il est un autre musicien de très haut mérite et que j'ai bien connu puisqu'il fut mon ami : Paul Ladmirault, disciple de Gabriel Fauré, qui admirait de tout cœur l'authentique talent de Paul Dupin. Il me le déclara en toute franchise et, connaissant la sincérité et la probité de son jugement, je pouvais sans hésiter m'en rapporter à lui. Romain Rolland, Charles Koechlin, Paul Ladmirault ! Ne trouvons-nous pas en ces trois grands musiciens disparus un faisceau de garanties plus que suffisant en faveur d'un compositeur qu'ils ont personnellement connu et aimé et qui, lui aussi, est maintenant parmi les morts ?

En écrivant le mois dernier l'article d'hommage consacré au centenaire de Romain Rolland, j'avais le profond désir d'évoquer en passant le souvenir de Paul Dupin, son fervent ami qui avait été si heureusement inspiré par Jean-Christophe mais, faute de place, j'ai dû reporter au mois suivant — et avec tout le développement désirable — ce qu'il convenait de dire sur un compositeur aussi exceptionnellement doué et dont le talent, voire le génie, mérite d'être remis en lumière. Il est juste que le présent article soit publié tout de suite après l'hommage à Romain Rolland, le père de Jean-Christophe, qui fut le premier à découvrir la rare personnalité de Paul Dupin.

Avant d'écrire ces lignes, j'ai voulu lire intégralement les deux articles de Romain Rolland et de Charles Koechlin que j'ai trouvés à la Bibliothèque Nationale (Département de la Musique) respectivement sous les cotes : Usuels Pér. 16 et 6. Romain Rolland nous décrit tout d'abord, en même temps que la jeunesse de Paul Dupin, l'éclosion de la passion musicale au plus profond de son être. Par sa mère, le jeune garçon « descendait de quatre générations de maîtres de chapelle allemands, les Schmidt, de Backeburg, en Westphalie. Son père breton était venu de Rennes tenter la fortune au pays des tissus, à Roubaix. Mais c'était un rêveur, poète, un peu mystique ». Il mourut en 1873, donc quand son fils n'avait que huit ans. Il faut insister, je crois, sur l'ascendance des musiciens du côté de la mère car, contrairement à ce que dit Riemann dans son « Dictionnaire de la Musique », il ne semble pas que ce fût le père qui ait été à l'origine de la vocation musicale du fils. « Cette mère, élève de Fétis, de Michelot et de Mme Pleyel, surtout de son père Carl Schmidt, avait obtenu en 1848, le 1er prix de piano au Conservatoire de Bruxelles ». Elle essaya bien de donner des leçons de piano à son fils, mais celui-ci se montra assez rebelle aux exercices de mécanisme qui lui semblaient fastidieux. Il se sentait beaucoup plus attiré par une vocation de musicien créateur que par le goût d'être un instrumentiste. A douze ans, il faillit devenir complètement sourd à la suite d'une stupide brimade de camarades de pension qui lui avaient enfoncé profondément des tampons de coton dans les oreilles. Sa surdité dura plusieurs années et bien qu'il en fût partiellement guéri par une opération chirurgicale, il conserva pendant toute sa vie l'empreinte et la hantise de cette accablante infirmité. Il entreprit en Belgique ses études d'arts et métiers qui lui valurent de trouver une situation dans l'industrie. Il était obsédé par le rythme des machines à vapeur de l'usine. Si Jean-Sébastien Bach a pu dire plaisamment que la notion du rythme était entrée dans sa famille par la meule du moulin de son ancêtre Veit Bach scandant le jeu de sa cithare, Paul Dupin pouvait en dire autant en subissant la cadence des bielles et des volants. Mais dans ses heures de repos, lorsqu'il était au calme, il sentait se développer en lui des thèmes musicaux de son invention qu'il essayait de combiner entre eux. Ce furent ses premières tentatives de contrepoint empirique. Paul Dupin sentit que le démon de la Musique le possédait et, tout d'un coup, alors qu'il occupait en 1886 une enviable situation à la direction technique de l'usine Meura à Tournai, il l'abandonna sans le moindre esprit de retour pour se consacrer définitivement à la composition musicale.

(Suite page 5)

Pour le local de la C M F

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES
23.766,82 F

M. Jean Bentaberry, Toulouse (Haute-Garonne), 30 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :
23.796,82 F

JOURS de GRÈVE

Les 21 et 22 décembre derniers, les chaînes de radiodiffusion françaises se sont mises en grève. Du motif de cette grève nous n'avons pas à parler.

Mais on peut s'insurger à juste titre du choix ou de l'absence de choix, qui a présidé à la diffusion des œuvres remplaçant les émissions normales. Quiconque jugerait la musique en France d'après ce que nous avons entendu aurait une image assez consternante. Seules des chansons se succédèrent laissant en marge les auditeurs qui peuvent encore aimer (et ils sont nombreux !) ce qu'on appelle d'un terme trop rebutant « La Grande Musique ».

La situation de la musique est désastreuse, et personne ne le conteste. Mais, si chacun pense que c'est affaire de public et que c'est un public qui manque à la musique pour qu'elle vive, dira-t-on assez le rôle de la radiodiffusion !

Or, sans vouloir risquer un jugement méchant, peut-on dire que la plupart de nos chaînes présentent des programmes de qualité quant à la musique ? Je crains bien que partant de ce phénomène heureusement exceptionnel de la grève, on peut se demander qui prend la responsabilité d'inonder les chaînes de radio de ce que nous avons dû subir deux jours durant.

Admettons qu'il y a un large éventail de goûts parmi les auditeurs.

Il pourrait sembler normal que la bande pré-enregistrée, que faute d'autre chose l'auditeur devra ingurgiter, suivre des proportions connues, celles de vente chez les disquaires ; on aurait 50 % de « variétés » et 50 % de « classique ». Pas du tout. Nous avons eu, une série de glapissements, de voix rocailleuse, de textes niais sur des accompagnements rudimentaires. Même pas, tout ce qu'il peut y avoir de frais, de drôle dans les variétés...

On se demande pourquoi 800 professeurs d'éducation musicale qui ont subi des concours dont les pourcentages de reçus sont ceux de l'agrégation, s'escriment à longueur d'année à apprendre la manière de bien chanter à leurs élèves, en particulier,

(Suite page 5)

POUR LES SOIXANTE ANS D'ANDRÉ JOLIVET

Pour les soixante ans d'André Jolivet

Chez André Jolivet, l'homme est semblable à sa musique : sincère, ardent, puissant et inspiré. Voilà pourquoi on admire l'œuvre, on aime le créateur : et c'est ce qui explique la chaleur avec laquelle ont été fêtés les soixante ans de Jolivet, sous le double signe de la jeunesse du cœur et de celle de l'esprit.

Jolivet s'est lui-même à plus d'une reprise très clairement expliqué sur l'idéal qu'il poursuit et les convictions qui l'animent. Pour lui — comme pour Honegger, qui le tenait en haute estime — la musique tient essentiellement de la magie. Elle ne peut se raisonner mathématiquement : elle doit suggérer, envoûter, conquérir. Aussi son œuvre, considérable à tous égards, apparaît-elle riche comme une de ces forêts tropicales aux ombres mystérieuses, mais où les grands fûts qui s'élancent vers le ciel sont entourés de lumineuses floraisons.

Et certes nous ne saurions, en quelques lignes, préciser les raisons de notre admiration : mais nous sommes heureux d'en témoigner à l'occasion du très beau concert d'anniversaire offert par la vaillante Association des Concerts Lamoureux — dont Jolivet, infatigable serviteur de la musique, assume la présidence. Bernard Gavoty a éloquemment salué Jolivet : nous avons entendu l'étincelant *Deuxième Concerto pour trompette* (avec un soliste de grand talent : Delmotte) ; la 1re *Symphonie*, où s'affirme la richesse d'élan et de couleur caractéristique du compositeur ; la suite qu'il a tiré d'une de ses dernières œuvres : le vivant et dramatique ballet : *Ariadne*. Et, au milieu de ces grandes pages, l'émotion sobre et en profondeur des *Complaintes du Soldat*, interprétées avec tant d'émotion par Jean Giraudeau.

Tout cela joué superbement, grâce à la conjonction de l'orchestre et du musicien convaincu et ardent qu'est André Girard. Aussi, quelles ovations d'un public nombreux et conquis, quel déferlement d'enthousiasme autour du compositeur. A présent, nous formulons un vœu : quand pourra-t-on nous offrir un autre « Festival Jolivet » qui nous apporterait des aspects différents — moins éclatant, peut-être, mais non moins attachants — de celui qui, à côté de *Guignol et Pandore* (l'exquis ballet que l'Opéra devrait bien nous rendre, avec l'irrésistible chorégraphie de Lifar), et de *La Vérité de Jeanne*... a écrit le *Concerto pour harpe*, les *Incantations*, la *Suite Liturgique*...

A bientôt, souhaitons-le, pour une telle fête !

Jacques FESCHOTTE.

MANIFESTATIONS COMMÉMORATIVES du Centenaire de JEAN SIBELIUS

Comme nous l'avions annoncé au début de décembre dernier, le festival organisé au théâtre des Champs-Elysées en l'honneur du centenaire de Jean Sibelius a eu lieu dans la soirée du 14 de ce même mois. Auparavant, à 17 h. 30 et au foyer du même théâtre, M. Richard R. Seppala, Ambassadeur de Finlande, avait inauguré l'exposition Jean Sibelius. Au cours de l'allocution qu'il prononça, M. l'Ambassadeur évoqua de façon émouvante la belle figure du grand compositeur et citoyen finlandais, il dit ce que représente son œuvre et il dit aussi l'amitié profonde qui unit son pays à la France. Ce discours fut très chaleureusement applaudi et, dans une réponse improvisée qui fut fort appréciée, M. Jacques Jaujard, Secrétaire Général des Affaires Culturelles, représentant notre gouvernement, exprima tout l'honneur et toute la joie que la France éprouvait à rendre un hommage solennel au grand compositeur finlandais. Il annonça aussi que le Ministère des Affaires Culturelles préparait l'organisation d'une prochaine et très intéressante exposition de peintres finlandais. Après ces deux discours, nous pûmes visiter à loisir la belle exposition Sibelius et admirer toute une série de magnifiques photographies nous montrant le compositeur à diverses époques de sa vie et dans les circonstances les plus mémorables, en compagnie de sa femme, de nombreux amis et de célèbres personnalités étrangères du monde de la musique. Nous pûmes aussi contempler le cadre charmant dans lequel il vécut durant toute la dernière partie de sa longue existence : la villa Ainola qui est maintenant devenue un lieu de pèlerinage et où il repose dans son jardin.

Dans la soirée, à 21 h., nous eûmes le très grand plaisir d'assister au magnifique concert donné par l'Orchestre National de l'O.R.T.F. sous la direction de M. Paavo Berglund, l'un des meilleurs chefs d'orchestre finlandais, et avec le concours de Mme Anita Vaalki, soprano dramatique, également finlandaise. L'ordre du programme, tel qu'il nous avait été indiqué précédemment, avait été modifié. Il débutait par le premier morceau de la suite symphonique **Lemminkainen** (op. 22), intitulé **Lemminkainen et les filles de Sari**, remarquablement exécuté comme le furent d'ailleurs par la suite toutes les œuvres du programme. On peut regretter cependant que l'une des plus belles et des plus émouvantes pages de cette suite symphonique n'ait pas été donnée, je veux parler du **Cygne de Tuonela** avec son admirable solo de cor anglais.

(Suite page 5)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

(Suite)

Après avoir parlé de Marc-Antoine Charpentier, grand rival de Lully venons à Marin MARAIS (1656-1728) déjà cité comme extraordinaire virtuose de la basse de viole et qui a écrit pour son instrument plus de huit cents pièces (1). Il fut nommé en 1695 chef d'orchestre à l'Opéra où il monta quatre ouvrages lyriques parmi lesquels **Alcione** qui lui permit de rivaliser avec Lully et de tenir, comme lui, l'affiche pendant plusieurs années. Ses **Suites** pour orchestre à cordes sont dignes de figurer dans les programmes de musique de chambre à côté de grands noms étrangers dont les œuvres assurent le déplacement d'un public peu curieux.

Saluons Michel de LALANDE (1657-1726) surintendant de la musique à la cour après Lully, auteur de nombreux ballets. On ne trouve pas d'ouvrage lyrique à son catalogue mais on peut le considérer comme un maître du **Motet à grand chœur**. Il enseigna le clavecin aux demoiselles de Montespan et aux filles de Louis XIV. Louis XV lui fit étudier, à ses frais, quarante **Motets à deux chœurs** d'une grande puissance dramatique où l'orchestre prend un rôle très important. Le contrepoint y est particulièrement soigné ainsi que le style fugué. Rien n'est laissé au hasard chez ce compositeur qui a placé au sommet de la musique française des œuvres souvent jouées de nos jours telles que le **De profundis**, le **Miserere**. Nous lui devons des **Messes**, trois **Leçons de Ténèbres**, un **Cantique spirituel**. Dans un autre domaine De Lalande n'est pas inférieur au musicien religieux et je souhaite à ceux

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

SUITE DE LA CHRONIQUE DE JANVIER

LE PIANO : LA FANTAISIE OPUS 80

La fantaisie pour piano, chœurs et orchestre de Beethoven est très peu jouée (sans doute parce qu'il faut donner un cachet à six chanteurs solistes et aux choristes pour une prestation d'une relativement courte durée). On sait qu'elle préfigure le finale de la neuvième symphonie. Cependant c'est le piano qui, de bout en bout, domine et commande.

Elle se présente d'un seul tenant mais on peut distinguer plusieurs sections. Durée : dix-huit minutes environ (1 - Le piano, seul, semble improviser par anticipation sur le thème que présentera l'orchestre ; 2 - Piano et orchestre, lequel entre timidement par la porte du bas, s'allient pour de charmantes variations ; 3 - Puis éclate la première esquisse du thème musical qui se fixera plus tard sur l'ode à la joie. Mais les chanteurs clament avec d'autres paroles la joie de vivre).

Le pianiste Richter-Haasers s'impose sans discussion ; il connaît l'art de la nuance dans la résolution. La comparaison avec le reste du disque montre qu'il est aussi puissant et moins pesant que Clara Haskil. Solistes du chant et choristes participent avec vaillance. Quant à l'Orchestre de Vienne conduit par Böhm, il sait enfler peu à peu son importance.

Avec le bien connu Concerto piano-orchestre N° 3 (1 - Volontaire et tendre. 2 - Poétique et rêveur. 3 - Populaire et optimiste). Clara Haskil « maîtrise » l'œuvre. En effet, tout en bénéficiant d'une féminité qui apporte grâce et charme aux passages cantabile, elle témoigne d'une fermeté, d'une énergie qui vont droit au but, sans défaillance. Sa cadence du premier mouvement s'affirme avec autorité.

Mené par Markevitch, l'Orchestre Lamoureux reste toujours en harmonie avec la soliste. A cause de cette communion de pensée entre les partenaires, cette version offre beaucoup d'homogénéité.

En outre, excellente accoustique, dont la dynamique est très ouverte. (5)

LE PIANO : TCHAIKOVSKY

On ne joue guère sa Grande sonate en sol (opus 37). Bien qu'un peu longue, elle est digne d'écoute. Tant dans la douceur que dans la violence, l'œuvre se veut très romantique.

(1 - Part dans la voie schumannienne ; un second thème plus libre permet un développement intéressant, parfois laborieux. La coda affirme la victoire du premier avec une puissance volontaire. 2 - Andante au caractère calme, sombre pourtant, sur un thème mineur, jusqu'à ce qu'un ostinato ramène ce thème en majeur, adoucissant le climat. 3 - Scherzo éphémère, tel un vol d'insectes. 4 - Finale dont l'étincelante vélocité s'interrompt parfois pour chanter un petit air à saveur de terroir).

Pommier cherche à atténuer la véhémence qui fait de fréquentes intrusions dans le premier mouvement, cependant il fait preuve d'une belle impétuosité dans la conclusion. A l'aise dans le second, il fait chanter la douleur, puis l'apaisement. Le suivant est bien articulé. La conception du dernier est ample, et la technique brillante.

En complément, le jeune artiste propose une excellente traduction de Doumka « scène rustique russe » (opus 59) dont la structure est rapsodique et la teinte slave.

(1 - Début rêveur. 2 - Un thème charmant et fantasque annonce le changement d'atmosphère. En effet, la pièce devient de plus en plus animée, et des traits lisztiens l'assaisonnent. 3 - Nostalgique retour au début).

Assez bonne réalisation sonore. La notice parle de tout un peu... et de la sonate trop peu. (6)

L'ORGUE FRANÇAIS

Nous avions appréclé sur place les merveilleuses orgues historiques de Sarlat, peu après leur récente restauration (datant du dix-huitième siècle, elles possèdent quatre claviers et le pédalier). Nous les retrouvons avec plaisir sur ce disque qui présente un programme français du dix-septième siècle (face 1) et du dix-huitième (face 2). Dans ce dernier cas, plus de brio, moins de ferveur peut-être...

En tout cas, la musique d'orgue de cette époque était écrite en fonction des instruments. Chacune des suites de ce récital se compose de pièces brèves créant par leur « instrumentation » des climats successifs divers.

De Lebègue, la « suite du 2e ton » témoigne d'une pensée noble et d'une écriture habile (prélude, cornet, trio, duo cromorne, trio, dialogue).

La « suite du 1er ton » de Nivers atteste une pensée sérieuse, une écriture souple (prélude, fugue, récit, duo, dialogue).

Suivent quelques pages de Marchand : « dialogue » successivement pastoral, rêveur et brillant ; « tierce en taille » très méditative, « basse de trompette » goguenarde.

Pour terminer, la « suite du 2e ton » de Guilain — vraisemblablement un Allemand fixé chez nous — affirme une pensée distinguée, une écriture très « française » (prélude, tierce en taille, duo, basse de trompette, délicieux trio de flûte, dialogue).

Remercions M.-Cl. Alain, une de nos meilleures organistes, de permettre à tous d'entendre cet orgue aux jeux savoureux, à la coloration unique (exemple : le cromorne du premier clavier, le hautbois du troisième, le cornet du quatrième...)

La reproduction possède une transparence à la polyphonie et une fidélité au timbre maximales. La notice donne la composition de l'orgue, puis magnifie les mérites des compositeurs et les qualités de leurs œuvres. (7)

MUSIQUE DE CHAMBRE

CORRETTE : CONCERTOS COMIQUES

De la bonne vingtaine qu'écrivit Corrette, voici la restitution de huit concerti comiques, presque tous inédits (N° 1 : Le mirliton. N° 3 : Margoton. N° 7 : La servante au bon tabac, qui utilise « j'ai du bon tabac » dans son finale. N° 10 : Ma mie Margot. N° 11 : La tante Tourelourette. N° 12 : La découpure. N° 16 : V'là c' que c'est qu'd'aller aux bois. N° 17 : Les pantins).

Chaque pièce est composée sur le thème d'une chanson populaire alors, auquel son titre fait allusion. Ce sont des œuvres simples, fraîches, spontanées, attrayantes, mais nullement « comiques ».

Chacune est écrite pour une petite formation différente de solistes (choisis parmi : flûte, hautbois, basson, cor, trompette) soutenue par l'orchestre à cordes. Deux exceptions : « Ma Mie Margot » n'utilise pas les cordes ; par contre « Les pantins » refuse le secours des vents.

La structure en trois mouvements est respectée ; mais le volet lent central n'est guère là qu'à titre de courte halte, suffisant à ménager une transition contrastante entre les mouvements vifs extrêmes.

Dans l'histoire de la musique de salon au dix-huitième siècle, les concertos de Corrette ont une place bien à part, faisant le lien entre la réjouissance populaire et le divertissement en musique de chambre. On y trouve généralement une gaieté colorée, une jovialité rustique, et toujours une cordialité bon-enfant dans le propos.

Des artistes français de premier plan : Eustache, Pierlot, Delage, Magnardi, André, s'entendent et jouent cela avec un goût parfait et un esprit exquis, car la fine musicalité n'y perd pas ses droits. La baguette de Roussel leur réclame, ainsi à l'Ensemble « Antiqua Musica », la franchise que requéraient les textes.

Reproduction claire et légère, qui se distingue en outre par l'équilibre et la définition des divers solistes. (8)

HAYDN : TROIS QUATUORS

Trois parmi les 77 quatuors qu'il écrivit ! (Il y aurait là une mine à prospecter systématiquement).

— Quatuor « Plaisanterie » (op. 33 N° 2). Peu connu, cet ouvrage trahit une composition présumée rapide (ce qui ne veut pas dire : négligée) tant est forte son unité de pensée et de style. C'est un aimable badinage, au demeurant fort bien conduit et astucieusement dirigé (allegro ; scherzo ; largo expressif en profondeur ; finale qui semble s'achever sur un point d'interrogation).

Exécution : bonhomie légère ; démarche souriante. Un phrasé joliment cantabile dans le troisième mouvement. Et toujours un dosage très surveillé des sonorités.

Quatuor « Sérénade » (opus 3 n° 5) Populaire à cause notamment de son deuxième mouvement qui lui a fait donner son surnom, il est absolument ravissant. Un chef-d'œuvre du charme viennois (1 - Affable, presque dansant. 2 - Ineffable mélodie du premier violon avec sourdine, accompagnement en pizzicatti. 3 - Le plaisant menuet sait ne pas rompre le charme de l'andante. 4 - Enjoué).

Exécution délicieusement d é l i c a t e, mais aucune nièvrerie.

Quatuor « Les Quintes » (opus 76 n° 2). Cette œuvre maîtresse dépasse le stade du divertissement. Si l'écriture demeure aussi fine que dans les précédentes, les intentions sont plus sérieuses, et gonflées de sensibilité. (1 - vif, énergique, presque fougueux. 2 - Gracieuse cantilène sur fond pizzic. 3 - Menuet. 4 - Un peu énigmatique, par ses oscillations entre tristesse et gaieté).

L'éxécution atteste de la fermeté, de l'autorité même, sans aucun manque de souplesse.

Le « Quatuor Janecek » ne se contente pas de jouer les notes — et de les bien jouer ; il recrée idéalement l'esprit. La reproduction, légère, semble « effleurer » la gravure. (9)

MUSIQUE SYMPHONIQUE

ROUSSEL

Roussel n'encombre pas nos discothèques Or voici qu'il nous arrive deux symphonies d'un coup: Bravo pour l'intention... et pour la réussite de la réalisation !

La Symphonie N° 3 est à la fois jeune et mûrie, directe et « pesée ». Et cette vie, ce dynamisme, cette palpitation interne continuelle qui trahissent l'homme d'action. Est-il une musique plus personnelle et plus agissante ? Elle réjouit le cœur et le cerveau autant que l'ouïe. Elle vous envahit, vous submerge. vous stimule.

(1 - Oscille entre une énergie allègre, vigoureuse, et une douceur tendre, poétique. 2 - Adagio : expression toute de mesure, de tact, où la virilité ne perd pas ses droits. 3 - Scherzo mordant, acidulé, parfois véhément, bondissant d'idée en idée et de rocher escarpé en val fleuri. 4 - Débordant d'une joyeuse animation, ce finale est véritablement dyonisiaque ; mais parfois, quelle belle évasion dans le domaine du rêve !).

Si elle paraît moins spontanée, la Symphonie N° 4 (1935) brille des mêmes qualités, de jeunesse et de richesse notamment. Elle semble s'élancer au devant de la vie.

(1 - Une courte rêverie prélude à l'allegro, actif virulent parfois. 2 - Le lento se fraie un chemin indépendant et exaltant à travers une campagne fleurie et gonflée de sève. 3 - Le scherzo, bref et charnu, libère les forces réprimées dans les précédents. 4 - D'abord éclairé par une lumière toute pastorale, le finale se dirige spirituellement vers un capricieux déroulement, puis prend congé sur une note d'humour).

Sincérité et ardeur, verve et intelligence, sont les meilleures qualités relevées à l'actif de Münch conduisant l'orchestre Lamoureux. Tout s'épanouit avec une liberté, une souplesse, une conviction, une puissance merveilleuses. Une mention spéciale au violon solo.

De son côté, la réalisation stéréophonique a de grands mérites. Relief et présence en sont étonnants. (10)

LUTOSLAWSKY

Ce beau disque polonais contemporain commence par le Concerto pour orchestre, qui fait un peu penser à celui de Bartok par le matériau folklorique, le traitement harmonique et le morcellement rythmique. Intéressant au plus haut point, doté d'une orchestration variée et toujours transparente, il envoûte.

(Introduction : ponctuées par des timbales implacables, les cordes attaquent un thème lancinant ; sur un nouvel ostinato, les autres instruments interviennent ; les cuivres éclatent ; les bois prèchent la réconciliation, avec l'approbation du violon solo. Capriccio notturno : vivace, fantasque, aérien, il rappelle Mendelssohn mais, sur un appel de trompette, le centre se tend ; retour au scherzo en pizzicatti. Finale : une passacaille s'annonce gravement et poursuit sa démarche résolument, inéluctablement ; alors une toccata s'élance gaiement mais volontairement à l'assaut d'un pittoresque développement, aboutissant à un choral exaltant ; la péroraison presto fera la synthèse de cette œuvre).

Changement de décor : voici la Musique funèbre, pour orchestre à cordes uniquement, très divisé, à la mémoire de Bartok. Le schème est le suivant : tension croissante, puis décroissante, au sein de ce plan : prologue, métamorphoses, apogée et épilogue ; il y a donc une unité interne puissante. En dépit — ou à cause — de la sobriété des moyens employés, l'œuvre dégage une forte émotion.

Nouveau contraste : les Jeux vénitiens (qui n'ont de vénitien que le lieu de leur création) pour orchestre complet, avec percussion fournie. Basée sur les théories aléatoires, cette musique, qui se signale par la complexité des contrepoints rythmiques ainsi que par des alliages de timbres inouïs, semble agir par dispersion des « molécules sonores » (au lieu de l'habituelle concentration) Cet apparent désordre est très organisé. Nouvelle, hardie, colorée, caractérisée par le pointillisme, la transparence et la fluidité, l'œuvre apporte l'écho fertile des importantes recherches de la musique polonaise d'avant-garde.

Rowicki est à la tête de l'Orchestre Philharmonique de Varsovie. Il imprime sa direction efficiente (Musique) impose une magistrale mise en place (Jeux) et obtient une exécution énergique, « serrée », vivante et captivante (Concerto).

Enregistrement spacieux, avec présence et localisation stéréophoniques nettes mais non indiscrètes. Notice... en anglais. (11)

MUSIQUE EXPERIMENTALE

RECHERCHES A L'O.R.T.F.

Au vrai, le stade des essais semble déjà quitté. Les études, orientées contre toute intention spectaculaire, sont poussées à un degré tel qu'elles ne peuvent intéresser qu'un musicien déjà averti de la question.

« Tautologos I » de Ferrari. Principe : utilisation de sons brefs, isolés, puis groupés en une organisation de plus en plus complexe ; la deuxième partie semble sourde des profondeurs de la terre.

« Reflets » de Malec. S'inspirant un peu du même principe, l'auteur exploite à des fins expressives et poétiques, vibrations, tremblements, oscillations et granulations.

« Times five » de Brown met en parallèle, parfois en opposition, un groupe libre de cinq instruments (harpe, violon, violoncelle, flûte, trombone) et une bande électro-magnétique préétablie. Effets recherchés : pointillisme et dispersion sonores. Intéressant mais un peu long.

« Vapeur » de Bayle. Irait de l'ordre au désordre (?) avec ordre ensuite recomposé.

« Terre de feu » de Mache. L'auteur se scandaliserait-il s'il lisait que nous jugeons sa composition assez descriptive ? Subtils crépitements, grondements mystérieux, cris d'insectes : tout un monde merveilleux et redoutable surgit...

« Turmac » de Carson. Construit à partir de bruits de machines, dont le rythme fonctionnel obsède. La structure en trois parties pourrait s'assimiler aux trois successions classiques : andante, scherzo et finale.

Reproduction fidèle. Ici, la stéréophonie est préférable. (12)

HARMONIES-FANFARES

AIRS MILITAIRES ANCIENS

Petit disque certes, mais qui présente un programme historiquement intéressant. Avec ces « airs militaires anciens » ressurgit tout le panache du passé français !

Sont évoquées successivement les époques suivantes : Louis XIII (le guet, le cavalquet), Louis XIV (marche des Gardes du Roy, l'étendard ; marche des Dragons du Roy, de la Royne ; ralliement ; marche des Mousquetaires noirs, gris) et l'Empire (refrain, à l'étendard, marche consulaire, « la marche », marche d'Austerlitz, la victoire est à nous).

Ce glorieux patrimoine (!) est naturellement fort bien défendu par Robert Goute, conduisant la section « trompettes et tambours » de la Musique de l'Air. Netteté et brio. On goûtera la saveur de l'altération du 10e harmonique.

La reproduction sonore ne manque pas d'éclat. Signalons enfin ce luxe pour un « 45 tours » : il y a une notice analytique. (13)

FOLKLORE

BRUITS ET AMBIANCES D'AFRIQUE

Le titre de ce disque définit bien son genre ; nous sommes en plein « folklore vivant » (voir ci-dessous quelques titres de séquences). On pénètre dans le village, on le sent vivre. Bref, un véritable petit reportage sonore « sur le vif ».

(Bref aperçu des douze très courtes séquences gravées : bruits domestiques ; savane, oiseaux ; orage : impressionnant ; troupeaux de bovidés, de moutons, avec pasteur, berger ; pilage du mil ; cultivateur piochant ; l'école du village : amusant ; marché, etc...)

Tous ces bruits divers sont bien captés, toutes ces ambiances bien restituées. Voilà donc un petit disque charmant, spontané et original. (14)

(5) Philips 835 307 LY (33-30)
(6) Voix de son Maître ASDF 861 (33-30)
(7) Erato STE 50236 (33-30)
(8) Philips 835747 LY (33-30)
(9) Decca SXL 6093 (33-30)
(10) Erato STE 50256 (33-30)
(11) Philips 835303 AY (33-30)
(12) B.A.M. (5) 072 (33-30)
(13) Unidisc EX 200M (45-17)
(14) Ocora OCR 23 (45-17)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LA FLUTE A BEC

Ces six sonates pour flûte à bec et basse continue sont tirées de deux recueils de Telemann : « Der Getrue Musik Meister » et « Esercizii Musici », celui-ci réservé aux professionnels, celui-là destiné aux amateurs vraisemblablement. Elles suivent en général le plan de la sonate da chiesa, avec structure interne de chaque mouvement binaire. Comme d'ordinaire chez l'auteur, on trouvera beaucoup de diversité, d'esprit, de couleur, de verve, de charme.

Quelques détails — Sonates : fa majeur (volets extrêmes d'un tour assez populaire entourant un expressif largo). Fa mineur — et non fa majeur comme l'affirme la pochette — signification profonde. Ut majeur (1 - fait alterner chants larges et épisodes très volubiles ; lento ; finale tout joyeux). Si bémol majeur : offre cette particularité d'être entièrement conçue en canon entre la flûte et la basse ; et cependant l'écriture en demeure si aisée ! Ré mineur : très prenante (1 - haché assez pathétiquement. 2 - agile. 3 - grave. 4 - très brillant). Ut majeur : termine le récital en feu d'artifice car ses mouvements vifs (n°s 2 et 4) sont très difficultueux.

Quand on a personnellement affronté un tant soit peu les difficultés de la flûte à bec, en ce qui concerne la justesse notamment, on admet que Bruggen est un grand virtuose de l'instrument. Seuls certains extrême-aigus sont un peu agressifs. Le travail de la langue est extraordinaire et permet une articulation mordante et déliée. Quant à l'expression, il est difficile de lui faire droit sur la flûte à bec, mais notre musicien obtient un phrasé très soutenu. Le continuo est joué au violoncelle, la réalisation au clavecin, et ce fort bien.

La reproduction sonne claire et franche (quelques légères vibrations dans les forte aigus). (1)

+ HAUTBOIS D'AMOUR

Par son charme rare, un peu mélancolique, le timbre de cet instrument est prenant. Ecoutons-le dans un concerto de Telemann (Siciliana : sur ce rythme berceur, le hautbois d'amour pose d'aimables mélodies. Allegro sur principes vivaldiens : tutti vigoureux, soli élégants. Largo : la tristesse est toute proche. Rondo : un thème populaire s'éponouit en ébats vifs et souriants).

La virtuosité de Clément, « hautboïste d'amour », est aussi distinguée et délicie que le timbre est ravissant et poétique.

Avec trois autres pièces du même auteur : concerto flûte et hautbois (1 - écriture en imitations pour les duettistes. 2 - élégant ternaire. 3 - se rapproche du style improvisé. 4 - Enjouement coloré).

Concerto pour 3 trompettes et 2 hautbois, intéressant et agréable (Intrada solennelle. Allegro fugué. Largo : mélodie expressive du hautbois solo sur scansion régulière des cordes : vivace : pour leur retour, les trompettes prennent la tête des opérations).

Les trompettistes excellent dans la douceur comme dans l'éclat. Les hautboïstes ont une sonorité et un phrasé divins.

Concerto grosso dont le concertino est formé par deux flûtes, un hautbois — au rôle prépondérant — et un violon. Quatre mouvements comme les précédents (2 - nerveux. 3 - douce sicilienne. 4 - spirituel). Exécution très homogène.

Discipliné, l'Ensemble « Pro Arte » est fermement conduit par Redel... L'enregistrement, bon pour la face n° 1, devient même très bon en face 2. (2)

L'ORGUE : BACH

Toccata et fugue en fa (540). L'importante toccata a une architecture imposante. Après ce fleuve au flot large et puissant, la fugue (une remarquable fugue double) paraît paisible, reposante; elle prend peu à peu ampleur.

Toccata et fugue en ré mineur (538). La structure, le déroulement de la toccata (dite « dorienne ») sont inattaquables. La fugue respire la force tranquille, affirme la maîtrise de soi.

Toccata, adagio et fugue en ut (564). Ce merveilleux triptyque, libre, bien proportionné, porte très marquée l'influence italienne. Toccata : improvisation volubile, récitatif, etc... Adagio contrastant : la mélodie, très ornée, déroule ses volutes au-dessus de sereines harmonies ; étonnantes harmonies conclusives. Fugue accorte, dont un divertissement scintille au manuel.

Ces trois impérissables monuments, Regg les joue sur l'orgue du Grossmünster (Zurich) généralement « in organo pleno ».

Dans le diptyque 540, la toccata permet d'admirer son agilité au pédalier, la fugue sa régularité de tempo et d'humeur. Grande unité dans l'exécution du diptyque 538, dont la fugue s'écoule avec une solide et paisible assurance. Enfin pour la pièce 564, l'interprétation de la toccata est admirable de pondération, celle de l'adagio laisse savourer des jeux délicieux, celle de la fugue est finement brillante.

Bon enregistrement, faisant partie de la vaste intégrale entreprise (IIe volume). Courte notice. (3)

LE VIOLONCELLE

1) K.P.E. BACH

Ce disque sert le génie du « Bach de Berlin », insuffisamment connu, par des inédits de choix.

D'abord le **Concerto pour violoncelle et cordes en la mineur**, écrit chez Frederic II et dont on sent qu'il est l'œuvre d'un grand musicien, conscient de sa haute inspiration et sûr de sa maîtrise d'écriture. Storck, en outre auteur de la cadence, la joue sur un bel instrument du dix-huitième, suivi par un orchestre ferme, très « vivant », dirigé par Lange.

(1 - Tutti vigoureux, soli expressifs ; malgré quelques « clichés », ce mouvement charme. 2 - Utilise des phrases chantantes mais courtes, développées avec concision et groupées en séquences changeantes ; d'où impression de mobilité et d'animation, bien que ce soit le mouvement lent. 3 - Le thème, souriant et élégant, se prête à un travail aisé et heureux, à un spirituel échange de ripostes entre soliste et orchestre).

Au verso, deux pièces de musique de chambre dans des interprétations intimes :

— Le quatuor flûte-alto-violoncelle-forte piano op. 93, peut-être plus italien que prussien, par le matériau du moins. Il consacre l'émancipation du forte piano, qui ne se borne plus à l'accompagnement (Andantino ; largo ; allegro : le mieux venu, avec son écriture en imitations).

— Le quatuor flûte douce basse — alto — basse op. 163, qui apporte un bel alliage de timbres dont la poésie charme d'autant plus que l'écriture leur est adéquate. (Andante ; allegretto si frais ! Allegro).

La réalisation technique équilibre bien les efforts de tous les musiciens. Très intéressante notice. (4)

2) SAINT-SAENS, LALO

Ecrit d'un seul tenant, le Concerto n° 1 pour violoncelle et orchestre, en la mineur (op. 33) de **Saint-Saëns** brasse une matière généreuse. Passionnée, l'œuvre est plus humaine que maintes autres du même auteur. (Le soliste fait une entrée directe et véhémente. Le fougueux allegro débouche sur un menuet dont la légèreté contraste. Sur son rythme, le celliste pose un chant assez anodin. Puis le finale déferle en tourbillons, avec quelques coupures gravement méditatives).

D'une construction limpide à base classique, le concerto pour violoncelle et orchestre de **Lalo** se réclame d'un romantisme ouvert et distingué. (Allegro longuement et clairement développé, grandiosement contrastant, largement chantant. Intermezzo : le soliste, qui dessine une cantilène dans les strophes, s'amuse pendant les refrains à esquisser la sérénade, sur la spirituelle scansion de l'orchestre. Finale : rondo libre, intelligent, incisif, coloré).

Navarra maîtrise son instrument comme un cavalier dompte son pur-sang, et il en fait ce qu'il veut. Expression et virtuosité : il peut tout. Son souple archet sait à volonté se faire dominateur ou séducteur. Il défend les deux œuvres avec franchise et chaleur, trouvant des accents aussi sincères qu'ardents. Il en résulte des versions opportunes, expansives, sans jamais nulle chute de tension. On notera la précision dans la justesse de ses aigus, ainsi que leur qualité sonore, au cours du finale du 1er concerto.

L'Orchestre Lamoureux se laisse gagner par l'ardeur du soliste ; mais il est juste aussi de dire qu'il se laisse emporter par Münch, ce chef soutenant infailliblement le celliste.

Par sa dynamique (et bien d'autres qualités encore) la réalisation technique nous semble exemplaire. (5)

+ DE LA PETITE FLUTE A LA CONTREBASSE

Celle-ci n'est pas tellement utilisée comme soliste ! C'est pourquoi le présent concerto pour contrebasse et orchestre de **Capuzzi** (Italien, fin XVIIIe siècle) constitue une gageure ! Peut-on dire qu'elle est pleinement réussie alors que, quand un solo du gros instrument succède à un tutti des élégants et légers violons, la disparité fait sourire ? L'œuvre demeure donc une curiosité, sans plus, malgré sa facture habile et séduisante ; car les meilleurs moments sont, à notre sens, ceux où le soliste n'intervient pas...

Au reste, nous avons affaire à un virtuose excellent : Buccarella... mais le geai ne peut jamais se parer des plumes du paon ! (Analyse : 1 - sur thèmes sémillants et gracieux ; les soli ne manquent pas de brio. 2 - Où la contrebasse s'essaie au chant. 3 - Où le soliste, véloce, entraîne tout son monde).

Avec un concerto de clavecin de **Paiciello** (mais oui !). Plein d'un charme « rococo », il fait pénétrer dans un salon Louis-XVI aux lambris d'or, d'où s'échappent des conversations d'une adorable futilité.

La claveciniste M. Th. Garatti s'y montre irréprochable. (analyse : 1 - vivace et gracieux. 2 - d'une exquise fraîcheur, rappelle la période « galante » de Mozart. 3 - Verve mousseuse, radieuse, spirituelle).

Au verso, **2 Vivaldi** : le concerto pour piccolo en la mineur (P 83). On s'aperçoit qu'un tel instrument peut cependant exceller dans le cantabile. La distance qui sépare sa partie suraiguë du ripieno est amusante.

Gazzelloni, ce grand virtuose de la traversière, fait le maximum comme virtuosité et comme phrasé sur la petite. Ses gazouillements d'oiseau sont bien agréables (mais ne sauraient parvenir à faire croire que Vivaldi a écrit là un chef-d'œuvre). Dans le mouvement lent, où le chant soliste plane très haut dans l'azur, notre soliste réussit à être expressif.

Enfin, l'illustre concerto pour 2 trompettes en ut majeur (P 75). Le voici joué avec autant de brio mais bien plus de finesse qu'on est accoutumé.

Dans ces 4 œuvres, « I Musici » se montrent parfaits, parfaits.

La réalisation technique apporte des extrême-aigus de piccolo sans stridence, éclaire les trompettes d'un éclat sans dureté, favorise la contrebasse, fait scintiller le clavecin sans le « grossir ». (6)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ BRAHMS ET DVORAK

Le **quatuor op 60** en do mineur — le dernier des 3 quatuors avec piano de Brahms — est très romantique ; le romantisme désespéré du Werther de Goethe.

(1 - La phrase introductive s'interroge plaintivement. Puis l'allegro part avec fougue ; l'un de ses thèmes, rebondissant, semble une idée fixe dont les jaillissements successifs oppressent. 2 - Véhément scherzo tiré de la sonate « F.A.E. ». 3 - Entamant l'andante, le chant du cello annonce apaisement et éclairement ; les autres cordes s'y associent bientôt généreusement, tandis que le piano cherche à cristalliser leurs efforts. Conclusion sereine et sublimement poétique. 4 - Les cordes chantent la sérénité retrouvée sur d'exubérants arpèges du piano).

Mise en place très soignée par le Quartetto di Roma. Bien que pas spécialement brahmsienne, l'interprétation met fort bien en évidence le conflit qu'expose la musique pour le résoudre ensuite avec charme dans les derniers mouvements. Donc, version dramatique et lyrique.

Au verso, le **Dumky-trio** (déjà analysé) caractérisé par d'incessantes variations de tempi, de continuels changements de climat.

La version proposée, fruit de l'union parfaite d'artistes complets — Trio Suk — affirme une extraordinaire intelligence du texte. Poésie et danse, ces 2 sœurs, s'y donnent la main et alternent sans heurt. On y trouve le plus exquis ton de ballade, les plus élégants élans rythmiques. Mais toute trace de douleur dans l'œuvre est effacée...

Enregistrement souple et réceptif (Brahms) léger et clair (Dvorak). Notice, avec traduction française passable. (7)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ MOURET

On ne connaissait guère ces 8 suites d'orchestre tirées de comédies ou de ballets. Ce disque comble une lacune, qui nous apporte un échantillonnage de l'art caractéristique de Mouret (1682-1738).

Agréablement divertissante, sa musique, très dansante, vive et légère, un peu précieuse, n'est pas dénuée d'esprit.

Chaque suite comprend 3 ou 4 pièces. Nous les citons par curiosité. **Les jeux olimpiques** (Air pour les athlètes : majestueux et solennel, contredanse, Bourrée pour les Amazones). **Les amans ignorans** (Entrée de Niais, Air turc, Marche pour les Mariés). **Panurge** (Marche gauloise, Entrée, Marche française, Air adjoûté). **L'isle du divorce** (Entrée des Habitants, Gavotte, Menuets, Air). **La foire des fées** : vivacité nerveuse couverture de la foire : avec trompettes et timbales, Air pour les fées et les amans, 2e Air pour les mesmes). **L'Amante difficile** : une des mieux venues (Sommeil, Courante, Menuets, Les Bohémiens). **Les paysans de qualité** (Loure : coquet. Tambourin : noble). **L'Empereur de la lune** (Chaconne, Menuets, Marche).

Le plaisant archaïsme de ces titres suffirait seul à allécher l'auditeur. Mais il y a un autre atout ; les exécutions de l'orchestre de chambre de J.-L. Petit. Il sonne bien, joue dans un style digne et allègre. Et ce qui frappe par dessus tout, c'est l'adéquation de son jeu à l'esprit de la musique.

Réalisation très séduisante. Notice intéressante sur Mouret, mais qui ne dit rien des œuvres. (8)

Roland CHAILLON

(1) Telefunken 13 (33-30).
(2) Philips 835 750 LY (33-30).
(3) Harmonia Mundi HMO 30 558 (33-30).
(4) D.G.G. 198 351 (33-30).
(5) Erato 50 255 (33-30).
(6) Philips 835 297 LY (33-30).
(7) D.G.G. 138 966 SLPM (33-30).
(8) Decca SXL 20 130 (33-30).

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE FEVRIER 1966 - 1er trimestre 1966

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

(Tous les lundis, de 20 h. 30 à 21 h.)

7 FEVRIER :

Bien mignonnes, polka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), Georges Krier ; **Eva**, Schottisch pour clarinette (soliste : A. Medous), Ed. Avon ; **La Mousmé**, mazurka japonaise, Louis Ganne ; Valse pour 2 trompettes (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert), F.-P. Loup ; **Rocambole**, quadrille, L. Bajus.

14 FEVRIER :

Bel ombra, polka, F. Romain ; **Henriette**, schottisch, A. Leducq ; **La gardeuse de chèvres**, mazurka, F. Damian ; **Violetta**, valse pour clarinette (soliste : A. Médous), F. Deydier ; **Vive la joie**, quadrille, Z. Bajus.

21 FEVRIER :

Badinage, polka pour clarinette (soliste : A. Médous), Ed. Avon ; **Sous la feuillée**, schottisch, Z. Bajus ; **La vie en rose**, mazurka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), F. Andrieu ; **Bataille de fleurs**, valse, F. Romain ; **Le lion de Belfort**, quadrille, X...

28 FEVRIER :

Babillarde, polka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), L. Bajus ; **Coquetterie**, schottisch, Alf. Bériot ; **Une idylle**, mazurka pour clarinette (soliste : A. Médous), Ed. Avon ; **Madrilène**, valse espagnole, F.-P. Loup ; **Maboul**, quadrille, X...

QUI DIT MIEUX ?

M. Nestor DEQUIDT, né à GODERVAERSVELDE (Nord), le 9 juin 1876, est entré à la Société « Les VOLONTAIRES » — Fanfare de la dite commune, en 1890, où il joue de l'alto depuis cette date.

Nous serions heureux d'honorer nos vétérans dans notre journal, afin de faire un classement parmi nos sociétaires qui apportent encore, malgré leur âge, leur concours dans nos Sociétés.

LES GRANDS CONCERTS DE CHEZ NOUS

L'Association Symphonique de Paris vient de donner une très remarquable audition dans la salle des fêtes du 13e arrondissement de Paris.

Après *l'ouverture tragique*, de Brahms et les délicieuses *Scènes pittoresques* de Massenet, pleines de la musique qui enchantent toutes les oreilles sans exception par leur contact direct avec l'auditeur et l'excellence de leur facture dans lesquelles Mlle Françoise Penna et M. Jacques Dars ont donné toute la mesure de leur talent de violoncellistes, nous avons entendu M. René Deleplace aux prises avec le *Concerto pour cor*, de Mozart, en Mi b. C'est une page de sonorité et de virtuosité au service de la musique pure qui a soulevé les applaudissements enthousiastes d'une assistance nombreuse. Et c'est la preuve que le public ne sanctionne que ce qu'il aime et comprend.

Pour terminer, l'adorable *Symphonie militaire* de Haydn, dirigée par M. Guyennot avec une mesure et un talent, fait d'érudition et d'émotion qui ont donné à ces pages, une fois de plus, le relief capable d'atteindre un but très simple et très élevé aussi de ce petit mais grand monument de la musique tout court. Un régal, un succès et l'unanimité de l'auditoire.

Un grand concert de plus à l'actif de cet ensemble remarquable dirigé de main de maître par M. Guyennot, soutenu, il est vrai, par le grand animateur qu'est notre ami dévoué, M. Granger.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Vient de paraître dans la collection « Nos Amis les Musiciens » :

COUPERIN

par Henri CHARLIER

Dans la même collection (titres disponibles) : Bach, Beethoven, Berlioz, Chopin, Gounod, Haydn, Liszt, Massenet, Paray, Rameau, Ravel, Schubert, Wagner.

Le volume relié sous jaquette cellophane 18 x 14 : 6,45 ; Fco : 7,15 F.

En librairie et Editions et Imprimeries du Sud-Est, boîte postale 344, Lyon.

UNE ŒUVRE ECRITE SPECIALEMENT POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

A la demande de la Confédération, le Conseil National de la Musique a décidé, il y a plusieurs années, de demander aux maîtres de la composition musicale des œuvres spécialement écrites pour orchestres d'harmonie ou de fanfare. Jusqu'alors les productions de cet ordre n'ont pas été nombreuses, soit que les commandes de l'Etat aient été rares, soit que les compositeurs pressentis n'aient pas donné suite aux propositions qui leur étaient faites.

On peut donc révéler avec une certaine satisfaction que le maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire National d'Amiens vient de donner en première audition, à Amiens, la première partie d'une suite spécialement écrite pour orchestre d'harmonie en exécution de la commande qu'il a reçue de l'Etat.

Cette œuvre qui porte le titre de **Fanfare pour une fête** comprendra deux autres volets : un chant élégiaque et un carillon.

En attendant sa création définitive, l'audition de la première partie définitivement orchestrée a figuré au programme de l'Harmonie Municipale d'Amiens que dirige également M. Charles Jay, cette société musicale d'excellence, forte de 70 exécutants célébrant la Ste-Cécile dans l'église Saint-Jacques d'Amiens avec un programme de très haute qualité.

La création définitive de cette œuvre, dont l'audition fragmentaire a déjà révélé la puissante inspiration d'un modernisme sans outrance, est certainement très prochaine.

G. H.-L.

LA MAITRISE GABRIEL FAURÉ

Communiqué

Première chorale féminine française (Lille 1962), Prix d'Honneur et d'Excellence, Diplôme d'Or, Licence de concert au concours national de Musique. Seule chorale française au Llangollen Musical Eistedfod, Pays de Galles 1965. Direction Th. Farré Fizio, professeur d'Education Musicale au Lycée E.-Quinet, Marseille, donnera un concert.

Jeudi 17 février 1966, à 17 h., salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg Saint-Honoré.

Vendredi 18 février 1966, à 21 h., Eglise Réformée de l'Etoile, présenté par le Rov. Père Martin.

Dimanche 20 février 1966, à 16 h., Eglise Saint-Séverin.

PROGRAMMES

Jeudi 17 février 1966 : **Aspects du chant choral**, musique classique, Noëls de Saboly, Negro spirituals ; G. Aubanel, G. Fauré...

Vendredi 18 février 1966 : « Polyphonie du XVIe siècle au XXe siècle », Fauré, Palestrina, R. de Lassus, Bach, Mozart.

Dimanche 20 février 1966, à 16 h., « Concert de Musique contemporaine », « Missa Brevis » première audition à Paris, du Rev. Père Jarrié ; « Benedictiones », Roland Manuel ; œuvres de Fauré, Franck Ibert.

Entrée libre et gratuite.

A PROPOS DES TESTS MUSICAUX

« N'attendons de miracle que de nous-mêmes » : c'est un précepte que nous autres, musiciens, connaissons bien et appliquons depuis des lustres pour sauvegarder notre art.

Nous savons que nous ne pouvons espérer, pour la propagation de l'enseignement musical, qu'en nos ressources propres. Si elles sont modestes, elles sont du moins sauvées par une foi constante à laquelle nous ne devons rien moins que la survie de nos Sociétés Populaires de Musique. Celles-ci souffrent de deux crises : recrutement et enseignement.

La C.M.F. tente, et avec beaucoup de profit, de résoudre ce problème de l'enseignement avec les remarquables stages qu'elle patronne à Houlgate, Macon, et Aix. Le développement de cet enseignement créera certainement un cadre de professeurs aptes à former de nouveaux jeunes élèves.

Encore conviendrait-il de découvrir ces derniers. C'est à ce but essentiel que les « tests musicaux » peuvent, je crois, contribuer très largement.

Quel est le but de ces tests ? Evidemment, il ne convient pas de leur attribuer une valeur exclusive et de les considérer comme un aboutissement en eux-mêmes. Une seule certitude : ils permettent de déceler des aptitudes musicales certaines. Pour peu que l'on fasse subir ces tests à un nombre d'enfants très important et relativement jeunes (7 à 9 ans par exemple), nul doute que ceux qui se seront révélés « bons » deviendront des musiciens.

Que sont ces tests ? Au nombre de 6. Ils attirent successivement l'attention sur : la hauteur des sons (fréquences) ; leur intensité ; le rythme ; la durée ; le timbre ; enfin la mémoire des sons. Ils ont été étudiés aux Etats-Unis depuis 1919, remaniés plusieurs fois par l'expérience due à leur usage très répandu ; ce n'est que depuis l'an dernier que nous pouvons en bénéficier en France.

Comment utiliser ces tests ? Il convient tout d'abord de demander à ceux qui souhaitent les utiliser de les étudier avec beaucoup d'attention. Il ne saurait être question de les faire subir à des enfants sans que ceux-ci soient avertis avec précision de ce qui va leur être proposé. Je crois même qu'au début, les tests pourraient être avec profit soumis à des élèves musiciens. Lorsque leur connaissance est parfaite, alors appliquons au plus grand nombre d'enfants possible : plus l'expérience sera vaste, plus le recrutement sera assuré.

Où se procurer ces tests ? Ils sont en vente exclusive au :

Centre de Psychologie Appliquée, Département Editions, Square Jouvenet, Paris-16e et s'appellent : Seashore Measures of Musical Talents.

Ils comprennent :

1 disque microsillon 33 tours, une brochure explicative, 50 feuilles de réponses, une grille de correction.

Précisons que leur coût est d'environ 97 F.

Un seul inconvénient : la « brochure explicative » est rédigée en Anglais. Je l'ai fait traduire et, si cela peut rendre service, je tiens cette traduction à la disposition des collègues qui m'en feront la demande, et ce pour un prix très modique.

Conclusion. — Encore une fois, ne voyons pas dans ces tests « un remède miraculeux qui guérira tous nos maux ». Mais je reste convaincu que les expériences réalisées, qui ont déjà amené des résultats probants, constituent le meilleur des augures.

Je souhaiterais que les expériences deviennent nombreuses, ne serait-ce que pour nous donner l'occasion d'en discuter et de confronter nos opinions.

Jean GAUDIN
président de la FM Bretagne-Anjou
12, place Marc-Leclerc
(49) — Saumur

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

1) **Kiosque à musique.** — Vogue n° LD. 682.30. Dans lequel nous signalons le Menuet de Désiré Dondeyne spécialement écrit pour les harmonies juniors et 3e division. Editions Transatlantique, 14, avenue Hoche, Paris-8e.

2) **Batterie-fanfare.** — Vogue N° LD. 678.30. Dans lequel nous signalons : Festival (réveil), et les Vaux Germains de Pierre Bréard. Editions Alpha, 54, rue d'Hauteville, Paris-10e.

3) **Marches militaires célèbres** (volume 1). — Vogue n° 674.30. Dans lequel nous signalons la parution de 2 nouvelles marches pour harmonie et batterie-fanfare : « La Marche de la Cité », de D. Dondeyne, et les « Dragons », de Louvois de Borda. Editions Alpha, 54, rue d'Hauteville, Paris-10e.

Banquet de la Sainte-Cécile de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Le lundi 22 novembre 1965, la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, fidèle à sa tradition, fêtait sa patronne Sainte-Cécile ; culte symbolique qui se perpétue au fil des ans.

Nous avons remarqué, la présence de : M. Louis Amade, conseiller technique auprès de M. le Préfet de Police.

M. Sauvinier, représentant M. le Président du Conseil Municipal.

M. Friederich, directeur général de la Police Municipale.

M. Legay, directeur général honoraire de la Police Municipale.

MM. Nectoux, Pezet, de l'Etat Major de la Police Municipale.

MM. Dutertre, Massacrier, administrateurs.

M. Gaucher, chef du Secrétariat à la Direction Générale de la Police Municipale et ses collaborateurs.

M. Boudon, organisateur des festivités de l'Hôtel de Ville de Paris.

M. Ehrmann, Président de la Confédération Musicale de France.

MM. Thirault, Claisse, directeurs des Conservatoires de Laon et Beauvais.

MM. Ondher, producteur de l'O.R.T.F.

Les artistes et camarades des Orchestres de l'Opéra — Opéra Comique — O.R.T.F. — des Musiques de la Garde Républicaine de Paris — de la Musique de l'Air et des diverses associations des grands concerts.

Cet esprit de lien et de solidarité est un signe de profonde sympathie affectueuse, unissant les membres de notre formation au contact extérieur.

La Fédération syndicale du S.G.P. était représentée par son secrétaire général Monate.

Notre banquet, se déroulait au Cercle Militaire, place Saint-Augustin : le cadre de cette salle contribua admirablement à la totale réussite de cette assemblée.

En termes éloquents, nos deux chefs, MM. Dondeyne et Afchain remercièrent les personnalités présentes.

Nos félicitations à nos collègues combien dévoués, Roisse, Gaussen, Moindrot Gérard, Veidner qui contribuèrent en collaboration avec M. Afchain à la réalisation de ce succès.

Les anciens camarades retraités avaient répondu présent.

Nous les en remercions vivement, car il faut préciser le rôle capital de ceux qui furent par leur persévérance et leur talent les éléments de base de l'édification présente du degré artistique.

M. Friederich, directeur général de la Police Municipale, remit à nos récents camarades retraités une magnifique médaille de bronze frappée au nom de l'intéressé ; hommage de la Musique des Gardiens de la Paix à ses anciens artistes : Houillier, Tourneret, Thevenard, Pignon, Flogny, Deloffre, Chatellain ; toutes nos félicitations à nos amis qui garderont auprès de tous le souvenir d'une carrière bien sympathique.

Aux diverses personnalités, des disques d'enregistrement de la Musique des Gardiens de la Paix furent offerts.

Les musiciens exprimèrent leur estime à M. Dondeyne — Afchain et Bréard Tambour Major, par une remise de souvenirs. Une tombola, a permis à tous nos camarades et amis de conserver un souvenir marquant de ce banquet par l'attribution de magnifiques lots.

Nos orphelins ne furent point oubliés, une somme de 295 F fut collectée, merci à tous les généreux donateurs.

Sainte-Cécile 1965, est pour nous révolue, mais combien nous comprenons la grandeur de notre art musical, qui permet d'élever nos esprits au-dessus des passions dans la joie des grandeurs humaines.

EN SOURIANT...

Monsieur FA instrumentiste

M. FA est instrumentiste. Joue-t-il du tuba (c'est encombrant dans le métro !), du piccolo (vite perdu dans le fond d'une poche !) M. Fa doit subir sa triste condition. M. Fa est musicien. De sa vocation artistique, il en est fier, mais on a tôt fait de lui faire sentir son rôle : M. Fa doit, dans la vie jouer les utilités.

Est-il invité à un bon repas ? Dans le moment d'euphorie qui suit le dessert, tandis que, comme les autres convives, il aimerait savourer la détente et le confort que procure la bonne chère, Mme Maîtresse-de-Maison sussure : « Vous nous jouerez bien quelque chose, mon cher maître... (en de telles circonstances le titre de maître ne se mesure plus en mètres, mais en kilomètres...)

L'assistance, dans une bonhomie toute... digestive, fait chorus. M. Fa, un peu troublé par tant de bonnes choses absorbées, se glisse vers l'instrument. Il y a surtout ce petit « Vougeot » qui lui fait considérer avec anxiété la multiplication par deux des touches noires... et lui fait craindre de façon toute évangélique ce que l'on nomme en langage d'orchestre la multiplication des pains !

Tant pis... Il jouera, il joue. Peu importe son exécution (car il exécute vraiment au sens propre). Discrète d'abord, la conversation s'est enflée et comme dans le « Barbier de Séville », M. Fa croit entendre. « Ah ! j'entends gronder l'orage, quel tumulte, quel tapage... »

Attendre des applaudissements polis, il n'en a cure et M. Fa utilise son arme secrète ; il plaque un accord (sur la sensible), et regagne dignement son assiette, tandis que l'assistance soudain muette et gênée pense que peut-être la musique peut aussi s'écouter. M. Fa se tient coi ; s'il était un grand musicien, que ne pourrait-il répondre à tous ces gens « distingués ».

Chopin, à qui on demandait de jouer une seconde pièce s'écriait « Oh Madame, j'ai si peu mangé... ». Fauré qui s'arrêtait au troisième morceau et qui objectait : « Il est bien tard, cela dérangerait vos voisins » s'entendit répondre : « Oh, par exemple, leur chien nous embête assez souvent ». Quant à Rossini, qui avait fait maigre chère et à qui on annonçait une prochaine invitation, de répondre « Mais certainement, tout de suite si vous voulez ».

= : = : : = : =

Un autre supplice bien connu le M. Fa, c'est l'invité à prêter son concours (pret sans intérêt...) à maintes manifestations qui vont de la communion d'un élève, au mariage de son propriétaire (à cause du terme un peu en retard) jusqu'au cent cinquantième anniversaire de la plus alerte concierge de Paris. Naturellement, ce concours est toujours gracieux, et il n'y a pourtant pas de quoi l'être. Car le grand public admet, une fois pour toute que, hormis les « vedettes » pour qui on n'hésite pas à risquer le fort cachet, les gens de moindre envergure vivent de tout sauf de bon pain.

Tout arrive ! A force de leçons, de participation bénévole à toutes les fêtes de charité, M. Fa, une fois dans sa vie, connaîtra la gloire. Par quelques relations — non musiciennes — il a obtenu d'être le soliste du concert dominical.

Tous les voisins, et même la cousine Ernestine qui jouait du piano en 1905, tous sont là, fidèles au strapontin.

A la fin du concerto, M. Fa a sursauté, une insulte a jailli des balcons : de partout les cris fusent : « Veau, veau ». Il croyant pourtant avoir bien joué, vraiment il ne comprend pas. Et puis il sourit, M. Fa. N'est-il pas indispensable au concert de crier très fort son admiration, et si possible le premier...

La force d'articulation fait appuyer sur la deuxième syllabe et voilà pourquoi tant de gerbes de « vos » déferlent dans nos salles. Il faut s'y faire, c'est une tradition maintenant.

Tiens, dimanche, à l'écoute du concert de la radio, M. Fa les comptera les « vos ». Juste pour se faire une opinion...

D. PAQUETTE

PRIX DES QUATRE SAISONS
Musique Erik Satie

Au sein du Prix des Quatre-Saisons, le chapitre artistique de la Butte Montmartre va décerner un prix de composition musicale de 1.000 francs intitulé : Prix Erik Satie, avec attribution d'une médaille d'or. Ce concours est gratuit et ne comporte aucun droit d'inscription.

Ce concours est ouvert aux compositeurs de musique de chambre actuelle. Thème proposé pour 1966 : Evocation de Montmartre. Durée de l'œuvre : environ 12 minutes pour enregistrement sur 45 tours. La forme imposée est une suite en quatre mouvements pour œuvres orchestrales comprenant sept exécutants au maximum.

Les candidats sans distinction de nationalité et sans limitation d'âge devront faire parvenir le conducteur d'orchestre de leur œuvre ainsi qu'une réduction au piano enregistrée sur bande magnétique 95 cm, au secrétariat du Chapitre Artistique de la Butte Montmartre, 26, rue Gabrielle, Paris (18e) avant le 16 avril 1966.

En parcourant la France

Fin octobre 1965, je me trouvais dans un petit village de Touraine, Veigné, invité par un vieil ami de collège, un fanatique de la musique, M. Louis Cuvillier qui avait fondé au Maroc, en 1936, le Foyer Musical Casablancais, magnifique harmonie qu'il devait diriger pendant plus d'un quart de siècle et qui était affiliée à la Fédération Musicale d'Oranie.

S'étant retiré dans ce charmant coin de France et ne pouvant rester inactif, il demandait au maire, très compréhensif de sa commune l'autorisation de former une société musicale. Celle-ci obtenue, il se mettait immédiatement au travail, et ce dimanche, veille de la Toussaint, j'assistais dans une salle de l'école communale à une répétition. J'eus la grande surprise d'y voir, composant cette formation, des enfants : fillettes et garçons, de 8 à 14 ans, encadrés par quatre adultes, dont un flûtiste ayant appartenu à une harmonie de Mascara (Oranie).

Mais mon étonnement fut bien grand lorsqu'après l'exécution de différents morceaux, je pouvais apprécier les beaux résultats obtenus après un an d'activité.

A l'issue de cette répétition, je m'entretenais avec le prêtre de l'endroit, un mélomane lui aussi, et c'est ainsi que dans cette localité, je constatais que l'accord le plus parfait régnait entre les autorités civiles, religieuses et la population, grâce à l'heureuse initiative de mon cher ami.

Cette jeune phalange devait se produire le 11 novembre dans l'église paroissiale et donner un concert sur la place publique. J'ai eu par la suite des échos de ces manifestations qui remportèrent un éclatant succès.

Je dois ajouter que M. Cuvillier a mis gracieusement à la disposition de ces musiciens, les instruments qui sont sa propriété, et que c'est bénévolement qu'il dispense ses connaissances musicales.

Bel exemple à méditer et à suivre.

Armand FROMENTAL.

Les lauréats du 21e concours international d'exécution musicale - Genève 1965

De 242 candidats inscrits, 162 se sont présentés aux examens éliminatoires du 21e concours international d'exécution musicale de Genève, 1965 ; 57 ont été admis à la seconde épreuve publique et 13 à la troisième avec orchestre.

Ces épreuves ont pris fin le vendredi 1er octobre. Un public nombreux a suivi, jour après jour, ces concours avec grand intérêt. Les 41 jurés, sous la présidence de MM. Roger Vuataz André Marescotti et Jean-Marie Auberson, ont pu constater que le niveau des exécutions a été très élevé ; parmi les lauréats se trouvent quelques talents remarquables.

LES RESULTATS DU CONCOURS

Clavecin. — Pas de 1er prix ; 2e prix de F 2.000 : Mme Elzbieta Stefanska-Lukowicz (Pologne, Cracovie) ; 3e prix de F 500 : Mlle Roswitha Trimborn (Allemagne, Bad Godesberg) ; médaille à l'unanimité : Mlle Flaminia Nardi (Italie, Rome) ; médaille : Mlle Barbara Czajecka (Pologne, Cracovie) ; certificat : Mlle Mireille Lagacé (Canada, Montréal).

Violon. — Pas de 1er prix ; deux 2es prix de F 2.000 chacun, ex-æquo : M. Jean-Jacques Kantorow (France, Cannes) et Mme Catherine Courtois (France, Paris) ; médaille à l'unanimité : M. Varujan Cozighian (Roumanie, Bucarest) ; médaille : M. Donald Weilerstein (U.S.A., Washington) ; certificats : Mlle Catherine Jue (France, Rouen) et M. Klaus Maetzl (Autriche, Vienne).

Chant. — Pas de 1er prix ; deux 2es prix de F 2.500 chacun : M. Ernst-Gerold Schramm (Allemagne, Steinheim) premier nommé et Mlle Francina Gironès (Espagne, Barcelone) ; deux 3es prix de F 1.000 chacun : MM. Koichi Tajima (Japon, Tokyo) et Mugur Bogdan (Roumanie, Cluj) ; médailles : Mlle Clémentine Voorvelt (Afrique du Sud, Johannesburg) première nommée, Ljiljana Molnar (Yougoslavie, Sarajevo) et Stefka Popangelova (Bulgarie, Sofia) et MM. Michel Jarry (France, Paris), Bruno Laplante (Canada, Rigaud) et Szeslaw Zielinski (Pologne, Stuttgart) ; certificats : Mlles, Mmes et MM. Ricardo Cassinelli (Argentine, Buenos-Aires), Claudio Desderi (Italie, Bologne), Howard Dyson (Angleterre, Urmston), Rose Falk (U.S.A., New-York), Amin Feres (Brésil, Ressaquinha), Susanna Ghione (Italie, Asti), Urszula Koszut-Oksatowa (Pologne, Varsovie), Jean Léquipé (France, Bordeaux), Dmitru Nabokov (U.S.A., Milan), Rudiger Schulz-Schrade (Allemagne, Messkirch), Suzanne Summerville (U.S.A., Texas), William Thiessen (Canada, Winnipeg), Ellen Ulrich (Allemagne, Hannovre(et Ewa Wojciak (Pologne, Poznan).

Cor. — Deux premiers prix de F 3.000 chacun, ex-æquo : MM. Jaroslav Kotulan (Tchécoslovaquie, Brno) et Michel Garcin-Marrou (France, Paris) ; médailles : MM. Paul Staicu (Roumanie(Bucarest), et Michael Holtzel (Allemagne, Bamberg) ; certificats : MM. Ivan Chladny (Tchécoslovaquie, Bratislava), Joseph Hishovitz (Afrique du Sud, Pretoria), Wolfgang Hofman (Allemagne, Aichelberg), Miroslav Klanek (Tchécoslovaquie, Brno), Jozef Szczegolski (Pologne, Lodz) et Ryszard Watorowski (Pologne, Varsovie).

Piano. — Pas de premier prix ; 2e prix de F 2.500 : Mlle Ruslana Antonowicz (Autriche, Baltimore) ; 3e prix de F 1.000 : M. Claude Savard (Canada (Montréal) ; médaille avec distinction à l'unanimité : M. Jean-Charles Cheucle (France, Nice) ; médaille à l'unanimité : M. Robert Plantard (France, Nantes) ; médailles : MM. Roman Rudnytsky (U.S.A., New-York) et Anthony Smetona (U.S.A., Cleveland) ; certificats : Mmes, Mlles et MM. Christian Berte (Belgique, Mons), Monique Bouvet (France, Paris), Krassimira Christowa (Bulgarie, Sofia), Susan Halligan (U.S.A., New-York), Jorge Noli (Uruguay, Montevideo) et William Phemister (U.S.A., Los Angeles).

Les prix spéciaux suivants ont été décernés :

Le « Prix Suisse » de F 2.000, offert par le Conseil Fédéral au meilleur interprète d'une œuvre d'un compositeur suisse, à Mlle Barbara Czajecka ;

Le « Prix Henri Gbez » de F 1.000, destiné à la meilleure claveciniste, est décerné à Mme Elzbieta Stefanska-Lukowicz ;

Un prix de F 500, offert par M. A.-P. Waechter, pour un ou une claveciniste particulièrement méritant, est attribué à Mlle Roswitha Trimborn ;

Un prix de F 1.000, offert par M. David Josefowitz et la Guilde du disque, au meilleur ou à la meilleure violoniste, est décerné à M. Jean-Jacques Kantorow ;

Le « Prix Dr Pierre Schmidt » de F 1.000, pour récompenser le ou la violoniste qui s'est distingué par la meilleure interprétation d'une œuvre de Bach ou de Mozart, est attribué à M. Donald Weilerstein ;

Le « Prix culturel Migros-Genève » de F 1.000 pour le meilleur chanteur ou la meilleure cantatrice, est décerné à M. Ernst Gerold Schramm ;

Le « Prix Dr Willi Aebi » de F 1.000, pour la meilleure sonorité de cor, est attribué à M. Wolfgang Hofmann ;

Un prix « Ruggiero Ricci » de F 1.000, est remis au violoniste Varujan Cozighian ;

Le prix de F 1.000, mis à la disposition du concours par un mécène américain en faveur de l'un des titulaires d'un premier prix, n'est pas décerné ; il en est de même du « Prix Ernest Schelling » de F 1.500, destiné à un ou une pianiste particulièrement mérirant ;

Le « Prix Dr Louis Glatt », destiné à la plus belle voix d'alto, n'est pas décerné ; mais il sera augmenté de F 1.000 au concours 1966 ; sa valeur sera donc de F 5.000.

Chaque premier prix reçoit un chronomètre en or, offert par la maison Rolex de Genève.

Grâce à la fondation Pro Helvetia, chaque lauréat reçoit un choix d'œuvres de compositeurs suisses.

Enfin, les Jeunesses musicales de Suisse organisent une tournée de onze concerts en Suisse, du 13 au 25 octobre, avec la pianiste Antonowicz.

En résumé, ont été décernés : 2 premiers prix, 6 seconds prix, 4 troisièmes prix, 16 médailles et 29 certificats. Le montant total des prix s'élève à F suisses 31.500 (y compris les prix spéciaux).

::

Mmes et Mlles Antonowicz (piano), Courtois (violon), Gironès (chant) et Stefanska-Lukowicz (clavecin) et MM. Garcin-Marrou (cor), Kantorow (violon), Kotulan (cor) et Schramm (chant) furent les solistes du concert final des lauréats, avec l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Jean Meylan. La cérémonie de distrimution des prix fut présidée par MM. André Chavanne, conseiller d'Etat, Pierre Bouffard, conseiller administratif ; Rudolf Hartmann, du département politique fédéral ; Edouard Vodoz, du département fédéral de l'Intérieur ; Me André Guinand, président central de la Société suisse de Radiodiffusion et Télévision ; Roger Anbert, directeur du Studio de Genève, et Roger Vuataz, président du Comité du concours.

Le concert final fut radiodiffusé par les postes suisses, par les ondes courtes suisses et par douze institutions de radios européennes.

La télévision romande a tourné un film sur le concours. Le Ciné-Journal suisse a pris des flashes d'actualités de la cérémonie des prix.

STATISTIQUES 1965

Pays	1er prix	2e prix	3e prix	médailles	certificats
France	1	2	—	3	3
Tchécoslovaquie	1	—	—	—	2
Allemagne	—	1	1	1	3
Pologne	—	1	—	2	4
Autriche	—	1	—	—	1
Espagne	—	1	—	—	—
Roumanie	—	—	1	2	—
Canada	—	—	1	1	2
Japon	—	—	1	—	—
U.S.A.	—	—	—	3	5
Italie	—	—	—	1	2
Afrique du Sud	—	—	—	1	1
Bulgarie	—	—	—	1	1
Yougoslavie	—	—	—	1	—
Argentine	—	—	—	—	1
Angleterre	—	—	—	—	1
Belgique	—	—	—	—	1
Brésil	—	—	—	—	1
Uruguay	—	—	—	—	1

2 premiers prix, 6 seconds prix, 4 troisièmes prix, 16 médailles et 29 certificats.
Montant total des prix : F suisses 31.500 (y compris les prix spéciaux).

Orchestre symphonique d'Ile-de-France

On ne saurait trop approuver et encourager l'action de décentralisation musicale de cet excellent orchestre qui, après chacun de ses concerts à la salle Gaveau, se déplace dans diverses communes de la banlieue de Paris pour en donner une seconde audition. Le samedi 13 novembre dernier, j'ai eu le grand plaisir de me trouver parmi de très nombreux auditeurs qui ont applaudi chaleureusement le deuxième concert de la saison 1965-1966. Le programme était dans sa plus grande partie consacré à Mozart par l'exécution de l'Ouverture de Don Juan, le divin Concerto pour clarinettes et orchestre et la Symphonie Haffner. Toutes ces œuvres ont été interprétées à la perfection par cet orchestre de haute qualité dirigé par un chef dont la baguette souple et précise s'est mise entièrement au service de la musique sans jamais se livrer à des effets spectaculaires tout à fait hors de propos. René Chouteau, ce chef extrêmement sympathique, est l'un de ceux qui peuvent servir de modèles à beaucoup d'autres dans l'art de diriger : maximum d'efficacité avec la plus grande simplicité de moyens. Quant à l'interprète du Concerto, Jean Calmel, on peut dire que le très grand succès qu'il a obtenu était amplement mérité. Sa technique est irréprochable mais ce qu'il faut surtout louer en lui c'est son talent d'expression et la très belle qualité de sa sonorité. Il a chanté à ravir le célèbre Adagio, avec une pénétrante sensibilité dans les nuances et, après avoir enlevé avec allégresse le Rondo final qui fut salué par une longue ovation, il regagna modestement sa place de soliste au pupitre des clarinettes pour exécuter le reste du programme.

Nous entendîmes comme avant-dernière pièce de ce beau concert une très intéressante Ouverture de Concert de Pierre-Max Dubois, Grand Prix de Rome, sous l'experte direction de son auteur. Cette œuvre bien sonnante, très fine et spirituelle atteste une élégante maîtrise d'écriture moderne, mais jamais agressive. Elle recueillit très légitimement un magnifique succès.

Ce concert de la Salle Gaveau a été redonné intégralement le 17 novembre au Kremlin-Bicêtre, le 27 novembre à Ivry et le 1er décembre à Choisy-le-Roi. Voilà répétons-le d'excellente et éducative décentralisation artistique. Il nous est très agréable de rappeler qu'en ce qui concerne le domaine de la musique de chambre — et comme je l'ai déjà écrit dans ce journal — l'active société La Pinsonnière de Montfort-l'Amaury, que dirige l'altiste Pierre Grout et dont M. G. Chaumeron est l'administrateur, a entrepris la même mission de décentralisation dans plusieurs communes de l'Ile-de-France. Elle prépare en ce moment un grand concert qu'elle donnera le 23 janvier à l'Ecole Normale de Musique à Paris, pour le centenaire de Romain Rolland, avant de poursuivre son activité en Seine-et-Oise et même ailleurs.

André PETIOT.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

POUR LES 25 ANNEES DE PROFESSORAT DE FERNAND OUBRADOUS AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE

Le mardi 7 décembre dernier, la télévision nous a donné sur la première chaîne une très belle émission en hommage à Fernand Oubradous pour ses 25 ans de professorat au Conservatoire National Supérieur de Musique. On sait en effet que c'est en 1940 qu'il fut nommé, par le regretté directeur Claude Delvincourt, professeur de la classe d'ensemble d'instruments à vent. Le producteur de cette remarquable émission avait réuni autour de leur ancien maître treize virtuoses réputés appartenant aux grands orchestres de Paris pour interpréter la magnifique Grande Sérénade K 361 pour instruments à vent, de Mozart.

Il convient de rappeler en la circonstance que, dans sa carrière pédagogique, Fernand Oubradous a formé des disciples dont certains sont parvenus aujourd'hui aux plus hauts postes d'enseignement. 80 d'entre eux sont professeurs dans les conservatoires ou écoles de musique de France. On compte aussi parmi ses anciens élèves de nombreux artistes étrangers, professeurs aux U.S.A., en Uruguay, au Brésil, en Irlande, au Portugal, et en Suisse.

La présentation de l'émission a été faite supérieurement par Claude Rostand.

Les treize artistes exécutant la Grande Sérénade sous la baguette du maître étaient : Pierre Pierlot et Lucien Debray, hautbois ; Jacques Lancelot et André Pons, clarinettes ; Jean Post et Michel Briquet, cors de basset ; Jacky Magnardi, Xavier Delwarde, André Fournier, et Michel Bergès, cors d'harmonie ; Paul Hongne et Jean Louchez, bassons, Michel Delage, contrebasson.

Toutes nos félicitations à ces excellents artistes qui ont ainsi rendu un hommage si mérité à leur maître pour son quart de siècle de professorat à cette incomparable pépinière d'artistes qu'est, de réputation mondiale, notre conservatoire de la rue de Madrid.

PAUL DUPIN

(Suite de la page 1)

Il vint à Paris où il connut tout de suite la vie de bohème. Pour subsister, il se contenta de quelques modestes emplois à tout faire mais le plus clair de son temps était dévolu à la lecture des traités d'harmonie et des partitions des maîtres. Il était naturellement trop pauvre pour prendre régulièrement des leçons particulières. Il essaya tout de même de glaner quelques conseils auprès de Marmontel, de Théodore Dubois et de Raoul Pugno, mais il fut éconduit. Il réussit cependant, à force de cruelles privations, à prendre quelques leçons avec Emile Durand. Cela ne devait pas durer longtemps car, à la suite d'une violente discussion d'esthétique, il rompit brusquement toute relation avec son maître. Ayant pu assister en 1888 à une représentation de de La Walkyrie à Bruxelles, il fut enthousiasmé par l'art wagnérien qui était alors encore, pour beaucoup de musiciens, considéré comme révolutionnaire. Emile Durand, lui, ne jurait que par l'art de Rossini et vouait Wagner aux gémonies. Dupin, sentant qu'il n'apprendrait rien avec un maître qui, selon lui, n'était qu'un « pion », reprit ses études libres d'autodidacte. Cette décision radicale eût pu être désastreuse chez un étudiant ordinaire mais il en alla tout autrement avec un Paul Dupin qui était prodigieusement doué pour son art par un puissant atavisme.

Ce qui n'arrangea rien dans la situation matérielle du jeune musicien, c'est qu'il fit la folie de se marier alors qu'il était démuni de tout pour se mettre en ménage au cours de l'année 1889. Il perdit une petite fille en 1893 et connut la plus noire misère. Heureusement pour lui et sa femme, il trouva une place de comptable à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, mais la passion de la musique le dévorait toujours. Il prenait sur son sommeil et ses heures de repos le temps qu'il lui fallait pour composer. Ce régime lui valut bientôt une grave maladie nerveuse. Romain Rolland raconte tout cela, ces efforts héroïques pour assouvir cet irrésistible désir de créer de la musique. Et ce qui est véritablement miraculeux, c'est qu'en œuvrant dans ces pires conditions, Paul Dupin ait réussi, malgré d'inévitables négligences d'écriture, à réaliser des compositions d'une réelle beauté, toujours très personnelles. Voici d'ailleurs ce qu'écrit Romain Rolland à son sujet : « La meilleure part de son œuvre passé (donc avant 1908) me semble ses mélodies. Il en a écrit un assez grand nombre, et de tout genre. Il en est qui sont comme des scènes dramatiques : ce ne sont pas celles que je préfère, malgré leur âpre grandiloquence. Il en est d'autres qui sont des paysages d'âmes, paysages d'aube et de soir, au raffinement subtil et mélancolique, comme le Clair de lune religieux, sur des paroles de Mme Marcelle Tinayre, ou comme le beau Crépuscule sur des paroles de Rollinat. Il en est qui sont des monologues fiévreux de l'âme endolorie : tel le Pauvre fou qui songe, expression immédiate et parfaite d'une douloureuse hantise. Une autre classe de ces mélodies a un caractère populaire. Ici, Dupin me semble tout à fait à part dans la musique française. A l'heure qu'il est, après quarante ans, ou peu s'en faut, de démocratie (depuis la fin du Second Empire), nous n'avons pas un seul musicien populaire. Dupin peut être ce musicien : il l'est déjà. Il en a tous les dons, et le premier de tous : il a l'âme populaire, simple et saine ; et puis il connaît le peuple et il l'aime. Il sait écrire de limpides chansons d'enfant, comme sa Cendrillon, il sait trouver le parfum pénétrant et riant des chants de nos provinces françaises, comme dans le « chant berriaud » de ses Trois Bergères ; il sait animer les rudes et gauches silhouettes d'ouvriers et de paysans ; L'Aiguilleur, L'Homme de la Terre, etc... et leur prêter les chants qui leur conviennent ». Et, plus loin, Romain Rolland écrit : « Chose curieuse qu'en certaines de ses musiques, j'ai maintes fois pensé aux Russes, à Moussorgsky que pourtant il ne connaît pas. C'est qu'il y a entre eux des affinités de nature ».

Romain Rolland nous dit comment Paul Dupin produisit un certain nombre de pièces pour piano sur Jean-Christophe. « Dupin était alors tout plein de ce livre qu'il lisait avec une sympathie toute spéciale : car il retrouvait bien des sentiments et des circonstances même qui lui rappelaient sa propre vie. Quelques-unes de ces pièces, lues par divers amis musiciens, les frappèrent comme moi ; et nous eûmes l'idée d'en publier une première série, par souscription. Il se trouva un éditeur artiste qui s'intéressa à Dupin, M. E. Demets : une femme d'un dévouement et d'une activité admirables, Mme E. Marchand, qui se passionna pour l'œuvre, et réussit en quelques semaines à réunir les souscriptions nécessaires. D'autres amitiés intelligentes et bienfaisantes aidèrent puissamment à la réussite de notre petite entreprise. Et c'est ainsi qu'a été présenté au public ce premier recueil de musique. Il est intitulé Jean-Christophe et comprend : I. Oncle Gottfried (Dialogue de l'oncle Gottfried avec son neveu Jean-Christophe) pour piano ; II. Méditation (sur un passage de l'Aube), pour piano ; III. Berceuse à Louisa par son fils Jean-Christophe, pour piano ; IV. Chistliches Wanderlied (Chant du Voyageur chrétien), poème de Paul Gerhardt, pour piano ».

Il faudrait citer tout l'article de Romain Rolland pour bien faire sentir la sincère admiration qu'il éprouvait pour Paul Dupin. Voici comment il termine cet article : « Il y a beaucoup de chances pour qu'un artiste qui a conservé si longtemps, comme Dupin, son âme intacte, dans la rude solitude, la voie maintenant s'épanouir, au grand air. Je l'espère fermement. Dans tous les cas, dès à présent, il a créé non pas seulement quelques belles pièces de musique qui, je crois, resteront, mais il a créé la chose la plus rare aujourd'hui dans le monde artistique de Paris : une personnalité. Il a créé Paul Dupin. Et moi, j'ai eu une des fortunes les plus inespérées qui puissent arriver à un artiste, puisque après avoir écrit Jean-Christophe, j'ai rencontré dans la vie un de ses frères français ».

Et cela est signé : Romain Rolland.

Voyons maintenant ce que Charles Koechlin a écrit en 1923 sur Paul Dupin. Il commence ainsi : « Je ne sais si l'on a raison de prétendre que M. Paul Dupin soit le « douanier Rousseau de la musique ». Je n'y verrais point de blâme. Mais toute comparaison n'offre qu'un à peu près ; cherchons mieux : dans la vie même ». Notons en passant que Koechlin était mieux disposé à établir une comparaison avec le poète Verlaine qu'avec le peintre Rousseau. Et il nous retrace lui aussi la vie pathétique et tourmentée de Paul Dupin, il nous raconte dans quelles pénibles conditions il a dû travailler. Il sait parfaitement comprendre certaines gaucheries d'écriture qu'un puriste ne saurait manquer de relever dans les œuvres d'un autodidacte, même de génie, tel que l'était Dupin. On a relevé aussi des fautes d'harmonie dans les partitions de Berlioz qui avait pourtant étudié au Conservatoire. Mais qu'importe, cela n'a pas empêché Berlioz d'être souvent génial. Ce que Koechlin admire chez Dupin, c'est sa fraîcheur d'expression et son exquise sincérité. Il n'est jamais un primaire, dit-il, mais il est souvent un « primitif », ce qui n'est pas du tout la même chose et n'est nullement péjoratif. Et dans ses chœurs en canon, qui sont remarquables, on retrouve bien l'âme des primitifs flamands. Ce sont, nous dit Koechlin, « des imitations, des canons comme un enchevêtrement de carillons dans la brume dorée des Flandres ». Il aime particulièrement le canon des Béguines, La Bienvenue au Petit, L'Offrande à l'Amitié et l'archaïsme si heureux de S'il plaît à vous, je chanterai, parmi tant d'autres si réussis. Koechlin nous dit que, dans ses harmonies, Dupin a eu instinctivement et bien souvent d'adorables trouvailles. Il cite notamment des suites de neuvièmes antérieures au mouvement debussyste et il conclut son article ainsi : « Ce qui reste de précieux infiniment chez M. Dupin, c'est l'humanité directe et si aimante, de toute sa musique : attendrissement devant la douleur des êtres, comme un rayon de soleil d'automne sur des yeux qui ont pleuré. Heureux qui ne connaît ni l'amertume, ni la sécheresse ! Et que nous sommes loin, avec lui, de la tendance du jour, mode lancée par des littérateurs et des peintres « néo-classiques » qui prétendent construire intellectuellement — dit-on — avec mépris non dissimulé pour ce qui vient du cœur ».

Ce beau jugement de Charles Koechlin correspond parfaitement — je peux en témoigner — à ce que pensait Paul Ladmirault de la musique si expressive et si vraie du bon Paul Dupin, cet artiste d'une sincérité absolue qui a souffert toute sa vie et qui est mort pauvre à quatre-vingt-quatre ans, à Paris, le 6 mars 1949.

Ce qui est navrant, en tout cas, c'est de constater que les officiels, les augures de notre monde musical se soucient comme d'une guigne d'admirables musiques qu'on laisse dormir dans des cartons poussiéreux au lieu de nous les faire entendre. Nous avons dans notre répertoire national de nombreuses partitions qui rafraîchiraient délicieusement et fort à propos le tran-tran routinier des programmes de notre radio et qui remplaceraient avantageusement bien des médiocrités que l'on n'hésite pas un seul instant à nous distribuer généreusement. Et quand un artiste, comme Paul Dupin, a tant souffert dans sa vie pour réaliser un rêve sur lequel on souffle dédaigneusement pour l'éteindre et le rejeter dans le néant, n'est-ce pas scandaleux ?

André PETIOT.

JOURS DE GRÈVE

(Suite de la page 1)

comment éviter l'horrible voix de gorge. Le « potache » astucieux aura vite démontré à son « prof de chant » qu'avec une telle voix (ou pas de voix du tout) une bonne audition, un certain « toupet », on peut faire ce que la terminologie du moment nomme un « tube », donc la célébrité brutale, l'avalanche de millions pour des personnes qui n'ont jamais fait de la musique, mais se vantent encore de n'en pas savoir reconnaître la moindre note. Comme si un docteur se vantait, tel le Docteur Knock, de n'avoir lu que les dépliants pharmaceutiques. Curieuse époque vraiment que de se flatter de ne pas connaître la technique de son métier.

Ces pauvres « idoles » (du moment) finissent d'ailleurs aussi vite qu'elles apparaissent. ce qui est grave, c'est de voir prôner sur nos Chaînes de telles productions, et surtout à dose massive. Mais répondrez vous, à part cette expérience des journées de grèves, cantonnez-vous à une chaîne de « grande musique » puisqu'en France les émissions sont soigneusement canalisées sur trois chaînes. C'est justement, cette spécialisation qui semble gênante, d'autant qu'elle n'est pas équitable. « Inter » est audible de tous et s'occupe de variétés. « France-Culture » d'orientation plus « intellectuelle » diffuse aussi des concerts et il est d'une réception facile. Mais si vous êtes de catégorie non négligeable, qui veulent de la musique de qualité, alors portez-vous sur « France-Musique ».

Le seul inconvénient est que cette chaîne ne peut pas toucher les catégories les plus aptes à la recevoir : les personnes âgées (qui ont des loisirs) et la jeunesse (qui se forme), tous ne pouvant s'acheter un récepteur dont le prix moyen le plus bas se situe autour de 400 F. Car « France-Musique » est seulement diffusé en modulation de fréquence.

Ne parlons pas des postes dits « périphériques ». Ils sont des organes commerciaux et comme tels doivent, par contrat, diffuser le minutage qu'impose la firme discographique dominante. Qu'un chanteur qui a ses propres usines fasse passer ses chansons, quoi de plus naturel finalement !

***

Comment dès lors habituer les jeunes à juger, à trier dans le flot du médiocre. On ne juge qu'après un choix et non, comme ce brave homme qui n'avait jamais mangé que des pommes de terre bouillies et allait partout répétant : « Y-a rien de meilleur que la pomme de terre à l'eau » !...

Il n'est pas question de condamner les variétés ? Il y en a de bonnes et n'est-il pas vrai qu'il faut de « tout pour faire un monde ». Mais à l'instar des chaînes étrangères, il faudrait « panacher » un peu. On ne voit pas pourquoi, des morceaux de « grande musique », d'abord facile, comme le scherzo du « Songe d'une nuit d'été », de Mendelssohn, ou certain extrait de J.-S. Bach de la « Cantate 147 » (mais oui !) (« Jésus que ma joie demeure ») ne pourrait pas s'insérer entre Léo Ferré et Jacques Brel. Quelle transition habile pour amener alors le triomphe des « Play-Back » !

Il faut s'étonner qu'à longueur de journées et d'antenne, ne s'opère pas un contrôle des émissions, ou tout au moins un contrôle plus sévère. On se préoccupe souvent de la question de la santé des populations. Il semble que la santé morale, qui touche au comportement des masses puisse être aussi prise en considération. Dans la vie agitée que chacun mène, nul ne pourra prétendre que les accents d'une musique, proche souvent de l'hystérie collective, peuvent avoir un effet calmant et bienfaisant.

Plus grave encore, est de détruire l'équilibre de la jeunesse du pays, et constater que le goût, l'ouie peuvent être dénaturés à l'aide d'un instrument aussi puissant que la radio. L'esprit d'une génération entière d'auditeur de demain mérite davantage de soins, n'est-il pas vrai.

N'avons-nous pas la S.A.C.E.M. qui se charge de sauvegarder les droits des compositeurs. Pour quand, la création de la S.A.B.E.M. (Société des Auditeurs de Bonne et Enrichissante Musique) !

Après plusieurs tentatives, au cours de ces deux pénibles journées, me trouvant toujours plongé dans un fond sonore d'une telle insuffisance poétique et musicale, j'ai cherché refuge auprès d'un poste étranger, exactement allemand. Dois-je avouer que c'est avec soulagement (et confusion) que j'ai dû constater que même la musique la plus « facile » subissait le traitement normal : recevoir une bonne harmonisation, être chantée par des artistes pouvant justifier de ce minimum que sont la voix et la justesse.

On s'écriera : « Les Allemands, sont musiciens... » Certes, mais s'ils n'y sont pas, on les aide, à le devenir, par la voie des ondes. Honnêtement, faisons un tour de cadran-radio, et il sera bien pénible à notre amour-propre de constater que les « variétés » ne sont pas toujours synonymes d'insuffisance.

Avec un corps professoral, des sociétés musicales, des conservatoires, comme ceux que nous possédons, il est difficilement acceptable qu'un tel nivellement par la base puisse se produire.

Il ne saurait, rappelons-le, question de généraliser, de condamner en bloc... Que l'on permette seulement sur toutes les chaînes l'écoute de tous les genres musicaux et le travail inconscient s'opérant dans les esprits, peut-être nos salles de concerts se rempliront aussi de « fans ». Aimer la musique, c'est la connaître, mais surtout la faire connaître quand elle est bonne !

D. PAQUETTE.

Centenaire de Jean SIBELIUS

Après **Lemminkainen**, nous entendîmes la légende dramatique **Luonnotar** dans laquelle la voix magnifique de Mme Anita Vaalki fit une impression profonde. Cette légende dramatique, comme **Lemminkainen**, fait partie de l'épopée populaire **Kalevala**. Elle évoque la création du monde, l'union de Luonnotar, fille de l'air, avec le vent et les vagues (chant 1 du **Kalevala**). La très belle interprétation de ce chef-d'œuvre sibélien, la superbe voix de la soliste planant sur les chatoiements de l'orchestre, ont été salués par une longue ovation du public.

Venaient ensuite l'une des plus populaires œuvres de Sibelius : **Finlandia** et, pour terminer, la **4e Symphonie en la** (op. 63). **Finlandia** ne manque jamais son effet exaltant avec ses fiers accents de trompettes et la ferveur de ses thèmes patriotiques. Comme je l'ai dit dans mon hommage à Sibelius (article de décembre), cette partition de **Finlandia**, connue dans le monde entier, a plus fait pour la cause de la libération de la Finlande que les efforts conjugués des plus fins diplomates et des plus sincères propagandistes. Quant à la 4e Symphonie, il faut bien dire qu'on ne peut bien en saisir toutes les beautés qu'après plusieurs auditions. Elle est sévère dans sa structure même mais, bien qu'elle semble de prime abord manquer de cohésion, on en garde une impression profonde dès qu'on la connaît bien après l'avoir entendue plusieurs fois ou étudiée de près. J'ai pu en faire moi-même l'expérience. Non seulement j'en ai eu plusieurs auditions par le disque et le festival du 14 décembre, mais j'ai encore pu la réentendre par la retransmission radiophonique de ce même festival qui nous a été donnée le 6 janvier dernier. Jamais je ne l'ai mieux sentie que ce soir-là. A mon avis, si l'on excepte **Finlandia** qui est une œuvre très accessible au public, le programme du 14 décembre était un peu trop sévère pour le public français généralement encore trop peu initié à l'art sibélien. Comme je l'ai dit plus haut, il est regrettable que **Le Cygne de Tuonela** n'ait pas été donné. Et pourquoi aussi ne nous a-t-on pas fait entendre le très beau **Concerto** pour violon et orchestre ? C'eût été, je crois, mieux servir la cause de Sibelius qu'en donnant sa 4e Symphonie, l'une des plus belles, sans doute, mais aussi l'une des moins aisées à comprendre d'emblée. Il reste à notre Radio le devoir de faire entendre bientôt au public français, pour l'initier progressivement à la belle musique sibélienne, d'autres œuvres plus accessibles qui lui permettront ensuite de mieux saisir ses productions plus difficiles. A propos de la 4e Symphonie, je me permettrai une légère critique : dans le finale de cette symphonie, nous avons à peine entendu le motif de quatre notes, plusieurs fois répété dans la partition, du célesta remplaçant le glockenspiel ou les cloches tubulaires. Je dois répéter que tout le programme, supérieurement exécuté, a été applaudi avec enthousiasme par le public très attentif.

Il faut signaler tout spécialement le grand talent de l'excellent chef Paavo Berglund. Signe particulier : il manie sa baguette de la senestre, ce qui ne l'empêche pas de conduire avec maîtrise et... dextérité ! Sa direction a été très appréciée et son très grand succès a été amplement mérité. Ce festival Sibelius a laissé à Paris un très beau souvenir.

Et pour terminer, disons que le concours international de violon qui a eu lieu le 8 décembre dernier, jour exact du centenaire de naissance de Sibelius, a eu pour vainqueur un jeune Russe de dix-neuf ans, Oleg Kagan, qui, devant une vingtaine de concurrents redoutables et après avoir satisfait aux lourdes épreuves éliminatoires parmi de très nombreux compétiteurs, a enlevé la récompense suprême en jouant magnifiquement le Concerto de Sibelius. Retenons ce nom d'Oleg Kagan !

André PETIOT.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

qui pratiquent la musique de chambre l'exécution de ses magnifiques **Sinfonies pour les soupers du Roy**. C'est un moyen de mieux apprécier la valeur de ce grand maître. Je citerai enfin le **Concert de trompettes et timbales** composé pour une fête donnée sur le Grand Canal de Versailles, les **Fontaines de Versailles** en hommage à Louis XIV pour célébrer son retour après un séjour à l'armée du Rhin.

Henry DU MONT (1610-1684) claveciniste et organiste de la chapelle du roi, maître de musique de la reine est certainement plus connu des fidèles qui fréquentent l'Eglise catholique et se souviennent des messes en différents tons qui étaient couramment chantées avant la réforme des offices. La messe du premier ton était une des plus connues. Mais à côté de cette popularité particulière, il fut apprécié dans des composotions importantes pour voix, grand orchestre et orgue. Le **Grand Motet ou Motet concertant** est une forme crée par Henry DU MONT.

Sous-maître de musique à la Chapelle du Roi, puis chef d'orchestre à l'Opéra, après avoir été maître de chapelle à Toulon, Arles et Toulouse, André CAMPRA (1660-1744) vit le jour à Aix-en-Provence. Il écrivit des Motets et des Psaumes mais aussi quelques ouvrages dramatiques : **Silène et Bacchus**, **l'Europe galante**, les **Fêtes Vénitiennes**. Extrait de ce dernier, l'« air du papillon » figurait souvent au programme lorsque le public appréciait les récitals de mélodies. Toute de légèreté et de grâce cette pièce montre l'habileté de Campra dont il faut remarquer aussi l'originalité d'autres airs chantés, des airs de danse et sa science de l'orchestration...

Louis-Nicolas CLERAMBAULT (1676-1749), organiste titulaire à Saint-Sulpice, réussit à se faire admirer par Jean-Jacques ROUSSEAU ! Voilà ce qu'il ne fallait oublier de signaler ici (La France avait donc une musique si ce n'était que celle-là ?). A-t-il séduit l'auteur de l'**Emile** par la noblesse de son style, par sa science polyphonique ou par sa grâce mélodique ? Sachons qu'il signa des cantates telles qu'**Orphée** et **Médée**, des pièces pour le clavecin, des sonates pour deux violons, violoncelle et basse-continue ainsi que des œuvres pour orgue.

Michel MONTECLAIR (1667-1737) a eu du succès avec ses airs à **boire** mais il reste connu par son opéra **Jephté** (tiré de l'Histoire Sainte) et par ses **Concerts pour instruments à vent**.

André DESTOUCHES (1672-1749), élève de Campra, est l'auteur de deux opéras **Callirohé** et **Issé**.

Jean-Joseph MOURET fut surnommé « le musicien des grâces ». Bien qu'ayant écrit des opéras et des ballets, il ne figure pas parmi les représentants les plus marquants de l'art lyrique, mais il faut considérer dans ses **Suites symphoniques** un plan rigoureux libéré des traditions de la Suite.

Dans le domaine religieux, Nicolas BERNIER, maître de musique à la Chapelle Royale, nous laissa des cantates et motets. Il en fut de même pour Henri DESMARETS, Sébastien de BROSSARD (auteur du premier dictionnaire musical français) et Esprit BLANCHARD qui connut une grande célébrité par ses motets.

(à suivre) Pierre PAUBON

(1) Je signale aux flûtistes que certaines de ces pièces furent destinées par l'auteur à d'autres instruments notamment la flûte. C'est le cas des Folies d'Espagne éditées en Allemagne par Barenreiter (Flûte seule).

Nota. — Dans l'article précédent, en dehors de quelques coquilles qui m'ont échappé à la correction, veuillez rectifier la date de naissance du père de Mersenne: 1558 et non 1958!

TEXTES OFFICIELS C. M. F.

STAGE DE MACON 1966

Le stage de Mâcon aura lieu du dimanche 24 juillet au dimanche 7 août.

Ce stage qui comprend deux formations: juniors, de 14 à 17 ans et adultes, à partir de 17 ans, vise à donner un complément musical aux juniors et former des moniteurs pour les écoles de musique et les écoles primaires.

Y sont admis les candidats appartenant à une société fédérée du niveau des cours moyen et supérieur des examens fédéraux.

Les candidatures devront être transmises par lettre à M. Merille, 39, rue du Bois, Montceau-les-Mines, (71), avant le 1er mai pour les anciens stagiaires, ayant priorité, avant le 15 mai, dernier délai, pour les nouveaux.

Les demandes non accompagnées du montant de la participation aux frais (70 F) ne seront pas acceptées.

Les fonds seront versés à M. Merille, C.C.P. 322-76 Dijon.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

Nombre de places : 100.

Voyage remboursé à 50 ou 75 % aller et retour sur une distance de 500 kilomètres aller.

Les demandes d'inscriptions comprendront : nom et prénom, date de naissance, adresse complète, société à laquelle appartient le stagiaire, instrument joué, niveau musical.

Aucune somme, même en cas de force majeure, ne sera rendue.

RECTIFICATIF

LISTE OFFICIELLE DES ŒUVRES A CHOISIR POUR LES CONCOURS C. M. F.

Page 7 :

CHŒURS MIXTES — Deuxième Division — Avril et Annaïk, de Ladmirault. Editions JOBERT et non Joubert.

CHŒURS MIXTES : Ciel, Air et Vents de Jannequin. — Si tost que votre œil ; Pour ma fin toute asseurée ; L'on peut feindre par le cizeau, de Le Blanc, sont éditées aux Editions Françaises de Musique (E.F.M.), 26, rue Beaujon, Paris-8e et non aux Editions France-Musique.

Page 8 :

Œuvres épuisées de Mendelssohn : Chant du Matin — Doux Echo — Joyeux Printemps.

Page 10 :

Prière d'ajouter les adresses suivantes : BILLAUDOT, 14, rue de l'Echiquier, Paris-10e. — JOBERT, 44, rue du Colisée, Paris-8e. — JOUBERT, 25, rue d'Hauteville, Paris-10e.

En ce qui concerne les Editions Andrieu, s'adresser pour les œuvres chorales à la maison Billaudot

Anniversaire du Comité de Liaison

Le mercredi 15 décembre a été célébré le 1er anniversaire de la création du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique dont le siège social est à Paris, 80, rue Taitbout (IXe).

Les 42 organisations affiliées étaient représentées.

Des personnalités artistiques, des journalistes et des parlementaires avaient tenu à venir assurer le Comité de leur sympathie.

Le Président fit un exposé de l'activité déployée pendant l'année, il énuméra les 23 réunions et entrevues qui ont eu lieu au Ministère des Affaires Culturelles, au Ministère de l'Education Nationale, au Ministère de l'Information, au Sénat et à l'Assemblée Nationale, dans le but de faire connaître la dégradation constante des activités musicales françaises.

Chaque personnalités reçut un exemplaire du texte remis au Ministère des Affaires Culturelles.

Il fut annoncé que des Assises Nationnales de la musique auraient lieu à Paris et dans toute la Frane du 20 au 27 mars 1966.

RÉUNIONS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ

3 Mars	Réunion de Presse.
9 Mars	Entrevues avec les candidats aux élections municipale.
29 Mars	Réunion Télé 7 Jours, M. Hillaret.
19 Mai	Réunion chez M. Claude Samuel.
25 Mai	Réunion à l'O.R.T.F.
8 Juin	Réunion avec M. Barrault, O.R.T.F.
15 Juin	Réunion avec M. Landowski.
27 Septembre ..	Ministère des Affaires Culturelles, M. Landowski, inspecteur Gl.
4 Octobre	Ministère des Affaires Culturelles, M. Landowski, inspecteur Gl.
12 Octobre	Assemblée Nationale groupe U.N.R. avec M. André Bord et M. Fernay.
20 Octobre	Assemblée Nationale Rassemblement démocratique, M. Berthouin.
26 Octobre	Assemblée Nationale groupe Communiste, M. Hostier.
27 Octobre	Sénat groupe Socialiste, M. Messaud.
27 Octobre	Sénat groupe R.I., M. Gros.
2 Novembre ..	Ministère des Affaires Culturelles, M. de Saint-Jorre, directeur des Enseignements Artistiques.
3 Novembre ..	Ministère de l'Intérieur, M. Leblond, directeur du Service des Collectivités Locales.
3 Novembre ..	Ministère de l'Education Nationale, M. Knapp, conseiller technique.
4 Novembre ..	Sénat groupe Communiste, M. Louis de Talamoni.
9 Novembre ..	Ministère de l'Information, M. Brochignac, conseiller technique.
9 Novembre ..	Assemblée Nationale groupe Socialiste, M. Marceau Laurent.
12 Novembre ..	C.M.F., M. Hippolyte Ducos, Rassemblement Démocratique, A.N.
30 Novembre ..	Ministère des Affaires Culturelles, M. Trapenard.
14 Décembre ..	Assemblée Nationale, M. le Comte Offenbach.

TEXTE REMIS AU MINISTERE

Nous remercions M. le Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles, d'avoir bien voulu vous mandater pour recevoir notre délégation.

Nous regrettons de ne pas avoir été autorisés à vous présenter un nombre plus important de délégués, notre « Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique » comprenant toutes les activités musicales : l'ensemble des branches de l'enseignement musical, les auteurs et compositeurs, les chefs d'orchestre, les artistes musiciens de toutes catégories, directeurs, acteurs, choristes des théâtres lyriques, les artistes de l'O.R.T.F., l'édition, l'industrie et les commerces de la musique. Au total 41 organisations.

Nous ne venons pas vous présenter des revendications, laissant ces prérogatives aux divers syndicats et organisations groupés dans notre Comité de Liaison, le Comité national de la musique a remis à M. André Malraux, sur sa propre demande, le 5 mars 1965, un mémorandum sur les éléments d'une politique de la musique française, à la rédaction duquel l'ensemble de nos organisations adhérentes ont participé. Nous protestons sur le fait que si peu de suite n'ait été apportée aux conclusions de ces importants travaux. Le Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique entend faire connaître à M. le Ministre d'Etat sa profonde déception en constatant la dégradation constante des activités musicales françaises.

Le 4e plan du développement économique et social élaboré en 1962, pour se terminer en 1965, nous avait permis d'espérer une amélioration des budgets consacrés à toutes les activités musicales, afin que la France retrouve son prestige international en la matière. Notre regret a été encore plus grand de constater l'insuffisance de l'augmentation et même la réduction de certains crédits, d'autant plus que, d'après la déclaration de M. Fernand Icart, rapporteur spécial de la Commission des Finances de l'économie générale et du plan à la tribune de l'Assemblée Nationale, « le 4e plan n'a été excuté qu'à raison de 46 % en ce qui concerne votre domaine. »

Un espoir nous restait : la désignation d'une Commission Nationale pour l'étude des problèmes de la musique créée par un arrêté de M. André Malraux en date du 27 décembre 1962.

Un rapport devait être remis avant le 1er septembre 1963 et faire toutes les suggestions nécessaires à l'établissement du plan d'action dans ce domaine.

Nous avons attendu d'en connaître les conclusions, le rapport sur lequel nous formulons les plus expresses réserves, a été achevé d'imprimer le 26 mars 1965 et a servi de base pour établir les projets des budgets du Ve Plan.

Nous venons d'avoir connaissance des augmentations des crédits pour les différentes activités du Ministère en 1966. Nous constatons, une fois de plus, que la musique ne bénéficie que de sommes très insuffisantes pour lui permettre de tenir son rôle dans le cadre de la vie culturelle de la nation. L'augmentation de 455.000 F pour la musique apparaît comme un abandon...

Les théâtres lyriques de province ne sont également bénéficiaires que d'une aide symbolique et même certains, ne reçoivent pas de subventions. Les 46 écoles nationales de musique ne bénéficient que d'une augmentation de crédits infimes, sans aucun rapport avec la revalorisation nécessaire.

Il faut aussi regretter que le budget artistique de l'O.R.T.F. en matière musicale, soit utilisé en majorité pour des émissions de musique enregistrée. La réduction de nombreuses émissions artistiques et la supression des trois orchestres des postes de Lyon, Marseille, Toulouse portent un préjudice certain et important au marché du travail et cela hypothèque gravement l'avenir. De nombreux artistes et des lauréats du Conservatoire National Supérieur de Paris ne trouvent pas d'emplois leur permettant de vivre décemment.

Il est incontestable que l'effectif insuffisant des orchestres des postes de Lille, Nice, Strasbourg ne leur permet pas d'obtenir la place importante que la valeur de nos artistes doit nous assurer vis-à-vis des postes étrangers.

La délégation du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique a reçu mission de demander à M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles d'user de son autorité pour faire adopter dans l'immédiat les mesures susceptibles d'assurer la reprise et l'essor de toutes les activités musicales dans notre pays.

G. GUERAULT

J. GUERAULT Fils et Cie, Succ.

FABRICANT - EDITEUR

TOUS LES INSIGNES

METAL, METAL ÉMAILLÉ, BRODERIE
COUPES, MEDAILLES, BRELOQUES
(ETUDE DE TOUS PROJETS)
DRAPEAUX DE SOCIETES, BRASSARDS

119, rue Saint-Denis - PARIS-1er

Tél. 236.47.33 — Tarif et album illustré franco

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

(Ordre des Musiciens)

Le 19 décembre 1965, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Association Professionnelle de l'Enseignement Musical. La santé de M. Francell, le président, ne s'étant pas améliorée depuis l'an dernier, ce fut M. Amable Massis, inspecteur général honoraire de la Musique et président d'honneur de l'Association, qui présida et mena les débats. La réunion se tenait dans les locaux de la Confédération Musicale de France.

Une étude approfondie de la situation de la profession a été longuement étudiée. Plusieurs décisions ont été prises du plus haut intérêt, notamment l'appui juridique en cas de nécessité pour tous les membres, plusieurs mises au point ont été faites au sujet de la Caisse d'Allocation Vieillesse.

A l'ordre du jour figurait l'élection du tiers des membres sortants du bureau qui furent réélus à l'unanimité. Le secrétaire général, M. Bréard proposa M. Ehrmann comme président provisoire, tenant compte des lourdes charges qui lui incombent déjà. M. Massis devant l'ambiance chaleureuse de l'auditoire, demanda la transformation de cette élection en présidence définitive qui fut accordée à l'unanimité. Le président Ehrmann annonça la nomination de M. Francell élevé à la présidence d'honneur et Mme Grandfond comme vice-présidente. La séance fut levée au milieu des acclamations.

N.B. — Le Président souhaite que cette association prenne de plus en plus d'importance en apportant à l'enseignement libre un véritable statut. Il invite les professeurs à y adhérer. Pour tous renseignements s'adresser 65, rue Bloud, Paris.

La Sainte-Cécile de l'Amicale des Anciens Musiciens Militaires

La traditionnelle fête de Sainte-Cécile a été cette année célébrée au jour J par l'Amicale des anciens musiciens militaires. Par suite de certaines circonstances fortuites, il est parfois arrivé au cours des années précédentes que cette commémoration de la céleste patronne des musiciens ait eu lieu légèrement en avance ou en retard au sein de l'A.A.M.M. mais, en 1965, ce fut exactement le 22 octobre que de très nombreux sociétaires ont eu la possibilité de se réunir à la sympathique brasserie « Aux Armes de Colmar », en face la gare de l'Est pour accomplir, les rites oratoires et gastronomiques qui s'imposaient. A l'heure H de 19 h 30 eut lieu d'abord l'assemblée générale annuelle et, tout de suite après, les membres de l'amicale qui avaient eu la chance de pouvoir venir ce soir-là se sont attablés dans la salle du banquet avec le bureau et ses invités.

C'est toujours un plaisir renouvelé, pour chacun, que de retrouver dans cette grande fête annuelle et dans une ambiance aussi cordiale tant d'amis qui, pour beaucoup d'entre eux, se trouvent éloignés de la capitale tout au long de l'année. La Sainte-Cécile, qui unit tant de cœurs musiciens, est donc une heureuse occasion de revoir des camarades dont on a été trop longtemps séparé mais qu'on n'a pas oubliés pour autant, loin de là !

Cette année, l'assistance était particulièrement nombreuse et la Fête, dès le début, s'annonçait sous les auspices les plus favorables. Elle a d'ailleurs été fort brillamment réussie mais il y eut malheureusement une ombre jetée sur notre joie quand nous apprîmes que notre cher président Charles Lhomme, malade, ne serait pas parmi nous en cette soirée. Bien qu'obligé de garder la chambre pendant quelque temps, notre très cher président n'a heureusement rien de grave, et nous sommes donc complétement rassurés à son égard. Il n'en reste pas moins que nous avons été profondément déçus de ne pas le voir et d'avoir été naturellement privés, par voie de conséquence, de la présence de Mme Lhomme. Comme il se devait, c'est le vice-président François Menichetti qui remplaça celui qui s'était fait une joie de nous accueillir mais qui a dû bien à regret y renoncer devant la sévère prescription de la Faculté.

A l'heure des toasts, le vice-président a donc lu fidèlement et avec émotion le discours qu'avait préparé de tout cœur notre ami. Nous connaissons tous la bonté et la gentillesse de notre si dévoué président. Il a commencé par nous exprimer sa grande satisfaction de constater — ce qui était rigoureusement exact — combien étaient nombreuses les adhésions à ce banquet qui avait tant d'attrait pour les participants que plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à faire un long et fatigant déplacement pour s'y rendre. Il a présenté selon les lois, de la vieille galanterie française, « les hommages respectueux de tous les sociétaires présents à toutes les dames, gracieuse parure de notre rencontre, » qui avaient bien voulu assister à cette belle Sainte-Cécile, et, aussitôt après, ses remerciements et ses compliments chaleureux sont allés « aux deux distingués présidents d'honneur de l'Amicale, MM. Pierre Dupont et Félicien Foret, qui lui manifestent toujours leur sympathie agissante ». Charles Lhomme a été ensuite si généreux de louanges à l'égard de ses amis de la Confédération Musicale de France, M. Albert Ehrmann, président, et le signataire de ces lignes, que ceux-ci ne sauraient, bien entendu, reproduire eux-mêmes les trop aimables compliments qu'il a cru devoir leur adresser et auxquels ils ont été très sensibles. Charles Lhomme n'a pas manqué de signaler que le président Ehrmann, représentait par intérim le comité national de la musique en l'absence du président Jacques Chailley en mission en Amérique pour une période de six mois. Nous connaissons tous non seulement la parfaite courtoisie de Charles Lhomme mais aussi ses scrupules. Aussi l'avons-nous bien compris quand il nous a dit qu'il aurait voulu remercier séparément tous les présidents car il serait désolé « d'oublier de citer un camarade ». Il ajoutait d'ailleurs ceci « Soyez pourtant persuadés que votre présence à tous nous est infiniment précieuse. » Et il dit également : « Retenus par d'impérieuses obligations, des amis n'ont pu être des nôtres, ils le regrettent comme nous le regrettons nous-mêmes. Qu'il me soit permis d'exprimer à l'ami Plançon toute notre reconnaissance pour avoir réalisé en dépit de multiples difficultés, un premier annuaire de l'Amicale. Il l'aurait désiré plus copieux mais, hélas ! beaucoup de camarades n'ont pas répondu au questionnaire qui leur a été adressé. Pourtant l'insertion était gratuite et sans obligation d'acheter l'ouvrage. J'espère que le prochain tirage sera plus important, grâce à la bonne volonté de tous. » Dans la suite de son discours, le président regrettait que le bulletin de liaison de l'Amicale », fondé en 1954 par l'ami Félicien Foret, ne puisse encore paraître trimestriellement, par suite de circonstances fâcheuses. Mais « grâce à l'amitié du président Ehrmann qui a bien voulu prendre la relève en nous réservant quelques lignes dans ce journal de la C.M.F. qui parait régulièrement chaque mois, nos camarades abonnés à cette publication ont été tenus au courant de nos activités. C'est pourquoi je joins ma profonde gratitude à celle de l'Amicale et prie le président Ehrmann d'accepter nos plus vifs remerciements pour l'intérêt qu'il a bien voulu apporter à nos efforts » Et, pour terminer, Charles Lhomme a remercié de tout cœur tous ses collègues du Bureau « pour les soins attentifs qu'ils apportent au bon fonctionnement de notre association ». Il n'a pas oublié non plus de remercier les amis fidèles des colloques mensuels de l'Amicale au Cercle Militaire.

Ce discours a été longuement acclamé et chacun de nous formait ses vœux pour que la santé de notre excellent et cher président soit bientôt rétablie et que nous ayons de nouveau la joie de sa présence parmi nous. M. Pierre Degenne le dévoué secrétaire général de l'Amicale a prononcé ensuite son discours. Il a dit tout d'abord combien il éprouvait de joie, et même une certaine fierté, de pouvoir saluer ce soir-là la plus belle assistance que nous ayons connue jusqu'alors à à l'Amicale. Comme Charles Lhomme, il salua chaleureusement les personnalités présentes en commençant par les deux présidents d'honneur et il cita ensuite un grand nombre de noms que je n'ai malheureusement pas pu tous retenir, et je m'en excuse. Parmi ces noms, je mentionnerai seulement ceux que je connaissais déjà personnellement ou de réputation, notamment ceux de l'éminent et célèbre violoniste René Bénedetti, professeur au Conservatoire Supérieur de Musique ; M. Victor Charles Candillier, de Bordeaux ; Mme Blachet et son mari, professeur au Conservatoire de Caen et ancien soliste de la Garde, Fernand Blachet ; M. et Mme Tournon, du Havre ; M. Wagner, directeur de l'Ecole de Musique de Honfleur ; le capitaine Félix Boyer et M. Fernand Burle, représentant tous deux les anciens du 46e R.I. ; M. Gillot, ex-clarinette-solo de la Garde, et bien d'autres. M. Fernand Burle a reçu tous les compliments qu'il mérite pour son dévouement qu'il témoigne à l'Amicale en qualité de secrétaire-trésorier. M. Degenne a salué la présence de tous les chefs de musique de la garnison, à l'exception toutefois du commandant Gallet, chef de la Musique de l'Air, qui vient malheureusement de subir une opération chirurgicale. Tous les vœux de l'Amicale vont vers lui pour son complet et prompt rétablissement.

Après ce discours chaleureusement applaudi, le colonel Pierre Dupont se leva pour improviser une charmante allocution exprimant tout son plaisir de se trouver parmi nous et il nous dit combien il était juste de féliciter particulièrement l'ami si dévoué qu'est Pierre Degenne, ce secrétaire général qui a si parfaitement organisé cette soirée de Sainte-Cécile. Voilà un compliment bien mérité auquel tout l'auditoire s'est associé cordialement en applaudissant les paroles du colonel Pierre Dupont. Nous pouvons étendre ce compliment à Mme Pierre Degenne qui, tout en restant modestement effacée, a aidé son mari avec beaucoup de grâce dans ses délicates fonctions.

Nous n'oublierons certainement pas cette belle Sainte-Cécile et nous souhaitons d'en connaître une aussi brillante l'an prochain mais avec la présence de notre cher président et de Mme Charles Lhomme, tous deux en excellente santé.

André PETIOT.

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
20, 21 et 22 mai 1966	VICHY (Allier).	Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. La société désignée sera choisie parmi celles ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années).	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10e.
Pentecôte 29-30 mai 1966	GANNAT (Allier)	Concours de musique - Fête fédérale et congrès de la Fédératio nmusicale du Centre.	Mairie de Gannat (Allier).
29 mai 1966	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant C.I.S.P.M. réservé aux chorales ayant obtenu dans les trois dernières années un 1er prix dans la division d'honneur ou d'excellence.	
12 juin 1966	LUCHON (Hte-Garonne)	Concours batteries-fanfares.	M. Ribis, 39, allées dEtigny, à Luchon.
19 juin 1966	LE MESLE-SUR-SARTHE (Orne)	Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	M. Rouault, Le Mesle-sur-Sarthe (Orne).
19 juin 1966	OUZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)	Concours de musique (Harmonies - Fanfares - Batteries, toutes divisions).	M. Jean Philippe, secrétaire, à Ouzouer-le-Marche (Loir-et-Cher).
19 juin 1966	FLORANGE (Moselle)	Concours international de musique, toutes divisions.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, Florange (57).
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Concours international de musique.	Syndicat d'Initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers).
2 et 3 juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales, tambours et clairons, trompettes, cors, trompes. Formation juniors.	Chambre de Commerce, Macon. B.P. 125.
9 et 10 juillet 1966	VARALLO-SESIA (Italie)	Concours C.I.S.P.M. réservé à une harmonie ayant obtenu dans les trois dernières années un premier prix dans la division d'honneur ou d'excellence.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10e.
Entre 15 juillet et 15 août 1966	KERKRADE (Pays-Bas)	5e concours mondial de musique pour fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à plectres.	Syndicat d'Initiative, B.P. N° 6, Auch (Gers). Concours de musique, Maçon. B.P. 125. Dr. Ir. Wintgens, président, Stichtingsbestuur Wereldmuziekconcours, à Kerkrade (Hollande).
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	Concours de marche.	M Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord)
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Dairon, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
9 juillet 1967	BESANÇON (Doubs)	Concours international de musique.	Mairie de Besançon.
		CONGRES	
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F.	Syndicat d'Initiative, B.P. n° 6, Auch (Gers).
20-21-22 et 23 octobre 1966	PARIS	Congrès d'hiver C.M.F. - Concert - Concours d'excellence.	121, rue La Fayette, Paris-10e.
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire).
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
1er mai 1966	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. le Président de la Société.
7 et 8 mai 1966	LYON (Rhône)	Manifestation populaire d'accordéon.	Président du jury, M. Brun, et conseiller technique, M. Max Francy, président de l'Accordéon-Club de France, 17, rue d'Hauteville, Paris-10e.
15 mai 1966	TRIE-SUR-BAISE (Htes-Pyrénées)	Festival de musique.	Mairie de Trie-sur-Baise (Hautes-Pyrénées).
15 mai 1966	BOULAY (Moselle)	Festival de musique.	M. Jean Fischer, route de Saint-Avold, à Boulay.
15 mai 1966	CHALAMONT (Ain)	Festival de la Fédération musicale des bords de l'Ain.	M. Mallet, à Villieu (Ain).
19 mai 1966	ROCHEFORT-SUR-MER (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. Mathé, « L'Etoile », Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).
Du 20 mai au 10 juillet 1966	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	Festival permanent réservé aux Sociétés françaises et étrangères classées en Division supérieure (Excellence et Honneur). Indemnité prévue.	M. le président du Comité d'organisation des fêtes de Saint-Malo, Hôtel de Ville, Saint-Malo (I.-et-V.)
22 mai 1966	ST-PIERRE-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival de musique, avec la participation de l'Harmonie départementale.	M. Labbé, directeur de la Société Philharmonique, à Saint-Pierre-d'Oléron (Ile-d'Oléron).
22 mai 1966	COMMERCY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie municipale de Commercy.	M. Leroy, directeur de l'Harmonie Hôtel-de-Ville de Commercy.
22 mai 1966	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3e Canton à Reims.	M. Bigotte, président, 6, rue Marie-Stuart, Reims, tél. 47.04.29.
22 mai 1966	AMPLEPUIS (Rhône)	Festival de l'Union départemental du Rhône.	M. Laget, 16, route de Tizy. Amplepuis.
22 mai 1966	VEIGY (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Chablais.	
28, 29 et 30 mai 1966	NEERPELT (Prov. de Liège) Belgique.	Festival de musique pour la Jeunesse réservé aux ensembles vocaux. Délai d'inscription : 1er mars 1966.	Secrétariat Europees Muziekfestival Voor de Jeugd, Stationsstraat 25, Neerpelt (Belgique).
18 et 19 juin 1966	STIRING-WENDEL (Moselle)	Concours festival de chorales.	M. Jean Hoffmann, 1, rue de la Frontière, à Stiring-Wendel.
19 juin 1966	PERIGNY (Charente-Maritime)	Festival - Fête annuelle de la Batterie-Fanfare « La Joyeuse ».	Président de la Batterie-Fanfare.
29 mai 1966	PATAY (Loiret)	Festival de musique.	M. Lemaire Marcel, bd de Verdun, à Patay (Loiret).
29 et 30 mai 1966	CORNY (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny.
29 mai 1966	PONT-A-MOUSSON (M.-et-M.)	Festival de musique.	M. Michel Overney, 35, rue Victor-Hugo, à Pont-à-Mousson.
5 juin 1966	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. G. Lefebvre, 3, rue R.-Schumann, à Guenange.
5 juin 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festivals de chants.	M. Charles Svab, rue des Acacias B 11-4.
5 juin 1966	SEYSSEL (Ain)	Congrès et festival de l'Union départementale de l'Ain.	M. Mallet, 133, rue Vauban, Lyon-6e.
5 juin 1966	NERE (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Jean Caille, président du Comité des fêtes.
5 juin 1966	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)	Festival de musique.	M. Georges Pagegie, 260, rue des Murlins, à Orléans (45).
5 juin 1966	FRONTON (Hte-Garonne)	Festival départemental.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, à Luchon.
5 juin 1966	NOMENY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de la « Renaissance de la Seille ».	Ecrire au Directeur.
11 et 12 juin 1966	POMPEY (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Roger Guyot, Aciéries de Pompey.
12 juin 1966	CRUSNES (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes.
12 juin 1966	TOURNON (Ardèche)	Festival départemental de l'Ardèche.	M. Jourdan, président de l'Harmonie municipale à Tournon.
12 juin 1966	SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)	Festival international.	M. Abram, 2, place Jaboulay, à Saint-Genis-Laval.
12 juin 1966	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. le président.
19 juin 1966	SAINT-MARD (près Surgères) Ch.-M.	Festival de musique.	M. Chamard, directeur.
19 juin 1966	FLORANGE (Moselle)	Concours-Festival de musique.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, à Florange.
25 et 26 juin 1966	CHAMBERY (Savoie)	Festival interdépartemental de musique et congrès de la Fédération musicale du Sud-Est.	M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire et président du Comité d'organisation à Chambery (Tél. 34.14.04)
26 juin 1966	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique Fête des fraises.	M René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Giraud Woippy (Moselle)
26 juin 1966	FONTOY (Moselle)	Festival de musique.	M. Emile Perrini, 142, rue de Verdun, à Fontoy.
26 juin 1966	VILLERUPT (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Marcel Rigolet, 2, rue Gambetta, à Villerupt.
3 juillet 1966	FANNINGES (Hte-Savoie)	Festival de la Fédération de Fancigny.	
3 juillet 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, à Creutzwald.
3 juillet 1966	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Marcel Jager, 5, rue d'Alsace, à Farebersviller.
3 juillet 1966	ROUILLAC (Charente)	Festival de musique.	M. Paul Roy, président de la batterie-harmonie, Rouillac (16).
3 juillet 1966	AU GRAND-PRESSIGNY (I.-et-Loire)	Festival-Concours réservé aux Sociétés de la Fédération.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire).
10 juillet 1966	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Muller, 15, rue du Stade, à L'Hôpital.
10 juillet 1966	ST-AULAYE-S/-DRONNE (Dordogne)	Festival national (pour harmonies, fanfares, chorales, accordéons, batteries-fanfares).	M. Yves Rebière, mairie de St-Aulnaye-sur-Dronne.
24 juillet 1966	CHEVERNY (Loir-et-Cher)	Festival de musique dans le cadre et sur la pièce d'eau du château de Cheverny (L.-et-C.).	M. Gilbert Sommier, secrétaire de la Lyre à Cheverny (Loir-et-Cher).
31 juillet 1966	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin.
31 juillet 1966	PT-L'ABBÉ-D'ARNOULT (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. le président de l'Harmonie à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Charente-Maritime).
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4e Festival international.	M Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
15 août 1966	ILE-DE-RÉ (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile-de-Ré.	
11 septembre 1966	FRANGY (Hte-Savoie)	Festival de la région Annecy - Saint-Julien.	

CONCOURS EN NORMANDIE

Nous avons le plaisir de faire savoir que la ville de Le Mêle-sur-Sarthe (Orne-61) organise pour le dimanche 19 juin 1966, un concours international de Musique ouvert à toutes les sociétés fédérées.

L'organisation est sous le contrôle effectif de notre collègue et ami, M. F. Anne, président de la Fédération de Normandie, vice-président de la C.M.F.

Des avantages substantiels seront alloués aux participants : indemnité kilométrique et prime, par exécutant variant selon le classement de la Société : Honneur 10 F, Excel. 9,50 F, Sup. 9 F, 1re Div. 8,50 F, 2e Div. 8 F, 3e Div. 7,50 F.

Les groupements « juniors », avenir de nos sociétés seront, en dehors des indemnités réglementaires (celles de la 3e Division), récompensés par le Comité organisateur, la C.M.F. et la Fédération de Normandie.

Nous ne pouvons que vous engager à participer à cette manifestation. Si vous pensez donner suite à cette communication, vous avez intérêt à correspondre, dès maintenant, avec M. Daniel Rouault, président du Comité d'organisation, Le Mêle-sur-Sarthe (Orne-61).

L'HARMONICA

L'harmonica ! Petit instrument, grand passé ! La modeste boite est non seulement très répandue de par le monde, mais elle a, assez de prestige pour être la base, d'orchestres complets aux Etats-Unis. On cite même des concerts de musique religieuse donnés à l'église de Walworth en Angleterre par des ensembles d'harmonicistes.

Toutefois cet instrument, qui ne fut qu'un jouet et qui a maintenant ses virtuoses, comme la trompette ou le violon, porte un nom prêtant à confusion. Essayons d'élucider les divers sens qui se cachent sous le mot : harmonica.

Dans la facture d'orgue allemande, on trouve le terme pour préciser l'utilisation d'un jeu de 16 pieds au pédalier, correspondant sensiblement à la sonorité de notre « salicional ».

Ouvrons maintenant l'inépuisable Larousse et, un peu éberlué, nous saurrons que l'harmonica... chimique est un tube de verre dans lequel la combustion de l'hydrogène produit une vibration sonore.

Quant à l'harmonica à.. clous, que nous découvrirons dans quel que traité instrumental, il sera défini comme l'instrument en bois sur lequel sont fixés des tiges d'acier mises en vibrations par un archet.

Laissons ces curiosités pour découvrir les mérites des deux harmonicas qui chose curieuse se succédèrent dans l'histoire de la musique, le premier ne trépassant que pour ne léguer au second que... son nom.

L'harmonica de verre, appelé encore « au doigt mouillé », fut un grand soliste des concerts du 18e siècle. Il consiste en un jeu de verres de cristal, accordés par l'apport d'une quantité d'eau variable. En frottant le bord des verres, avec l'index mouillé, un son cristallin et... strident s'élève. Avouons-le, n'est-ce pas l'amusement des grands et des petits, à la fin de certains bons repas ! Jusqu'à ce que la maitresse de maison excédée coupe la démonstration par un aimable « C'est bientôt fini de jouer comme des gosses ! » Effectivement, l'instrument porte sur les nerfs ; c'est la cause de sa disparition, des cas de folie ayant parait-il été imputé à son emploi trop répété — (des exécutants trop zélés, bien mal récompensés !).

Il fut finalement interdit en Allemagne au 19e siècle, mais il n'intéressait plus personne (sans celà, cette mesure lui aurait procuré, comme il se doit en pareil cas, un regain de faveur).

Le promoteur fut Gluck, en 1743, entendu un Irlandais du nom de Pochrich s'en servir avec succès. Le 24 avril 1764, au théâtre de Haymarket, à Londres, Gluck joua lui-même de ce « music glass harmonica », qui comprenait 26 verres, avec accompagnement d'orchestre. Le triomphe qui suivit, davantage sans doute pour les qualités acrobatiques nécessaires, procura à l'instrument un succès de plus d'un demi-siècle.

En 1763, Benjamin Franklin, le perfectionna en fixant des coupes sur un axe mis en mouvement par une pédale. Les coupes étaient mouillées à chaque tour en passant dans une cuve pleine d'eau.

Une virtuose, Marianne Davies fit connaitre l'harmonica, (ainsi orthographiait Franklin), à Paris en 1765.

Une autre Marianne, Kirchgessner, de son nom ; et aveugle, joua si bien devant Mozart, qu'il composa pour elle un Adagio en ut KV 356, et un quintette pour flûte, hautbois, harmonica, violon et violoncelle (1791) ; Beethoven fut lui-même tenté par la poésie qui émanait des sonorités aériennes : il commis un mélodramme en 1814 qui l'utilisait (Léonora Prohaska). N'omettons pas une méthode de Muller publié en 1788 et les tentatives de rajeunissement de l'instrument dont on a des traces jusqu'en 1820 en Angleterre et en Allemagne, par l'adoption d'un clavier ou d'un archet (clavicylindre de Chladni).

Ainsi disparut celui qui avait fait courir les foules, qui avait tenté l'inspiration des plus grands compositeurs du temps : dans un oubli tel, que rares sont actuellement les exemplaires visibles dans les musées.

Si maintenant, il reste de la musique d'harmonica à exécuter, notre célesta d'orchestre l'accomplit à merveille avec moins de grincements de dents et moins d'eau !

(à suivre)

D. PAQUETTE

AVIS

La Ville de CAYEUX-SUR-MER (Somme) accueillera chaque dimanche du 19 juin au 11 septembre 1966, les Sociétés Musicales qui en feront la demande.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de CAYEUX-SUR-MER.

TEXTES OFFICIELS C. M. F.

STAGE DE MACON 1966

Le stage de Mâcon aura lieu du dimanche 24 juillet au dimanche 7 août.

Ce stage qui comprend deux formations: juniors, de 14 à 17 ans et adultes, à partir de 17 ans, vise à donner un complément musical aux juniors et former des moniteurs pour les écoles de musique et les écoles primaires.

Y sont admis les candidats appartenant à une société fédérée du niveau des cours moyen et supérieur des examens fédéraux.

Les candidatures devront être transmises par lettre à M. Merille, 39, rue du Bois, Montceau-les-Mines, (71), avant le 1er mai pour les anciens stagiaires, ayant priorité, avant le 15 mai, dernier délai, pour les nouveaux.

Les demandes non accompagnées du montant de la participation aux frais (70 F) ne seront pas acceptées.

Les fonds seront versés à M. Merille, C.C.P. 322-76 Dijon.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

Nombre de places : 100.

Voyage remboursé à 50 ou 75 % aller et retour sur une distance de 500 kilomètres aller.

Les demandes d'inscriptions comprendront : nom et prénom, date de naissance, adresse complète, société à laquelle appartient le stagiaire, instrument joué, niveau musical.

Aucune somme, même en cas de force majeure, ne sera rendue.

RECTIFICATIF

LISTE OFFICIELLE DES ŒUVRES A CHOISIR POUR LES CONCOURS C. M. F.

Page 7 :

CHŒURS MIXTES — Deuxième Division — Avril et Annaïk, de Ladmirault. Editions JOBERT et non Joubert.

CHŒURS MIXTES : Ciel, Air et Vents de Jannequin. — Si tost que votre œil ; Pour ma fin toute asseurée ; L'on peut feindre par le cizeau, de Le Blanc, sont éditées aux Editions Françaises de Musique (E.F.M.), 26, rue Beaujon, Paris-8e et non aux Editions France-Musique.

Page 8 :

Œuvres épuisées de Mendelssohn : Chant du Matin — Doux Echo — Joyeux Printemps.

Page 10 :

Prière d'ajouter les adresses suivantes : BILLAUDOT, 14, rue de l'Echiquier, Paris-10e. — JOBERT, 44, rue du Colisée, Paris-8e. — JOUBERT, 25, rue d'Hauteville, Paris-10e.

En ce qui concerne les Editions Andrieu, s'adresser pour les œuvres chorales à la maison Billaudot

Anniversaire du Comité de Liaison

Le mercredi 15 décembre a été célébré le 1er anniversaire de la création du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique dont le siège social est à Paris, 80, rue Taitbout (IXe).

Les 42 organisations affiliées étaient représentées.

Des personnalités artistiques, des journalistes et des parlementaires avaient tenu à venir assurer le Comité de leur sympathie.

Le Président fit un exposé de l'activité déployée pendant l'année, il énuméra les 23 réunions et entrevues qui ont eu lieu au Ministère des Affaires Culturelles, au Ministère de l'Education Nationale, au Ministère de l'Information, au Sénat et à l'Assemblée Nationale, dans le but de faire connaître la dégradation constante des activités musicales françaises.

Chaque personnalités reçut un exemplaire du texte remis au Ministère des Affaires Culturelles.

Il fut annoncé que des Assises Nationales de la musique auraient lieu à Paris et dans toute la Frane du 20 au 27 mars 1966.

RÉUNIONS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ

3 Mars	Réunion de Presse.
9 Mars	Entrevues avec les candidats aux élections municipale.
29 Mars	Réunion Télé 7 Jours, M. Hillaret.
19 Mai	Réunion chez M. Claude Samuel.
25 Mai	Réunion à l'O.R.T.F.
8 Juin	Réunion avec M. Barrault, O.R.T.F.
15 Juin	Réunion avec M. Landowski.
27 Septembre ..	Ministère des Affaires Culturelles, M. Landowski, inspecteur Gl.
4 Octobre	Ministère des Affaires Culturelles, M. Landowski, inspecteur Gl.
12 Octobre	Assemblée Nationale groupe U.N.R. avec M. André Bord et M. Fernay.
20 Octobre	Assemblée Nationale Rassemblement démocratique, M. Berthouin.
26 Octobre	Assemblée Nationale groupe Communiste, M. Hostier.
27 Octobre	Sénat groupe Socialiste, M. Messaud.
27 Octobre	Sénat groupe R.I., M. Gros.
2 Novembre ..	Ministère des Affaires Culturelles, M. de Saint-Jorre, directeur des Enseignements Artistiques.
3 Novembre ..	Ministère de l'Intérieur, M. Leblond, directour du Service des Collectivités Locales.
3 Novembre ..	Ministère de l'Education Nationale, M. Knapp, conseiller technique.
4 Novembre ..	Sénat groupe Communiste, M. Louis de Talamoni.
9 Novembre ..	Ministère de l'Information, M. Brechignac, conseiller technique.
9 Novembre ..	Assemblée Nationale groupe Socialiste, M. Marceau Laurent.
12 Novembre ..	C.M.F., M. Hippolyte Ducos, Rassemblement Démocratique, A.N.
30 Novembre ..	Ministère des Affaires Culturelles, M. Trapenard.
14 Décembre ..	Assemblée Nationale, M. le Comte Offenbach.

TEXTE REMIS AU MINISTERE

Nous remercions M. le Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles, d'avoir bien voulu vous mandater pour recevoir notre délégation.

Nous regrettons de ne pas avoir été autorisés à vous présenter un nombre plus important de délégués, notre « Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique» comprenant toutes les activités musicales : l'ensemble des branches de l'enseignement musical, les auteurs et compositeurs, les chefs d'orchestre, les artistes musiciens de toutes catégories, directeurs, acteurs, choristes des théâtres lyriques, les artistes de l'O.R.T.F., l'édition, l'industrie et les commerces de la musique. Au total 41 organisations.

Nous ne venons pas vous présenter des revendications, laissant ces prérogatives aux divers syndicats et organisations groupés dans notre Comité de Liaison, le Comité national de la musique a remis à M. André Malraux, sur sa propre demande, le 5 mars 1965, un mémorandum sur les éléments d'une politique de la musique française, à la rédaction duquel l'ensemble de nos organisations adhérentes ont participé. Nous protestons sur le fait que si peu de suite n'ait été apportée aux conclusions de ces importants travaux. Le Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique entend faire connaître à M. le Ministre d'Etat sa profonde déception en constatant la dégradation constante des activités musicales françaises.

Le 4e plan du développement économique et social élaboré en 1962, pour se terminer en 1965, nous avait permis d'espérer une amélioration des budgets consacrés à toutes les activités musicales, afin que la France retrouve son prestige international en la matière. Notre regret a été encore plus grand de constater l'insuffisance de l'augmentation et même la réduction de certains crédits, d'autant plus que, d'après la déclaration de M. Fernand Icart, rapporteur spécial de la Commission des Finances de l'économie générale et du plan à la tribune de l'Assemblée Nationale, « le 4e plan n'a été excuté qu'à raison de 46 % en ce qui concerne votre domaine. »

Un espoir nous restait : la désignation d'une Commission Nationale pour l'étude des problèmes de la musique créée par un arrêté de M. André Malraux en date du 27 décembre 1962.

Un rapport devait être remis avant le 1er septembre 1963 et faire toutes les suggestions nécessaires à l'établissement du plan d'action dans ce domaine.

Nous avons attendu d'en connaître les conclusions, le rapport sur lequel nous formulons les plus expresses réserves, a été achevé d'imprimer le 26 mars 1965 et a servi de base pour établir les projets des budgets du Ve Plan.

Nous venons d'avoir connaissance des augmentations des crédits pour les différentes activités du Ministère en 1966. Nous constatons, une fois de plus, que la musique ne bénéficie que de sommes très insuffisantes pour lui permettre de tenir son rôle dans le cadre de la vie culturelle de la nation. L'augmentation de 455.000 F pour la musique apparaît comme un abandon...

Les théâtres lyriques de province ne sont également bénéficiaires que d'une aide symbolique et même certains, ne reçoivent pas de subventions. Les 46 écoles nationales de musique ne bénéficient que d'une augmentation de crédits infimes, sans aucun rapport avec la revalorisation nécessaire.

Il faut aussi regretter que le budget artistique de l'O.R.T.F. en matière musicale, soit utilisé en majorité pour des émissions de musique enregistrée. La réduction de nombreuses émissions artistiques et la supression des trois orchestres des postes de Lyon, Marseille, Toulouse portent un préjudice certain et important au marché du travail et cela hypothèque gravement l'avenir. De nombreux artistes et des lauréats du Conservatoire National Supérieur de Paris ne trouvent pas d'emplois leur permettant de vivre décemment.

Il est incontestable que l'effectif insuffisant des orchestres des postes de Lille, Nice, Strasbourg ne leur permet pas d'obtenir la place importante que la valeur de nos artistes doit nous assurer vis-à-vis des postes étrangers.

La délégation du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique a reçu mission de demander à M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles d'user de son autorité pour faire adopter dans l'immédiat les mesures susceptibles d'assurer la reprise et l'essor de toutes les activités musicales dans notre pays.

G. GUERAULT

J. GUERAULT Fils et Cie, Succ.

FABRICANT - EDITEUR

TOUS LES INSIGNES

METAL, METAL ÉMAILLÉ, BRODERIE

COUPES, MEDAILLES, BRELOQUES

(ETUDE DE TOUS PROJETS)

DRAPEAUX DE SOCIETES, BRASSARDS

119, rue Saint-Denis - PARIS-1er

Tél. 236.47.33 — Tarif et album illustré franco

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

(Ordre des Musiciens)

Le 19 décembre 1965, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Association Professionnelle de l'Enseignement Musical. La santé de M. Francell, le président, ne s'étant pas améliorée depuis l'an dernier, ce fut M. Amable Massis, inspecteur général honoraire de la Musique et président d'honneur de l'Association, qui présida et mena les débats. La réunion se tenait dans les locaux de la Confédération Musicale de France.

Une étude approfondie de la situation de la profession a été longuement étudiée. Plusieurs décisions ont été prises du plus haut intérêt, notamment l'appui juridique en cas de nécessité pour tous les membres, plusieurs mises au point ont été faites au sujet de la Caisse d'Allocation Vieillesse.

A l'ordre du jour figurait l'élection du tiers des membres sortants du bureau qui furent réélus à l'unanimité. Le secrétaire général, M. Bréard proposa M. Ehrmann comme président provisoire, tenant compte des lourdes charges qui lui incombent déjà. M. Massis devant l'ambiance chaleureuse de l'auditoire, demanda la transformation de cette élection en présidence définitive qui fut accordée à l'unanimité. Le président Ehrmann annonça la nomination de M. Francell élevé à la présidence d'honneur et Mme Grandfond comme vice-présidente. La séance fut levée au milieu des acclamations.

N. B. — Le Président souhaite que cette association prenne de plus en plus d'importance en apportant à l'enseignement libre un véritable statut. Il invite les professeurs à y adhérer. Pour tous renseignements s'adresser 65, rue Bloud, Paris.

La Sainte-Cécile de l'Amicale des Anciens Musiciens Militaires

La traditionnelle fête de Sainte-Cécile a été cette année célébrée au jour J par l'Amicale des anciens musiciens militaires. Par suite de certaines circonstances fortuites, il est parfois arrivé au cours des années précédentes que cette commémoration de la céleste patronne des musiciens ait eu lieu légèrement en avance ou en retard au sein de l'A.A.M.M. mais, en 1965, ce fut exactement le 22 octobre que de très nombreux sociétaires ont eu la possibilité de se réunir à la sympathique brasserie « Aux Armes de Colmar », en face la gare de l'Est pour accomplir, les rites oratoires et gastronomiques qui s'imposaient. A l'heure H de 19 h 30 eut lieu d'abord l'assemblée générale annuelle et, tout de suite après, les membres de l'amicale qui avaient eu la chance de pouvoir venir ce soir-là se sont attablés dans la salle du banquet avec le bureau et ses invités.

C'est toujours un plaisir renouvelé, pour chacun, que de retrouver dans cette grande fête annuelle et dans une ambiance aussi cordiale tant d'amis qui, pour beaucoup d'entre eux, se trouvent éloignés de la capitale tout au long de l'année. La Sainte-Cécile, qui unit tant de cœurs musiciens, est donc une heureuse occasion de revoir des camarades dont on a été trop longtemps séparé mais qu'on n'a pas oubliés pour autant, loin de là !

Cette année, l'assistance était particulièrement nombreuse et la Fête, dès le début, s'annonçait sous les auspices les plus favorables. Elle a d'ailleurs été fort brillamment réussie mais il y eut malheureusement une ombre jetée sur notre joie quand nous apprîmes que notre cher président Charles Lhomme, malade, ne serait pas parmi nous en cette soirée. Bien qu'obligé de garder la chambre pendant quelque temps, notre très cher président n'a heureusement rien de grave, et nous sommes donc complètement rassurés à son égard. Il n'en reste pas moins que nous avons été profondément déçus de ne pas le voir et d'avoir été naturellement privés, par voie de conséquence, de la présence de Mme Lhomme. Comme il se devait, c'est le vice-président François Menichetti qui remplaça celui qui s'était fait une joie de nous accueillir mais qui a dû bien à regret y renoncer devant la sévère prescription de la Faculté.

A l'heure des toasts, le vice-président a donc lu fidèlement et avec émotion le discours qu'avait préparé de tout cœur notre ami. Nous connaissons tous la bonté et la gentillesse de notre si dévoué président. Il a commencé par nous exprimer sa grande satisfaction de constater — ce qui était rigoureusement exact — combien étaient nombreuses les adhésions à ce banquet qui avait tant d'attrait pour les participants que plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à faire un long et fatigant déplacement pour s'y rendre. Il a présenté selon les lois, de la vieille galanterie française, « les hommages respectueux de tous les sociétaires présents à toutes les dames, gracieuse parure de notre rencontre, » qui avaient bien voulu assister à cette belle Sainte-Cécile, et, aussitôt après, ses remerciements et ses compliments chaleureux sont allés « aux deux distingués présidents d'honneur de l'Amicale, MM. Pierre Dupont et Félicien Foret, qui lui manifestent toujours leur sympathie agissante ». Charles Lhomme a été ensuite si généreux de louanges à l'égard de ses amis de la Confédération Musicale de France. M. Albert Ehrmann, président, et le signataire de ces lignes, que ceux-ci ne sauraient, bien entendu, reproduire eux-mêmes les trop aimables compliments qu'il a cru devoir leur adresser et auxquels ils ont été très sensibles. Charles Lhomme n'a pas manqué de signaler que le président Ehrmann, représentait par intérim le comité national de la musique en l'absence du président Jacques Chailley en mission en Amérique pour une période de six mois. Nous connaissons tous non seulement la parfaite courtoisie de Charles Lhomme mais aussi ses scrupules. Aussi l'avons-nous bien compris quand il nous a dit qu'il aurait voulu remercier séparément tous les présidents car il serait désolé « d'oublier de citer un camarade ». Il ajoutait d'ailleurs ceci « Soyez pourtant persuadés que votre présence à tous nous est infiniment précieuse. » Et il dit également : « Retenus par d'impérieuses obligations, des amis n'ont pu être des nôtres, ils le regrettent comme nous le regrettons nous-mêmes. Qu'il me soit permis d'exprimer à l'ami Plançon toute notre reconnaissance pour avoir réalisé en dépit de multiples difficultés, un premier annuaire de l'Amicale. Il l'aurait désiré plus copieux mais, hélas ! beaucoup de camarades n'ont pas répondu au questionnaire qui leur a été adressé. Pourtant l'insertion était gratuite et sans obligation d'acheter l'ouvrage. J'espère que le prochain tirage sera plus important, grâce à la bonne volonté de tous. » Dans la suite de son discours, le président regrettait que le bulletin de liaison de l'Amicale », fondé en 1954 par l'ami Félicien Foret, ne puisse encore paraître trimestriellement, par suite de circonstances fâcheuses. Mais « grâce à l'amitié du président Ehrmann qui a bien voulu prendre la relève en nous réservant quelques lignes dans ce journal de la C.M.F. qui paraît régulièrement chaque mois, nos camarades abonnés à cette publication ont été tenus au courant de nos activités. C'est pourquoi je joins ma profonde gratitude à celle de l'Amicale et prie le président Ehrmann d'accepter nos plus vifs remerciements pour l'intérêt qu'il a bien voulu apporter à nos efforts » Et, pour terminer, Charles Lhomme a remercié de tout cœur tous ses collègues du Bureau « pour les soins attentifs qu'ils apportent au bon fonctionnement de notre association ». Il n'a pas oublié non plus de remercier les amis fidèles des colloques mensuels de l'Amicale au Cercle Militaire.

Ce discours a été longuement acclamé et chacun de nous formait ses vœux pour que la santé de notre excellent et cher président soit bientôt rétablie et que nous ayons de nouveau la joie de sa présence parmi nous. M. Pierre Degenne le dévoué secrétaire général de l'Amicale a prononcé ensuite son discours. Il a dit tout d'abord combien il éprouvait de joie, et même une certaine fierté, de pouvoir saluer ce soir-là la plus belle assistance que nous ayons connue jusqu'alors à à l'Amicale. Comme Charles Lhomme, il salua chaleureusement les personnalités présentes en commençant par les deux présidents d'honneur et il cita ensuite un grand nombre de noms que je n'ai malheureusement pas pu tous retenir, et je m'en excuse. Parmi ces noms, je mentionnerai seulement ceux que je connaissais déjà personnellement ou de réputation, notamment ceux de l'éminent et célèbre violoniste René Benedetti, professeur au Conservatoire Supérieur de Musique ; M. Victor Charles Candillier, de Bordeaux ; Mme Blachet et son mari, professeur au Conservatoire de Caen et ancien soliste de la Garde, Fernand Blachet ; M. et Mme Tournon, du Havre ; M. Wagner, directeur de l'Ecole de Musique de Honfleur ; le capitaine Félix Boyer et M. Fernand Burle, représentant tous deux les anciens du 46e R.I. ; M. Gillot, ex-clarinette-solo de la Garde, et bien d'autres. M. Fernand Burle a reçu tous les compliments qu'il mérite pour son dévouement qu'il témoigne à l'Amicale en qualité de secrétaire-trésorier. M. Degenne a salué la présence de tous les chefs de musique de la garnison, à l'exception toutefois du commandant Gallet, chef de la Musique de l'Air, qui vient malheureusement de subir une opération chirurgicale. Tous les vœux de l'Amicale vont vers lui pour son complet et prompt rétablissement.

Après ce discours chaleureusement applaudi, le colonel Pierre Dupont se leva pour improviser une charmante allocution exprimant tout son plaisir de se trouver parmi nous et il nous dit combien il était juste de féliciter particulièrement l'ami si dévoué qu'est Pierre Degenne, ce secrétaire général qui a si parfaitement organisé cette soirée de Sainte-Cécile. Voilà un compliment bien mérité auquel tout l'auditoire s'est associé cordialement en applaudissant les paroles du colonel Pierre Dupont. Nous pouvons étendre ce compliment à Mme Pierre Degenne qui, tout en restant modestement effacée, a aidé son mari avec beaucoup de grâce dans ses délicates fonctions.

Nous n'oublierons certainement pas cette belle Sainte-Cécile et nous souhaitons d'en connaître une aussi brillante l'an prochain mais avec la présence de notre cher président et de Mme Charles Lhomme, tous deux en excellente santé.

André PETIOT.

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
20, 21 et 22 mai 1966	VICHY (Allier).	Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. La société désignée sera choisie parmi celles ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années).	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10e.
Pentecôte 29-30 mai 1966	GANNAT (Allier)	Concours de musique - Fête fédérale et congrès de la Fédératio nmusicale du Centre.	Mairie de Gannat (Allier).
29 mai 1966	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant C.I.S.P.M. réservé aux chorales ayant obtenu dans les trois dernières années un 1er prix dans la division d'honneur ou d'excellence.	
12 juin 1966	LUCHON (Hte-Garonne)	Concours batteries-fanfares.	M. Ribis, 39, allées dEtigny, à Luchon.
19 juin 1966	LE MESLE-SUR-SARTHE (Orne)	Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	M. Rouault, Le Mesle-sur-Sarthe (Orne).
19 juin 1966	OUZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)	Concours de musique (Harmonies - Fanfares - Batteries, toutes divisions).	M. Jean Philippe, secrétaire, à Ouzouer-le-Marche (Loir-et-Cher).
19 juin 1966	FLORANGE (Moselle)	Concours international de musique, toutes divisions.	M. Pierre Jacquiot, 11, rue Neuve, Florange (57).
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Concours international de musique.	Syndicat d'Initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers).
2 et 3 juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales, tambours et clairons, trompettes, cors, trompes. Formation juniors.	Chambre de Commerce, Macon. B.P. 125.
9 et 10 juillet 1966	VARALLO-SESIA (Italie)	Concours C.I.S.P.M. réservé à une harmonie ayant obtenu dans les trois dernières années un premier prix dans la division d'honneur ou d'excellence.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10e.
Entre 15 juillet et 15 août 1966	KERKRADE (Pays-Bas)	5e concours mondial de musique pour fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à plectres.	Syndicat d'initiative, B.P. N° 6, Auch (Gers).
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	Concours de marche.	Concours de musique, Maçon. B.P. 125.
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	Dr. Ir. Wintgens, président, Stichtingsbestuur Wereldmuziekconcours, à Kerkrade (Hollande).
9 juillet 1967	BESANÇON (Doubs)	Concours international de musique.	M. Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord)
			M. Dairon, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
			Mairie de Besançon.
		CONGRES	
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F.	Syndicat d'Initiative, B.P. n° 6, Auch (Gers).
20-21-22 et 23 octobre 1966	PARIS	Congrès d'hiver C.M.F. - Concert - Concours d'excellence.	121, rue La Fayette, Paris-10e.
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire).
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
1er mai 1966	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. le Président de la Société.
7 et 8 mai 1966	LYON (Rhône)	Manifestation populaire d'accordéon.	Président du jury, M. Brun, et conseiller technique, M. Max Francy, président de l'Accordéon-Club de France, 17, rue d'Hauteville, Paris-10e.
15 mai 1966	TRIE-SUR-BAISE (Htes-Pyrénées)	Festival de musique.	Mairie de Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées).
15 mai 1966	BOULAY (Moselle)	Festival de musique.	M. Jean Fischer, route de Saint-Avold, à Boulay.
15 mai 1966	CHALAMONT (Ain)	Festival de la Fédération musicale des bords de l'Ain.	M. Mallet, à Villieu (Ain).
19 mai 1966	ROCHEFORT-SUR-MER (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. Mathé, « L'Etoile », Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).
Du 20 mai au 10 juillet 1966	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	Festival permanent réservé aux Sociétés françaises et étrangères classées en Division supérieure (Excellence et Honneur). Indemnité prévue.	M. le président du Comité d'organisation des fêtes de Saint-Malo, Hôtel de Ville, Saint-Malo (I.-et-V.)
22 mai 1966	ST-PIERRE-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival de musique, avec la participation de l'Harmonie départementale.	M. Labbé, directeur de la Société Philharmonique, à Saint-Pierre-d'Oléron (Ile-d'Oléron).
22 mai 1966	COMMERCY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie municipale de Commercy.	M. Leroy, directeur de l'Harmonie Hôtel-de-Ville de Commercy.
22 mai 1966	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3e Canton à Reims.	M. Bigotte, président, 6, rue Marie-Stuart, Reims, tél. 47.04.29.
22 mai 1966	AMPLEPUIS (Rhône)	Festival de l'Union départemental du Rhône.	M. Laget, 16, route de Tizy. Amplepuis.
22 mai 1966	VEIGY (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Chablais.	
28, 29 et 30 mai 1966	NEERPELT (Prov. de Liège) Belgique.	Festival de musique pour la Jeunesse réservé aux ensembles vocaux. Délai d'inscription : 1er mars 1966.	Secrétariat Europees Muziekfestival Voor de Jeugd, Stationsstraat 25, Neerpelt (Belgique).
18 et 19 juin 1966	STIRING-WENDEL (Moselle)	Concours festival de chorales.	M. Jean Hoffmann, 1, rue de la Frontière, à Stiring-Wendel.
19 juin 1966	PERIGNY (Charente-Maritime)	Festival - Fête annuelle de la Batterie-Fanfare « La Joyeuse ».	Président de la Batterie-Fanfare.
29 mai 1966	PATAY (Loiret)	Festival de musique.	M. Lemaire Marcel, bd de Verdun, à Patay (Loiret).
29 et 30 mai 1966	CORNY (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny.
29 mai 1966	PONT-A-MOUSSON (M.-et-M.)	Festival de musique.	M. Michel Overney, 35, rue Victor-Hugo, à Pont-à-Mousson.
5 juin 1966	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. G. Lefebvre, 3, rue R.-Schumann, à Guenange.
5 juin 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festivals de chants.	M. Charles Svab, rue des Acacias B 11-4.
5 juin 1966	SEYSSEL (Ain)	Congrès et festival de l'Union départementale de l'Ain.	M. Mallet, 133, rue Vauban, Lyon-6e.
5 juin 1966	NERE (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Jean Caille, président du Comité des fêtes.
5 juin 1966	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)	Festival de musique.	M. Georges Pagegie, 260, rue des Murlins, à Orléans (45).
5 juin 1966	FRONTON (Hte-Garonne)	Festival départemental.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, à Luchon.
5 juin 1966	NOMENY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de la « Renaissance de la Seille ».	Ecrire au Directeur.
11 et 12 juin 1966	POMPEY (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Roger Guyot, Aciéries de Pompey.
12 juin 1966	CRUSNES (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes.
12 juin 1966	TOURNON (Ardèche)	Festival départemental de l'Ardèche.	M. Jourdan, président de l'Harmonie municipale à Tournon.
12 juin 1966	SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)	Festival international.	M. Abram, 2, place Jaboulay, à Saint-Genis-Laval.
12 juin 1966	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. le président.
19 juin 1966	SAINT-MARD (près Surgères) Ch.-M.	Festival de musique.	M. Chamard, directeur.
19 juin 1966	FLORANCE (Moselle)	Concours-Festival de musique.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, à Florange.
25 et 26 juin 1966	CHAMBERY (Savoie)	Festival interdépartemental de musique et congrès de la Fédération musicale du Sud-Est.	M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire et président du Comité d'organisation à Chambéry (Tél. 34.14.04)
26 juin 1966	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique Fête des fraises.	M. Rene Thiriet, vice-président, 3, rue Général-Gibon Woippy (Moselle)
26 juin 1966	FONTOY (Moselle)	Festival de musique.	M. Emile Perrini, 142, rue de Verdun, à Fontoy.
26 juin 1966	VILLERUPT (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Marcel Rigolet, 2, rue Gambetta, à Villerupt.
3 juillet 1966	FANNINGES (Hte-Savoie)	Festival de la Fédération de Fancigny.	
3 juillet 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, à Creutzwald.
3 juillet 1966	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Marcel Jager, 5, rue d'Alsace, à Farebersviller.
3 juillet 1966	ROUILLAC (Charente)	Festival de musique.	M. Paul Roy, président de la batterie-harmonie, Rouillac (16).
3 juillet 1966	AU GRAND-PRESSIGNY (I.-et-Loire)	Festival-Concours réservé aux Sociétés de la Fédération.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire).
10 juillet 1966	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Muller, 15, rue du Stade, à L'Hôpital.
10 juillet 1966	ST-AULAYE-S/-DRONNE (Dordogne)	Festival national (pour harmonies, fanfares, chorales, accordéons, batteries-fanfares).	M. Yves Rebière, mairie de St-Aulnaye-sur-Dronne.
24 juillet 1966	CHEVERNY (Loir-et-Cher)	Festival de musique dans le cadre et sur la pièce d'eau du château de Cheverny (L.-et-C.).	M. Gilbert Sommier, secrétaire de la Lyre à Cheverny (Loir-et-Cher).
31 juillet 1966	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin.
31 juillet 1966	PT-L'ABBE-D'ARNOULT (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. le président de l'Harmonie à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Charente-Maritime).
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	1e Festival international.	M. Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
15 août 1966	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile-de-Ré.	
11 septembre 1966	FRANGY (Hte-Savoie)	Festival de la région Annecy - Saint-Julien.	

CONCOURS EN NORMANDIE

Nous avons le plaisir de faire savoir que la ville de Le Mêle-sur-Sarthe (Orne-61) organise pour le dimanche 19 juin 1966, un concours international de Musique ouvert à toutes les sociétés fédérées.

L'organisation est sous le contrôle effectif de notre collègue et ami, M. F. Anne, président de la Fédération de Normandie, vice-président de la C.M.F.

Des avantages substantiels seront alloués aux participants : indemnité kilométrique et prime, par exécutant variant selon le classement de la Société : Honneur 10 F, Excel. 9.50 F, Sup. 9 F, 1re Div. 8,50 F, 2e Div. 8 F, 3e Div. 7,50 F.

Les groupements « juniors », avenir de nos sociétés seront, en dehors des indemnités réglementaires (celles de la 3e Division), récompensés par le Comité organisateur, la C.M.F. et la Fédération de Normandie.

Nous ne pouvons que vous engager à participer à cette manifestation. Si vous pensez donner suite à cette communication, vous avez intérêt à correspondre, dès maintenant, avec M. Daniel Rouault, président du Comité d'organisation, Le Mêle-sur-Sarthe Orne-61).

L'HARMONICA

L'harmonica ! Petit instrument, grand passé ! La modeste boite est non seulement très répandue de par le monde, mais elle a, assez de prestige pour être la base, d'orchestres complets aux Etats-Unis. On cite même des concerts de musique religieuse donnés à l'église de Walworth en Angleterre par des ensembles d'harmonicistes.

Toutefois cet instrument, qui ne fut qu'un jouet et qui a maintenant ses virtuoses, comme la trompette ou le violon, porte un nom prêtant à confusion. Essayons d'élucider les divers sens qui se cachent sous le mot : harmonica.

Dans la facture d'orgue allemande, on trouve le terme pour préciser l'utilisation d'un jeu de 16 pieds au pédalier, correspondant sensiblement à la sonorité de notre « salicional ».

Ouvrons maintenant l'inépuisable Larousse et, un peu éberlué, nous saurrons que l'harmonica... chimique est un tube de verre dans lequel la combustion de l'hydrogène produit une vibration sonore.

Quant à l'harmonica à... clous, que nous découvrirons dans quel que traité instrumental, il sera défini comme l'instrument en bois sur lequel sont fixés des tiges d'acier mises en vibrations par un archet.

Laissons ces curiosités pour découvrir les mérites des deux harmonicas qui chose curieuse se succédèrent dans l'histoire de la musique, le premier ne trépassant que pour ne léguer au second que... son nom.

L'harmonica de verre, appelé encore « au doigt mouillé », fut un grand soliste des concerts du 18e siècle. Il consiste en un jeu de verres de cristal, accordés par l'apport d'une quantité d'eau variable. En frottant le bord des verres, avec l'index mouillé, un son cristallin et... strident s'élève. Avouons-le, n'est-ce pas l'amusement des grands et des petits, à la fin de certains bons repas ! Jusqu'à ce que la maitresse de maison excédée coupe la démonstration par un aimable « C'est bientôt fini de jouer comme des gosses ! » Effectivement, l'instrument porte sur les nerfs ; c'est la cause de sa disparition, des cas de folie ayant paraît-il été imputé à son emploi trop répété — (des exécutants trop zélés, bien mal récompensés !).

Il fut finalement interdit en Allemagne au 19e siècle, mais il n'intéressait plus personne (sans celà, cette mesure lui aurait procuré, comme il se doit en pareil cas, un regain de faveur).

Le promoteur fut Gluck, en 1743, entendu un Irlandais du nom de Pochrich s'en servir avec succès. Le 24 avril 1764, au théâtre de Haymarket, à Londres, Gluck joua lui-même de ce « music glass harmonica », qui comprenait 26 verres, avec accompagnement d'orchestre. Le triomphe qui suivit, davantage sans doute pour les qualités acrobatiques nécessaires, procura à l'instrument un succès de plus d'un demi-siècle.

En 1763, Benjamin Franklin, le perfectionna en fixant des coupes sur un axe mis en mouvement par une pédale. Les coupes étaient mouillées à chaque tour en passant dans une cuve pleine d'eau.

Une virtuose, Marianne Davies fit connaitre l'harmonica, (ainsi orthographiait Franklin), à Paris en 1765.

Une autre Marianne, Kirchgessner, de son nom ; et aveugle, joua si bien devant Mozart, qu'il composa pour elle un Adagio en ut KV 356, et un quintette pour flûte, hautbois, harmonica, violon et violoncelle (1791) ; Beethoven fut lui-même tenté par la poésie qui émanait des sonorités aériennes ; il commis un mélodramme en 1814 qui l'utilisait (Léonora Prohaska). N'omettons pas une méthode de Muller publié en 1788 et les tentatives de rajeunissement de l'instrument dont on a des traces jusqu'en 1820 en Angleterre et en Allemagne, par l'adoption d'un clavier ou d'un archet (clavicylindre de Chladni).

Ainsi disparut celui qui avait fait courir les foules, qui avait tenté l'inspiration des plus grands compositeurs du temps : dans un oubli tel, que rares sont actuellement les exemplaires visibles dans les musées.

Si maintenant, il reste de la musique d'harmonica à exécuter, notre célesta d'orchestre l'accomplit à merveille avec moins de grincements de dents et moins d'eau !

(à suivre)

D. PAQUETTE

AVIS

La Ville de CAYEUX-SUR-MER (Somme) accueillera chaque dimanche du 19 juin au 11 septembre 1966, les Sociétés Musicales qui en feront la demande.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de CAYEUX-SUR-MER.

situation financière, supervisée par deux membres de l'assemblée, lesquels ont approuvé après la présentation des pièces justificatives, les comptes détaillés.

M. André Lathièze, président, a fait un exposé moral traitant sur les sujets les plus divers intéressant la marche de la société, relaté ce qui a été fait ainsi que les projets d'avenir. Il a assuré tous les membres de son entier dévouement et les a félicité pour le concours qu'ils apportent à la société, et en particulier ses collaborateurs du conseil d'administration. Il a insisté surtout sur la parfaite collaboration du chef de musique, M. Michel Faraco, dont il convient de se féliciter de sa très bienveillante attention pour l'avenir de notre groupement.

M. Michel Faraco, devait assurer à son tour, ce qu'il envisageait de faire pour mettre en relief notre futur répertoire.

Tous les membres orateurs ont été chaleureusement applaudis.

Le renouvellement des membres du conseil d'administration étant prévu dans les statuts.

M. Joseph Travostino, à donné lecture des membres qui doivent participer au vote à bulletins secrets, et notre président doyen a fait un petit commentaire sur cette formalité à a accomplir.

Le secret permet ainsi d'éliminer ceux qui ne font pas leur travail et de pourvoir à leur remplacement par ceux qui œuvrent sans cesse sans intérêt, pour la bonne marche de la société.

Les membres élus, ont procédé à l'élection de leur président. Pas de candidat pour la présidence ; le président sortant André Lathièze a été élu par acclamations, et a aussitôt formé son nouveau conseil d'administration comme suit :

Présidente d'honneur, Mme Thérèse Pavesi ; président honoraire, M. Joseph Travostino ; président actif, M. André Lathièze ; vice-présidents, MM. Antoine Vergari et Michel Faraco ; secrétaire général, M. André Lathièze ; secrétaire adjoint, M. Henri Gal ; trésorier général, M. Henri Cagnol ; trésorier adjoint, M. Louis Naranjo ; membres du conseil d'administration, MM. Camille Claravino, René Duchauffour, Roland Monaco, Serge Prud'Homme, Albert Santilli, contrôleurs aux comptes, MM. Charles Panchieri et Michel Baczewska ; porte drapeau titulaire, M. Albert Santilli ; suppléant, M. Louis Naranjo ; instructeurs clairon, M. Henri Gal, René Duchauffour et Jean Paul Naranjo ; instructeur tambour, M. André Lathièze ; archiviste, M. Roland Monaco et René Duchauffour ; membres de la société et désignés comme délégués auprès de la Fédération des sociétés musicales des Alpes-Maritimes, Principauté de Monaco : MM. André Lathièze, président ; Joseph Travostino, président honoraire Michel Faraco, chef de musique et vice-président Henri Gal chef de clique ; délégués et chargés de l'habillement, MM. Albert Santilli et Henri Gal. Pour les instruments MM Richard Baczewska et Jean Paul Naranjo.

Après la composition du conseil d'administration le président a présenté les félicitations aux membres de la société qui ont été à l'honneur au cours de l'exercice écoulé MM. Michel Faraco, chef de musique Mérite Diocesain et Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France ; MM. Léon Malaussena et Gino Larvi, musiciens médaille de bronze de la Confédération Musicale de France ; M. Antoine Vergari vice-président, chevalier de l'Education sociale.

Les jeunes musiciens n'ont pas été oubliés car les félicitations leur ont été adressés suite à l'examen de la Fédération, dans le cadre de la Confédération Musicale de France à MM. Florant Vece, Jean-Pierre, Esposito Mario, Francois Grieco et Denis Monaco en division préparatoire ; MM. Gorin Richard et Alain, Vincent Grieco, Roland Monaco, Jean-Louis Monticelli et Jean-Paul Naranjo en division élémentaire, leur diplôme leur a été remis au cours de la fête de la Sainte- Cécile.

La société en plein essor se réjouit, aussi tous les membres de la société très attachés à la défense de lArt musical ont reçu la carte émise par le comité de liaison pour la sauvegarde de la musique.

Le président de la Jeunesse Niçoise, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco.

André LATHIEZE.

Fête de la Sainte-Cécile des sociétés musicales : l'Echo de la Chaumière et de la Jeunesse Niçoise

Les sociétés musicales l'Echo de la Chaumière et la Jeunesse Niçoise se sont groupées pour offrir, le 28 novembre 1965, un apéritif d'honneur aux personnalités, invités, et musiciens

Cette sympathique manifestation s'est déroulée dans le cadre musical, au siège social de l'Echo de la Chaumière situé au centre des H.L.M. de la cité Bon Voyage, à Nice.

Autour des présidents M. Charles Scotto, pour l'Echo de la Chaumière et M. André Lathièze, de la Jeunesse Niçoise, étaient réunis les membres du conseil d'administration des deux sociétés pour accueillir tour à tour M. le docteur Jacques Toussaint, adjoint au maire de Nice, représentant M. Jean Médecin, maire ; M. Joseph Robaut et Virgile Barel représentés par M. Jean Laurenti, conseillers généraux ; M. Gole conseiller municipal ; M. Albert Vometti, secrétaire général du comité des fêtes des Arts et des Sports de la ville de Nice ; Mme Thérèse Pavesi, présidente d'honneur de la jeunesse niçoise, épouse du regretté président fédéral, et M. Humbert Scotto, membre fondateur de l'Echo de la Chaumière et trésorier honoraire de la Fédération des sociétés Musicales des Alpes-Maritimes.

M. André Lathièze, président de la Jeunesse Niçoise, dans son allocution devait souhaiter la bienvenue à toute la nombreuse assistance, remercier les personnalités qui témoignent une très grande sympathie aux deux sociétés, exprimé les plus vifs remerciements à tous les musiciens présents. Il devait relater l'œuvre des sociétés d'éducation populaires adressa une pensée à ceux qui étaient dans les sociétés et ne sont plus, et le gage de perpétuer l'œuvre entreprise par les anciens.

M. Charles Scotto devait lui aussi dans une vibrante allocution retracer le courage, la persévérence, le dynamisme et surtout mettre en relief le feu sacré qui anime les volontés pleines de qualités bénévoles pour le maintien et la prospérité de l'Art Musical. Instructeurs patients, dirigeants doivent recevoir l'encouragement des pouvoirs publics, lesquels devraient se rendre compte que ceux qui animent les Sociétés sacrifient celle de leur propre amour pour la musique, tous leurs loisirs.

M. le docteur Toussaint, adjoint au maire de Nice ; M. Robaut conseiller général, et ensuite M. Laurenti, conseiller municipal, parlant au nom de M. Virgile Barel, conseiller général exprimaient enfin leur sympathie envers ceux qui, tous les jours après leurs obligations professionnelles vont sacrifier leur moment de repos pour l'encadrement des jeunes gens.

Toutes les allocutions ont été très chaleureusement applaudies ?

Les médailles de la Confédération des Sociétés Musicales de France ont été remises ensuite : médaille d'or à M. Humbert Scotto, par M. Joseph Robaut, conseiller général ; médailles de bronze à M. Léon Malaussena, par M. le docteur Toussaint, adjoint au maire ; M. Gino Larvi, par M. Laurenti, conseiller municipal, et M. Michel Faraco, par M. Charles Scotto, président fédéral.

Les récipiendaires, M. Humbert Scotto, (Echo de la Chaumière), MM. Léon Malaussena, Gino Larvi et Michel Faraco, chef de musique de la Jeunesse Niçoise.

Après tous se sont groupés autour des tables afin de prendre l'apéritif et déguster aussi la traditionnelle pissaladière, ainsi que les olives du pays, les frites, et pâtisseries. Après les nombreux toast de fraternité, les membres des sociétés se sont dirigés pour l'Echo de la Chaumière, vers l'autocar afin de les transporter à Caucade, pour le banquet annuel.

Les membres de la Jeunesse Niçoise se sont dirigés vers les voitures particulières afin de partir en caravane vers la Trinité déguster également un menu de choix.

A l'issue des agapes de part et d'autre, les jeunes musiciens des Sociétés Musicales de l'Echo de la Chaumière recevaient des mains de M. Charles Scotto, président et président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, Principauté de Monaco et, pour la Jeunesse Niçoise de M. Michel Faraco, chef de musique les diplômes de la Fédération

Ils reçurent les chaleureuses félicitations de ces deux personnalités accompagnées de très forts applaudissements d'encouragement.

BOUCHES-DU-RHONE

AIX-EN-PROVENCE

La Musique Municipale a fêté Sainte-Cécile

PLUS D'UN DEMI-SIECLE

La Musique municipale est née en novembre 1911 de la fusion de la philharmonique et des Touristes de l'Union. Elle fut quelque temps Musique municipale des pompiers et ses membres portaient l'épée !

Pendant un demi-siècle, la société n'a eu que deux présidents : MM. Espitalier et Mauriat (ce dernier, depuis 1928). La Musique municipale compte aujourd'hui 80 membres. Elle a participé, durant l'année écoulée, à 54 manifestations.

La Musique municipale a eu, son banquet annuel de la Sainte-Cécile.

On reconnaissait, à la table d'honneur, aux côtés du président Mauriat, MM. Raffaelli, adjoint au maire, délégué aux Affaires culturelles ; Lecointe, directeur du Conservatoire ; les présidents Thomas (Rognes) et Camoins (Les Milles) ; Isoard, directeur des services administratifs de la ville représentant M. Heller, secrétaire général de la mairie ; les trois chefs de la Musique municipale : MM. Bardon, Aynaud, Raynaud et le vice-président M. Granier ; M. Verdier, chef de la Musique de Rognes etc.

Avant la fin du repas, le doyen de la musique municipale se joignait aux musiciens : M. Antonin Poussel, ancien professeur de hautbois, qui a été pendant trente-sept ans chef de cette belle formation, actuellement l'une des sociétés les plus importantes du département.

Au dessert, prenaient place les traditionnelles allocutions. Le président Mauriat présentait les excuses de diverses personnalités empêchées ou retenues par ailleurs, notamment M. le maire ; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ; M. le préfet Sauvaire, président d'honneur, etc. Il adressait ses remerciements aux personnalités et aux invités présents, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé efficacement cette belle phalange. Le président tenait à rendre hommage à la mémoire des disparus, avant de féliciter la formation pour l'excellent concert public qu'elle avait donné le matin, même sur le cours Mirabeau, et qui a été fort apprécié par l'assistance, comme en ont témoigné ses applaudissements. Du reste, les trois chefs de la musique municipale ont eu leur juste part de ces remerciements.

Se tournant vers Mᵉ Raffaelli, l'orateur rappelait qu'un problème financier se posait par la nécessité d'habiller dix musiciens nouveaux (à 300 francs le costume) ; il lui rappelait aussi qu'il est difficile de répéter... sans local de répétition. Deux problèmes confiés à la municipalité en même temps qu'un troisième : celui d'un lieu de concert. Le kiosque de la place Jeanne-d'Arc n'était plus utilisable en raison du bruit provoqué par la circulation. Il a été transporté au Parc Rambaud, mais ce lieu — pour charmant qu'il soit — est trop encore trop exigu.

« Pourquoi propose M. Mauriat, ne pas avoir un kiosque démontable que l'on pourrait dresser sur la place des Cardeurs ? »

A son tour, M. Lecointe, directeur du conservatoire, prenait la parole pour souligner l'amitié qui unit cette brillante phalange, magnifier sa belle activité (Souvent insoupçonnée des Aixois), reconnaitre l'excellente qualité de ses concerts dont les programmes sont constamment renouvelés.

Enfin il tenait à mettre en valeur l'inlassable dévouement du président Mauriat, sa culture musicale sa vaste érudition ses exceptionnelles qualités d'organisateur et d'animateur.

La série des allocutions était close par Mᵉ Raffaelli qui, lui aussi, s'associait aux éloges prononcés envers M. Mauriat.

Répondant aux vœux du président, il déclarait : « Je fais miennes vos revendications ; elles sont parfaitement légitimes, elles seront satisfaites ». Pour la salle du concert demandée, il sera vraisemblablement possible d'utiliser celle qui sera ouverte dans le nouveau conservatoire.

La ville possède un podium qui a été utilisé lors du dernier festival et qui pourrait être mis à la disposition de la Musique municipale.

Pour finir, l'orateur priait M. Mauriat de demeurer longtemps encore à la tête de la société écartant toute intention de retraite même amplement méritée.

Sainte-Cécile à l'Harmonie de la R.A.T.V.M.

L'Harmonie des Tramways a célébré comme tous les ans la Sainte-Cécile

A 10 h. 30, un concert instrumental fut donné dans le Cercle des employés de la Capelette, suivi d'un apéritif offert aux musiciens ainsi qu'à leurs invités. Ce concert dirigé par le jeune et dynamique chef Henri Chabaud, a exécuté le programme suivant : 1) L'Auberge du cheval Blanc ; 2) Le Chalet d'Adam (baryton solo M. Roman) ; 3) Les Trois Valses de Strauss ; 4) Perle de Cristal (cornet solo M. Blem) ; 5) Le Rocher Fantôme

Ce concert a donné toute satisfaction aux personnes présentes et les nombreux applaudissements ont prouvé en quelle estime l'auditoire reconnaissait la valeur du chef de musique et des musiciens.

Nous avons noté, à la table d'honneur, entourant le président M. Rouvière, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhônes ; MM. Lauga, directeur et Sauvageon, président de la R.A.T.V.M. ; M. Garcin, ingénieur en chef de l'Exploitation ; M. Blanc, vice-président de la confédération musicale de France, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ; M. Kling, président de l'Harmonie des Cheminots S.N.C.F. ; M. Rigaud, chef de musique de Sainte-Marthe ; M. Estellon, ancien chef de musique ainsi que différents chefs de dépôt et de service, des représentants des organisations syndicales et groupements corporatifs.

A l'issue de ce concert-apéritif, tous les musiciens se sont dirigés vers Callas où à lieu le banquet traditionnel, plusieurs discours ont été prononcés, où M. Rouvière a remercié toutes les personnalités de la R.A.T.V.M. qui n'hésitent pas à apporter leur concours pour que l'Harmonie des Tramways augmente de plus en plus ses possibilités musicales, par le concours que lui apporte l'administration.

Journée excellente pour la haute tenue du concert et pour le banquet si bien ordonné. Tout le monde est parti enchanté de cette belle Sainte-Cécile, fête pleine de joie, d'amitié et de satisfaction.

MARSEILLE

C'est le 28 novembre 1965 qu'a choisi le Club Culturel et Artistique de la caisse d'action sociale de l'électricité et Gaz de France de Marseille pour fêter ses 18 lauréats aux examens de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône.

A l'appel des organisateurs, deux cents agents et leur famille prennent place dans la splendide salle de restaurant du personnel.

La direction de l'Electricité de France est représentée par MM. Breton, directeur régional adjoint ; Thion, chef de centre adjoint de Marseille ; Maillefer, chef du centre des transports d'énergie du Sud-Est, et Carré, contrôleur de la C.A.S.

Maitre Cassan, syndic de la Fédération Musicale des B.D.R., représente le président Blanc empêché.

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités et aux participants à cette réunion, M. Brunc, ingénieur, président de la Commission Arts et Culture de la C.A.S. donne un bref aperçu de toutes les activités de la commission.

M. Grimaud, président de la C.A.S. félicite les organisateurs de cette soirée et fait part à la direction de ses nombreux soucis en matière de locaux à affecter aux diverses sections de plus en plus nombreuses et importantes.

Pour entrer dans le vif du sujet, M. Courtial, vice-président de la commission Arts et Culture, après avoir rendu compte de l'activité de la section musique dont il est responsable, donne lecture du palmarès, Mᵉ Cassan remet les récompenses aux élèves en les félicitant pour les efforts qu'ils fournissent pour leur culture personnelle et pour l'art musical.

Une audition des lauréats placés sous la direction de leur professeur Mme Gallo, met un point final à la partie musicale.

La section photo-cinéma nous donne ensuite la joie d'assister à une projection sonorisée sur un voyage en Grèce antique effectué par son responsable, M. Rolland.

Après un lunch apprécié de tous, la section « comédie » fait le bonheur des petits et grands en interprétant à la perfection une pièce de Courteline « Le Commissaire est bon enfant »

Pour terminer la section « Music-hall » nous offre l'occasion de passer encore un moment agréable et son responsable, M. Boet dont le tour de chant clôture ce spectacle est rappelé à plusieurs reprises.

En définitive félicitons les animateurs des œuvres sociales pour la haute tenue du programme qui nous a été présenté en espérant avoir l'occasion d'assister à d'autres manifestations, sachant que les « Arts et Culture » de cette corporation possèdent de nombreuses sections, toutes aussi dynamiques que celles qui nous ont été présentées ce soir.

BRETAGNE ET ANJOU

SAINT-MALO

Une somptueuse Sainte-Cécile avec l'Orchestre harmono-symphonique municipal

— Magnifique ! Absolument remarquable ! Je suis heureux d'avoir été des vôtres pendant ce concert !

Ainsi parlait dimanche soir, M. A. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, présent à la célébration de la Ste-Cécile par l'Harmonie Municipale de Saint-Malo.

Le jugement résume fort bien l'atmosphère de ce 19 décembre 1965 tel que l'ont vécu les mélomanes de Saint-Malo et de la région.

C'est en effet sous les voûtes de Saint-Vincent que débuta la journée par une messe en musique.

Autour des autorités que nous retrouverons dans un moment, une affluence considérable se rassembla si bien que l'antique cathédrale malouine se trouva remplie comme aux beaux jours.

Pendant l'office l'Harmonie Municipale ou plutôt l'orchestre harmono-symphonique municipal, dirigé par M. Diederich joua plusieurs morceaux et avec tant d'autorité que l'on peut soupçonner quelques fidèles d'avoir prêté l'oreille moins aux propos liturgiques qu'aux effusions des cordes, des bois et des cuivres.

Gageons que sainte Cécile, loin d'en prendre ombrage, aura, de son trône céleste souri à ses ouailles malouines

Et ce d'autant mieux que le curé de la cathédrale, M. l'abbé Rivet, dans son homélie, sut parfaitement mettre en valeur les relations établies entre la religion et l'art musical.

— Si le concert de l'après-midi a connu un tel succès, nous disait après l'accord final, un membre éminent de l'Harmonie Municipale, nous le devons pour une bonne part, au sermon, de M. Rivet.

Pour tout dire, cette messe matinale fut unanimement appréciée chacun y ayant facilement discerné comme un avant-goût des chœurs et des rythmes célestes...

Le second acte de cette mémorable journée fut le concert donné au Casino, à 17 heures.

Une assistance record, si dense qu'il fallut, de toute urgence, requérir des sièges supplémentaires, occupa solidement la salle des congrès.

De cette matinée on pourrait longuement disserter, tant furent grands ses mérites. Il nous faut néanmoins nous limiter. Passons donc rapidement la revue des morceaux interprétés sous la direction de M. Diederich.

La première partie, débuta avec la Marche Pontificale, de Gounod, exécutée par l'orchestre harmono-symphonique, bénéficiant du concours des élèves de Mme Laure Tessandra, de l'Opéra, professeur de l'ensemble choral de l'Ecole Municipale de Musique ; un puissant et séraphique prologue.

Suivit Dimanche breton, de Guy Ropartz, parfaitement à sa place dans une place forte bretonne telle que Saint-Malo.

Puis MM. Jean Grivet et André Dufrêne, violoniste et pianiste, l'un et l'autre, professeurs à l'Ecole Municipale de Musique, jouèrent une sonate de Mozart ; leur dialogue agréablement équilibré combla d'aise les amateurs de musique de chambre.

Et la première partie s'acheva avec France Héroïque, rapsodie écrite par M. R. Diederich sur le « Chant des Partisans ». Un souffle prenant parcourt cette com-

position suggestive qui eut l'honneur d'être interprétée par la Garde Républicaine et a conquis manifestement les mélomanes de la côte, sensibles à une inspiration et à une construction marchant solidement de pair.

La seconde partie de la matinée fut consacrée à l'éloquence et à l'exaltation des services rendus.

M. Ehrmann ayant dit toute sa joie d'être venu à la Ste-Cécile de l'Harmonie municipale, célébra, en termes fort cordiaux, tout ce que notre ville réalise, tant à l'échelon municipal que dans les cercles d'amateurs — au noble sens du terme — au profit de l'art musical.

L'orateur eut en outre à l'endroit de M. Diederich et de son activité, des paroles flatteuses et encourageantes.

Furent ensuite mis à l'honneur neuf membres de l'Harmonie Municipale, titulaires de la Médaille de la Confédération Musicale de France.

Médaille de bronze: MM. E. Rouzic, 32 ans, de service; Marcel Le Foulgoc, 32 ans; Emile Brittais 34 ans; Robert Le Foulgoc, 38 ans; Adolphe Letulle, 38 ans; Provost, 37 ans; A. Verger, 36 ans; Alexandre Larmet, 45 ans;

Cette distribution se termina par l'octroi de la Médaille d'or à M. Hippolyte Mariette qui totalise 68 ans de service, et à 81 ans, donne toujours l'exemple d'une foi et d'une confiance artistique hors de pair.

Après cette distribution de médailles, M. Callane, maire de Saint-Malo, tira élégamment la moralité de cette cérémonie, adressant à tous ceux qui pouvaient y prétendre, de chaleureux compliments, ses suffrages allant en premier lieu à M. Diederich, et à ses musiciens, auparavant M. Callame avait eu pour M. Ehrmann des paroles charmantes.

Et la musique reprit ses droits avec l'ouverture de Tancrède, de Rossini.

Suivit une nouvelle pièce de M. Diederich, dont Saint-Malo eut la primeur, Chasse à courre, inspirée par la littérature cynégétique de Paul Vialar et écrite pour quatuor de cors.

Nous ignorons si vous avez essayé de jouer du cor, qu'il soit trompe de chasse ou cor d'harmonie. Rappelons simplement que la qualité et le jeu de l'instrument sont jalousement guettés par la peau de banane...

Cela est sensible dans Chasse à courre, œuvre du printemps 1965.

En effet, M. Diederich n'a pas ménagé les difficultés; il les a même semées à foison.

Aussi convient-il de féliciter très vivement le jeune quator de la classe de cor du Conservatoire de Paris, de s'être bravement et victorieusement lancé sur la voie de cette vénerie musicale.

M. Michel Diederich, premier cor, de Saint-Malo, et ses camarades: MM. Serge Leriche, du Nord; J.-M. Carette, de Belgique; J.-C. Gantiez, de Paris, montrèrent une autorité faisant bien augurer de leur carrière.

Le ballet d'isoline termina le concert. Il permit à M. P. Lambert clarinettiste premier prix du Conservatoire de Paris et premier prix du Concours International de Genève, professeur à l'Ecole Municipale de Musique d'obtenir un très beau succès.

A. MACHARD.

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
Se recommander du journal

CENTRE

INFORMATIONS DE LA FEDERATION
(Extraits de l'« Ouest-France ».

Examens d'élèves 1966. — Les sociétés doivent adresser à leur vice-président départemental, au plus tard le 15 mars, la liste des élèves quelles pensent présenter aux examens d'éducation musicale «solfège) et d'instruments en indiquant le degré de force de chacun d'eux: préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur.

Les dates et lieux de ces examens leur seront ensuite indiqués par le vice-président chargé de l'organisation dans chaque département.

Les morceaux imposés pour les épreuves instrumentales ont paru dans le journal confédéral numéro 187 de novembre 1965, page 9 (a noter qu'il n'y a pas de morceau imposé pour le cours préparatoire, le choix du morceau étant laissé à la discrétion de l'éducateur.)

Fête fédérale 1966. — Comme nous l'avons déjà annoncé, notre fête fédérale aura lieu à Gannat le 29 mai, dimanche de Pentecôte, dans le cadre du grand festival — concours de musique organisé par l'harmonie de cette ville, à l'occasion de la commémoration du centenaire de sa fondation.

Seront mis en compétition entre les sociétés de la Fédération Musicale du Centre: le challenge E. Bourbie, entre les harmonies et fanfares de deuxième division: le challenge fédéral A. Jouannet, entre les harmonies de troisième division (en remplacement de la première coupe de la F.M.C. suivant décision du congrès de Vichy du 10 octobre 1965); la coupe Pajot entre les fanfares de troisième division; la deuxième coupe de la F.M.C. entre les Batteries-fanfares « formation numéro 2 » de toutes divisions; la quatrième coupe de la F.M.C. entre les fanfares de marche de deuxième et troisième divisions

D'autres coupes seront attribuées par le Comité d'organisation à des sociétés méritantes.

Le concours de musique est ouvert par ailleurs à toutes les formations agrées par la Confédération Musicale de France, quelque soit leur nature.

Il se déroulera conformément au règlement confédéral.

Le Comité d'organisation pense pouvoir recevoir une trentaine de sociétés qui bénéficieront de conditions intéressantes.

La fête commencera dès le samedi 28 mai par un grand concert de la musique d'honneur (orchestre d'harmonie réputé) qui se produira également le dimanche 29 en fin d'après-midi, après le défilé.

Les concours et compétitions des challenges et coupes auront lieu le dimanche matin devant les jurys composés de personnalités musicales hautement qualifiées. Des prix spéciaux seront attribués.

Notre congrès fédéral 1966. — C'est le lendemain de notre fête fédérale, lundi 30 mai dans la matinée, que se tiendra à Gannat notre congrès annuel.

En raison des fêtes de Pentecôte et du grand festival, concours de la veille ce congrès doit revêtir une importance particulière.

A. R.

VICHY

L'Estudiantina
a récompensé ses meilleurs élèves
et fêté la musique
sous le signe de Mozart
le dimanche 14 novembre

C'est sous le signe de Sainte-Cécile, patronne des musiciens, que Me Isabelle Abramovitsch, vice-présidente, ouvrit la réunion d'études musicales et de remise des récompenses que « l'Estudiantina » offrait, dimanche, à ses musiciens et membres sympathisants.

Me Abramovitsch excusa M. André Metot, président, puis présenta la « symphonie » en mi-bémol de Mozart, que d'anciens ont baptisée, bien à tort: « L'Escarpolette », car elle n'évoque vraiement ni l'art d'un Watteau ou d'un Fragonard, ni la frivolité qui s'attache au jeu de la balançoire.

C'est l'un des plus purs chefs-d'œuvre de Mozart, l'une des partitions les plus parfaites que devaient interpréter, dans une présentation originale, quatre pianistes sur deux pianos: E. Lemoine, Emilienne Geis, Irène Abramovitsch et Thérèse Andrieux-Legrand, par l'étude de l'adagio et de l'allegro.

Thérèse Andrieux avait d'abord souligné le travail délicatement nuancé, finement ciselé qu'exige une séance de musique de chambre. Cet ensemble de « duos de pianistes », homogène, fut très apprécié de l'auditoire.

Puis, Me Abramovitsch profita de la circonstance pour entretenir l'auditoire de l'intervention de M. Gabriel Péronnet, député de l'Allier à la tribune de l'Assemblée nationale, sur un point précis de l'enseignement: la surcharge des programmes scolaires.

Une diminution du temps de travail pourrait 'tre mise à profit pour développer la pratique des arts, notamment de la musique, dont l'enseignement en France est nettement moins répandu qu'ailleurs et l'art occupe une place singulièrement réduite dans notre système d'éducation.

Pour clôre cette manifestation artistique, les diplômes des concours de musiques furent remis aux élèves suivants:

Fédération Musicale du Centre: Deuxième division, premières mentions, piano et solfège, Roddy Eymard et Béatrice Pelage; premières mentions guitare et solfège, Alain Méjean.

Troisième division, premières mentions, piano et solfège, M.-France Meunier et Aline Pelage; premières mentions solfège, Muriel Defait, Jean-François Dubessay, Michelle Cassan et Evelyne Chatard.

Royaume de la musique: guitare, Alain Méjean; Chevalier: piano (médaille), Roddy Eymard; écuyer piano, B. Pelage; Ecuyer guitare, Evelyne Chatard; sujets piano, Aline Pelage, Marie-Françoise Bonnin, Marie-Christine Dubessay, Jacques Laurent-Loriol; sujet guitare, Muriel Defait.

Concours Léopold-Bellan, Paris: Degré secondaire (mention), Roddy Eymard.

Stage Mâcon troisième année (bien): Roddy Eymard; première année (bien), Evelyne Chatard.

(L'Espoir 10-11-65)

Fête de Sainte-Cécile
à l'Harmonie Municipale
(dimanche 12 décembre 1965)

Dimanche dernier, la salle du théâtre du Centre Culturel Valéry-Larbaud s'est une fois de plus révélée trop petite pour recevoir les auditeurs venus assister au concert offert par l'Harmonie Municipale à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Il nous est agréable de souligner que le programme particulièrement éclectique, comportant des œuvres d'une grande difficulté, notamment la Symphonie du Nouveau Monde et la célèbre ouverture du Tannhauser, fut parfaitement exécuté et nous ne ménagerons pas nos éloges aux musiciens qui ont trouvé la récompense d'un travail souvent pénible, dans les chaleureux applaudissements du public.

Mais si nos musiciens ont obtenu un succès bien mérité, leur chef, André Relin, dont la compétence est connue de tous, doit recevoir et nous avons beaucoup de plaisir à le lui dire, l'expression de nos bien sincères compliments car nous savons qu'il n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir dans les œuvres présentées une interprétation digne de nos plus grandes formations musicales.

Nos remerciements iront également au sympathique Jean Joyeux, de l'O.R.T.F. qui présentait le programme avec sa gentillesse habituelle, alliée à ses talents de musicologue.

Parmi la nombreuse assistance nous avons noté la présence de M. Lavaud, adjoint délégué aux Beaux-Arts; M. Hugonnet, trésorier de la Confédération Musicale de France, et Mme; M. Wegl, secrétaire général adjoint de la Fédération Musicale du Centre, représentant le président Martinet retenu par ses obligations: MM. Laurent-Loriol, Poujol, conseiller municipaux; M. Mavel, ancien conseiller municipal, et Mme; M. Fosse, directeur de la Lyre Moulinoise; M. Chardonnet, président du Comité des Fêtes de Cusset; MM. Vertouny, Peuchet et Rolin, président vice-président et directeur de la Société Musicale de Vichy; M. Metot, président de la Société Musicale de Bellerive; M. Alviset, directeur du Conservatoire Municipal de Musique, et Mme; Mlle Delor, délégué régionale des J.M.F.; M. Saffroy, commissaire central et Mme Mme Relin, Mme Stalin.

Après le concert, selon la tradition, notre société, conduite par M. Duteriez, directeur adjoint, et précédée de sa batterie-fanfare, sous les ordres de son tambour-major André Lafaye, se rendait en défilant à l'Hôtel de Ville pour la remise de distinctions honorifiques à des musiciens.

Avant de procéder à cette cérémonie, M. Pierre Coulon, maire, et M. Lavaud, exprimèrent l'un et l'autre toute la satisfaction que chaque année ils éprouvent à se trouver parmi les membres de notre harmonie ils leur adressèrent des félicitations bien méritées pour l'ensemble des services accomplis au cours de l'année, grâce à leur travail, à leur discipline et à l'esprit de collaboration qu'ils témoignent envers leur directeur, André Relin, chef et organisateur incontesté que nous nous plaisons une fois encore à féliciter et à remercier.

M. le maire et son adjoint exprimèrent également leurs remerciements envers les représentant de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale du Centre, aux présidents et directeur des sociétés amies; M. Duteriez, directeur adjoint de la société, à tous ceux qui, par leur emploi, collaborent à la vie de l'Harmonie.

Outre les personnalités déjà citées, nous avons remarqué la présence de MM. Mazerolles, Metelgner, adjoints; M. G. Peronnet, député de l'Allier; Teisseire, ancien conseiller municipal; M. Caussse, receveur des Finances; M. Carlier, juge au Tribunal d'Instance...

Un vin d'honneur était ensuite servi et M. le maire invitait chacun à lever son verre en l'honneur de l'harmonie municipale et de tous ceux qui de par leur action contribuent à la prospérité et à la gloire du noble Art qu'est la Musique.

H. L.

Nous reproduisons ci-dessous, in extenso, le programme exécuté par l'Harmonie Municipale de Vichy.
(Direction: André Relin).

1) Finlandia (poème symphonique), Jean Sibelius (en commémoration du centenaire de la naissance); 2) Huit chants populaires Russes (saxophone alto): M. Joseph Masson), Anatole Liadow; 3) Orphée (ballet), (Flûte solo: M. René Farge), C.-W. Gluck; 4) Symphonie n° 5, (du Nouveau Monde), Antonin Dvorak; a) Largo (cor anglais M. Marcel Papon; b) Final; 5) Tannhauser (ouverture), Richard Wagner.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Compte-rendu de la réunion du Comité fédéral du dimanche 3 octobre 1965 au Conservatoire de Besançon

Placé sous la présidence de M. Georges Vriez, cette réunion s'est tenue à la salle Goudimel, mise très obligeamment à la disposition des membres du bureau par M. Pierre Villette, directeur du Conservatoire.

Etaient présents autour du président: MM. Lacroix, Poirot, Pochon, Ciapolino, Vuillemin, Pataillot, Gros, Adam, Bouvert, Dupont Erard, Mercier.

Excusés: MM. Debrosse, Hanus.

Assistaient en outre: MM. Bagnol, secrétaire honoraire; Prost-Romand, délégué de Longhaumois; Monnier, représentant la municipalité de Besançon.

A 10 h. précises, tous les présents étaient installés. M. Vriez les remercie d'avoir effectué le déplacement en la cité bisontine et souhaite la bienvenue à M. Bernard Pataillot, qui au Congrès d'Ornans, avait été désigné pour succéder à M. Pierre Paris, démissionnaire.

M. Pataillot est chargé de donner lecture du procès-verbal de la précédente réunion (dimanche 4 octobre 1964). Ce procès-verbal est adopté. M. Vuillemin donne connaissance de l'état des sociétés fédérées et de la situation financière (au 31 août 1965):

137 sociétés fédérées (au lieu de 134 en 1964).

Caisse fédérale 5.668,04 F.; Caisse de secours 9.580,71 F.

Ont versé à la caisse de secours (du 1er mai au 31 août): collecte au festival des sociétés du Haut-Doubs (Gilley) 148,34 F; collecte au banquet du Congrès d'Ornans 176,75 F.; sortie à Saint-Die de la Lyre municipale belfortaine 98,62 F.; don de M. Bernard Pataillot 10 F.;

M. Vriez propose que l'indemnité de décès soit augmentée et amenée à 75 F., avec indemnité de 10 F. par enfant de moins de 18 ans. Cette proposition sera soumise à l'approbation du Congrès à Longchaumois en juin 1966.

Activités confédérale et fédérale. — Le congrès de la C.M.F. s'est déroulé à Luchon à la même date que celui d'Ornans, d'où impossibilité d'y déléguer un membre de notre propre fédération. A ce congrès il est souligné les explications fournies par M. André Bord député, président la Fédération d'Alsace concernant l'enseignement de la musique dans les ecoles primaires et secondaires et sa question écrite à MM. les ministres de l'Education Nationale et des Affaires Culturelles au sujet de la médaille d'honneur des sociétés musicales Il est envisagé l'attribution de médailles de chef pour 15, 20, 25 ans de direction.

Fédération. — Principales manifestations organisées et toutes reussies: Centenaire Philharmonique du Russey, festival des Sociétés Musicales du Haut-Doubs à Gilley, Festival de l'amitié à Amance, festival des Quatre Vallés à Arc-et-Senans, congrès d'Ornans.

Les sociétés organisatrices de telles manifestations, si elles désirent le patronnage de la fédération et la présence de M. le président sont tenues d'avertir ce dernier au moins un mois à l'avance.

Pour les dates et morceaux d'examens fédéraux, il est recommandé à MM. les directeurs de prendre toutes dispositions dès réception du présent courrier, concernant l'achat et l'étude des morceaux.

Le grand prix Louis Schumacher est revenu cette année à un brillant haut-boïste, M. Serge Reuge (Orchestre Philharmonique de Besançon) qui a pris, de très peu, le meilleur sur M. Michel Kempf (violoncelliste à l'Orchestre Symphonique des élèves du Conservatoire de Belfort); M. Carry Fraucois (basson à l'Orchestre Philharmonique de Besançon); M. Gérard Scheid (clarinettiste à l'harmonie des usines Alsthom à Belfort).

Sont sélectionnés pour le Concours d'Excellence à Paris MM. Reuge et Scheid; tandis que M. Raymond Durin, (clarinettiste de l'harmonie de Valdoie), déjà candidat en 1964 tient à se présenter cette année encore. Les autres candidats occupés par d'autres études n'ont pas été désignés.

Le congrès 1966 aura lieu les samedis 4 et dimanche 5 juin, à Longchaumois (Jura). Diverses manifestations sont prévues pour la circonstance. M. Prost-Romand promet d'apporter tout son soin à la réussite de ce congrès.

M. Richard Ciapolino est désigné pour aller au Congres d'hiver de la C.M.F. les 23 et 24 octobre 1965 à Paris.

Dorénavant, il lui sera adjoint à tour de rôle un membre du bureau. Cette fois, c'est M. Claude Erard qui fera le déplacement.

Les sociétés fédérées ont bénéficié de subventions départementales et communales. Tous les conseillers généraux ont reçu une lettre-circulaire indiquant les difficultés matérielles auxquelles nos groupements ont à faire face.

En vue d'obtenir des précisions relatives au cinquième plan et après correspondance avec la C.M.F., M. Ciapolino, a pris contact avec M. l'Inspecteur de Jeunesse et Sports. Rien n'est encore défini en ce qui concerne l'agrement des sociétés à cet organisme. Nos formations musicales peuvent cependant faire séparement les démarches auprès de M. l'inspecteur de leur circonscription.

ÉDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz — PARIS 8e — Tél.: 225-17-21

LES NOUVEAUX CONTEMPORAINS

Pièces de difficultés progressives pour piano, collationnées et annotées par Mme Lucette DESCAVES, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Œuvres de: Olivier ALAIN, Tony AUBIN, Marcel BITSCH, Jacques CHAILLEY, DANIEL-LESUR, Henri DUTILLEUX, NOEL-GALLON, Pierre REVEL, Alain ROIZENBLAT, Henri SAUGUET, Maurice THIRIET, Henri TOMASI. En vente: 20 F

Lectures-exercices pour cor, de Georges BARBOTEU. En vente 27,50 F

Vingt études concertantes pour cor, de Georges BARBOTEU. En vente 27,50 F

Sextuor, de J.-S. BEREAU, pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette.
Partition d'orchestre de poche 11,00 F
Parties séparées ..... 10,00 F

Thème et variations pour violoncelle et piano, de Noël LANCIEN. En vente 11,00 F

L'Amie du débutant, de Blas SANCHEZ. Méthode de guitare classique. En vente 10,00 F

Sonate en ré, pour alto, de Stéphane WIENER. En vente 5,00 F

Concert pour hautbois, piano et cordes, de Pierre ANCELIN. (en location)
Partition d'orchestre de poche 32,00 F

Les feuilles d'assurances doivent être adressés à M. Gros et non au secrétaire fédéral.

Service SACEM. — Chaque société a reçu en septembre les conditions réservées aux organisateurs de festivals.

L'Amicale des chefs et sous-chefs du pays de Montbéliard tiendra une réunion à Exincourt le dimanche 18 octobre.

M. Fernand Monnier confirme que la ville de Besançon organisera un concours international de musique, le premier dimanche de juillet 1967. Les grandes lignes de l'organisation resteront les mêmes que celles du concours 1962 qui fut une réussite extraordinaire.

Les articles de presse que les sociétés souhaitent voir paraître dans le journal de la C.M.F. ne doivent pas être envoyés directement à Paris ils doivent être adressés à M. le président ou au secrétaire général qui feront suivre

La séance est levée à 12 h. 10, l'ordre du jour étant épuisé.

DOLE

Après le magnifique concert au Théâtre de Dole le 19 septembre 1965

Le premier concert de la saison 1965-66, donné au bénéfice de l'œuvre des Papillons blancs, a été un nouveau grand succès à l'actif de la société des concerts symphoniques, et l'occasion d'une soirée de classe pour les mélomanes.

La présence du jeune violoniste Augustin Dumay et la variété du programme avaient attiré un très nombreux public dans une ambiance de grande soirée.

Au rendez-vous aussi Weber, Beethoven, Ravel, Mendelssohn.

L'ouverture du « Freischutz », en sa candide poésie, est un chef-d'œuvre dont on ne se lasse pas. Nous avons beaucoup apprécié l'Adagio du début où, sur le mystérieux unisson qui évoque les profondeurs de la forêt, se posent les notes d'or des quatre cors en une phrase d'intense poésie sylvestre dont Weber a le secret. Brillamment conduit, l'Allegro vivace, dans sa forme classique, développe tous les thèmes de l'œuvre qui s'achève sur des accords impétueux.

Avec la « Romance en fa » de Beethoven, c'est le merveilleux violoniste que nous avons entendu.

L'arrivée du soliste, dans tous les concerts est un instant d'émotion pour le public qui, souvent inconsciemment partage celle qu'il croit apercevoir chez le concertiste.

Le public dolois n'a pu échapper à cette règle, plus intense encore, en découvrant Augustin Dumay, ce grand garçon de 16 ans, frêle dans son smoking, ce déjà grand artiste au sourire d'enfant.

Dès la première mesure, l'auditeur a la révélation d'un grand talent d'une nature exceptionnelle.

Sa très belle sonorité, sa justesse irréprochable, son style parfait font de la « Romance en fa » un ravissement L'orchestre accompagne avec souplesse, les nuances sont parfaites. Dans le théâtre, une seule présence l'art.

Avec la « Pavane » de Maurice Ravel c'est une autre grande page de la musique. Cette œuvre d'une beauté rare, moderne, colorée expressive à l'extrême, évoque à la fois la grisaille de l'Escurial et le tableau de Velasquez.

Le cor de Pierre Brille, remarquable soliste, chante magnifiquement le thème nostalgique qui débute la partition. Avec ce thème, qui revient de la flûte au hautbois, du basson au quatuor, ponctué de reliefs, de nuances, l'orchestre donne toute sa mesure, l'œuvre est parfaitement interprétée.

Et c'est de nouveau Augustin Dumay avec le difficile « Concerto » de Mendelsshon.

C'est là où le jeune artiste se révèle le maître de son instrument prestance, agilité des traits, absence de tout effet que ne justifierait point le style de l'œuvre, franchise des attaques.

Le grand concerto est interprété par un prodigieux concertiste. Tout y est parfait, le public reste suspendu à cet archet tour à tour impérieux ou rêveur.

Soulignons aussi le mérite de cet orchestre qui a parfaitement soutenu le soliste apportant à l'œuvre de Mendelssohn son caractère brillant et joyeux avec une mention particulière pour la grâce délicate de l'Andante.

Plusieurs rappels du chef d'orchestre Pierre Dastros-Geze et du concertiste Augustin Dumay nous valurent un bis de cet andante, peut-être encore plus épanoui.

Merveilleuse soirée, oui ! que traduit parfaitement notre collègue du « Progrès » qui ne saurait nous en vouloir de le citer dans notre journal « dimanche soir, la qualité, d'un concert la foi d'un soliste, le travail d'un orchestre et de son maître, pouvaient faire comprendre au dernier des incrédules que le sublime existe.

Pour tous il s'était installé dans la salle et ne serait-ce que parce que le miracle de la musique avait arrêté le temps — chose rare quand soixante minutes ne suffisent plus pour fabriquer une heure — ce concert était bien le plus joli point d'orgue que l'on pouvait poser au bas d'une partition composée ce jour-là en faveur de l'enfance inadaptée ».

A l'issue de ce concert le vin d'honneur servi dans le foyer du théâtre groupait les musiciens et amis et de très nombreuses personnalités, M. Jacques Duhamel, député, président de la Société des Concerts symphoniques de la ville de Dole : le docteur Piton, président du conseil d'administration de l'œuvre des Papillons blancs MM. Albaut, procureur général de la République, présent à cette soirée au titre du comité du Festival de musique de Besançon ; Valin, adjoint au maire ; Pivard, président des parents d'élèves du Conservatoire de musique, etc...

Prenant la parole au nom de l'œuvre des Papillons Blancs, le docteur Piton remercie tour à tour le soliste, le chef et les musiciens. En remettant un souvenir au jeune artiste, il lui exprima sa reconnaissance et son admiration, lui un privilégié de la nature qui avait joué ce soir pour aider l'enfance inadaptée.

M. Jacques Duhamel prenait ensuite la parole. Le président-député-conseiller général-maire adjoint, et surtout mélomane très averti, dit au jeune artiste sa joie personnelle et tout l'honneur que la ville de Dole éprouvait à le recevoir. « Au grand artiste que vous êtes, je remets avec le titre de citoyen d'honneur de notre ville, la médaille d'un grand homme de Dole Pasteur. Elle sera pour vous le souvenir de cette magnifique soirée et aussi notre façon de dire au revoir en espérant votre retour »

En quittant M. Pierre Dastroz-Geze, Augustin Dumay exprima ce souhait revenir prochainement pour un nouveau concert ».

Avec la société des concerts symphoniques, avec ce jeune artiste, avec d'autres nous aurons encore à Dole des soirées musicales qui suspendront le temps.

HAUTES-PYRÉNÉES

Compte rendu de l'assemblée générale

La Fédération départementale des sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées a tenu son assemblée générale statutaire annuelle le 7 novembre 1965 à 9 h. salle des réuniona de l'Hôtel de ville de Tarbes, sous la présidence de M. René Guilhalmenc, président fédéral.

Etaient présents les membres du bureau fédéral.

Assistaient à la séance : MM. Peyon, vice-président du conseil général ; Valat, inspecteur départemental jeunesse et Sports ; Poingt, agent départemental régisseur des droits d'Auteurs.

Le président ayant déclaré la séance ouverte le secrétaire général fait l'appel des sociétés présentes ou représentées.

M. Guilhalmenc, après avoir remercié les personnalités et les nombreux délégués présents à cette assemblée, passe la parole, au secrétaire fédéral pour l'exposé du rapport moral.

Le secrétaire fédéral, M. Sagnes, signale qu'il ne sera pas fait de rapport moral, du moins sous la forme habituelle, du fait que les activités de la fédération au cours de l'année écoulée seront largement exposées par les rapporteurs des différentes commissions.

Toutefois, il lance un nouvel appel aux responsables des sociétés afin qu'ils répondent le plus vite possible aux demandes de renseignements qui peuvent leur être adressées en cours d'année.

Le président, appuyant cet appel, souhaite qu'un membre de chaque société soit désigné comme responsable de la correspondance et des relations avec la fédération.

Trésorier général M. Bruno remet à chaque délégué le compte-rendu financier de l'exercice 1965. Après contrôle effectué par les membres de la Commission d'apurement des comptes, le rapport du trésorier général est adopté à l'unanimité.

Commissions des examens fédéraux : Le vice-président Gachassin, dans un exposé détaillé, fait ressortir le nombre de plus en plus relevé des candidats et les bons résultats obtenus.

Le 23 mai, 1965 deux centres d'examen ont fonctionné l'un à Tarbes, l'autre à Lannemezan, pour les élèves des cours préparatoire et élémentaire. Le dimanche suivant, 30 mai, les candidats du cours moyen et de la division supérieure étaient convoqués à l'Ecole Nationale de musique de Tarbes. Chaques année un effort est fait dans le sens de l'amélioration dans l'organisation et, si nous n'avons pas la prétention d'atteindre à la perfection, nous pouvons nous montrer satisfaits des résultats obtenus. Je désire remercier ceux qui ont tout fait : notre président et ami, M. Guilhalmenc et surtout M. Gray, qui a été la vraie cheville ouvrière et à qui revient tout le mérite des améliorations constatées. Merci donc à tous : amis de Lannemezan qui se sont dépensés sans compter, membres des jurys et surtout correcteurs qui se sont livrés à ce travail très délicat avec tout leur cœur.

L'avenir est très encourageant. Des écoles de musique viennent de se créer dans des endroits où rien n'existait et la marque de notre fédération s'imprime sur des réalisations grâce à l'action de notre président et à la grande vitalité qu'il a su donner à notre mouvement.

Cette année encore nous avons eu la joie d'accueillir pour la première fois des candidats au clairon et au tambour. Quoique modeste ce début est très prometteur et nous invitons instamment les sociétés à persévérer dans cette voie qu'elles viennent de prendre.

A la suite des examens deux élèves de la division supérieure se sont qualifiés pour le concours d'excellence de Paris après avoir subi le contrôle probatoire de MM. Guilhalmenc et Lamy.

Tous deux étaient de Bagnères et pour la première fois un premier prix de trompette nous a été ramené par Christian Pujo avec un deuxième prix dd solfège. L'autre candidat Ertzscheid a obtenu un deuxième prix de solfège.

Nous touchons un peu ici à la spécialisation des professeurs et celà fera également l'objet d'études séparées. Nous avons les moyens de faire très bien dans notre département avec l'appui de l'école de musique de Tarbes, de son directeur si compréhensif et de ses professeurs dont on connait l'attachement qu'ils nous portent.

Les questions techniques ne pouvant être analysées de façon valable que dans les réunions spécialisées, je souhaite que des vœux nous soient adressés afin qu'ils puissent être étudiés à la prochaine séance de travail de la commission technique.

Je ne saurais terminer mon exposé sans adresser mes remerciements à M. L'inspecteur d'académie qui nous a donné toutes facilités pour l'utilisation des locaux scolaires et à M. Lamy qui sait si bien nous recevoir.

Je forme des vœux pour que les sociétés qui n'ont pas été en mesure de nous envoyer des candidats réussissent à redonner vie à leur école de musique et je demande à tous de maintenir leur effort dans le cadre de notre Fédération qui restera toujours leur meilleur guide.

Commissions des harmonies : Nous espérons que le rapport de la commission des harmonies sera plus optimiste, dans l'ensemble que celui de 1964, mais le cri d'alarme que nous avions lancé alors était toutefois nécessaire, afin que chacun d'entre nous ait conscience des graves problèmes qui menacent la vie de nos harmonies.

Le plus grave de ces problèmes est certainement celui de l'enseignement musical, prélude au recrutement de nos sociétés. Le vœu que nous émettons et qui rejoint le vœu de la Confédération tout entière, est que tout doit être mis en œuvre pour demander à nouveau et instamment aux pouvoirs publics de revaloriser la musique dans l'enseignement primaire.

Pour que cet enseignement soit possible, il faut que soit rétablie l'épreuve musicale aux concours d'entrée des écoles normales.

En attendant la vie de nos harmonies doit se poursuivre avec la compréhension active de tous.

L'aide musicale entre sociétés continue d'être bénéfique.

Notre effort doit se poursuivre pour que pas une seule de nos harmonies ne puisse se sentir isolée ou délaissée.

Le travail accompli en commun, lors du festival fédéral et les éxécutions qui en ont résulté, prouvent la vitalité de nos sociétés et l'intérêt du public pour ces manifestations de masse.

La fédération remercie M. le maire de Tarbes et le conseil municipal pour avoir permis, grâce à une aide financière importante, à l'Harmonie Municipale de Tarbes de se présenter au concours de Luchon dans une tenue digne. Cette société classée première au concours, à remporté le vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires culturelles. Nous la félicitons car cet honneur rejaillit sur la fédération.

Commission des Batteries-Fanfares : M. Souptés remercie les sociétés pour leur activité. Il invite les responsables à former des élèves sérieux en vue de les présenter aux examens fédéraux prévus pour eux. Il félicite la fanfare municipale de Tarbes et l'indépendante de Vic Bigorre qui ont commencé à présenter des élèves en 1965.

Il souhaite que le rappel Bagnérais et la Société de Castelnau Magnoac, qui nous avaient habitués à d'excellentes prestations, regroupent leurs membres et retrouvent leur vitalité.

Il félicite la société de Pierrefitte et la fanfare municipale de Tarbes pour avoir donné l'exemple de l'union en interprétant, au festival de Vic-Bigorre, deux morceaux d'ensemble dont l'un avait été composé par le directeur de l'union musicale de Pierrefitte et dédié au président Fédéral : M. Guilhalmenc.

Commission des chorales : M. Bruno constate les difficultés rencontrés pour l'éxécution d'un morceau d'ensemble. Le Beau Danube Bleu n'a pu être en effet chanté à Vic-Bigorre que grâce à l'appoint des chorales juniors de Lannemezan et Trie.

Il préconise l'éxécution de ce morceaux mis au point pour le festival 1966 à Trie, sous réserve de l'accord de la Commission technique des chorales qui se réunira incessamment. Il demande à tous les directeurs qui seront convoqués d'assister à la réunion prévue pour parvenir à des conclusions constructives.

Commission des instruments à plectre : M. Dubernet se félicite de l'union réalisée pour le festival et des concerts entre la Mandolinata et l'Eollenne.

Il espère qu'encouragés par la vitalité heureuse de cet ensemble, les élèves se présentent plus nombreux aux cours de musique de ces sociétés.

Il cite en exemple des élèves de Mandolineta présentés avec succès aux examens fédéraux par Mme Lafforgue, de Castelnau Rivière Basse. Il souhaite que ces élèves puissent se joindre aux deux sociétés tarbaises pour l'éxécution des morceaux d'ensemble du festival. Il souhaite également que l'enseignement des instruments à plectre dans les écoles de musiques devienne une réalité.

Commission des accordéons : Le nombre des accordéonistes adhérant à la Fédération des Htes-Pyrénées doit se situer aux alentours de 130 — 140 instrumentistes qui se partagent entre Aureilhan, Lannemezan et Bagnères, avec peut être quelques éléments à Lourdes.

Au point de vue fédéral, ces accordéonistes présentent d'une manière assidue les examens fédéraux où, tant en solfége qu'en épreuves instrumentales, ils obtiennent des résultats corrects.

Chaque année également l'ensemble départemental d'accordéon se produit avec bonheur au cours du festival fédéral. Ce jour-là et jusqu'à présent, l'ensemble d'accordéons a été formé par Aureilhan et Lannemezan. Je pense que, désormais, l'important groupe d'accordéonistes de Bagnères viendra prendre part à la fête de la Musique en se joignant à leurs camarades.

Mais l'activité des accordéonistes hauts-pyrénéens ne s'arrête pas aux seules épreuves fédérales. On parle de plus en plus de l'entrée de l'accordéon au Conservatoire et des déclarations ont été faites à ce sujet au sein de la Confédération Musicale de France et notamment au congrès d'hiver 1964. Mais on doit penser raisonnablement que l'incessant, dans ce cas-là, peut encore durer plusieurs années.

Aussi, dans l'état actuel des choses, l'accordéon suit-il parallèlement des directives confédérales appliquées par la fédération et par les organismes nationaux confédérés auxquels ils sont attachés, tels que l'Accordéon-Club de France pour ce qui nous concerne.

En 1965, nos accordéonistes ont participé aux concours de Bordeaux, Lannemezan et au concours international de Paris. Ils s'y sont brillamment comportés et certains d'entre eux ont obtenu des résultats élogieux.

Mais nous avons aussi organisé notre concours en 1964 et 1965. Aujourd'hui, je suis dire que le concours national des Pyrénées, qui a lieu à Lannemezan, jouit d'une réputation nationale et qu'il est cité en exemple dans tous les comités régionaux A.C.F.

Il est bien évident que cette réputation rejaillit normalement sur la Fédération des Sociétés Musicales et pour en être sûr, il suffit de savoir qu'à la suite de nos contacts, les sociétés d'accordéon de Rodez, Villeneuve-sur-Lot et Bayonne ont adhéré à leur fédération respective.

Le concours d'accordéon des Pyrénées, bénéficiant de l'entente des sociétés d'Aureilhan et Lannemezan, d'une organisation extrêmement pousée et de la réputation de Loyauté, d'équité et de compétence des jurys qui y opèrent, sera reconduit en 1966 et nous comptons sur le même succès que nous dédions à notre belle Fédération.

Ansi s'exprimait M. Gray.

Commission des assurances : M. Souptés insiste une fois de plus sur la nécessité de prévoir une assurance pour tous les membres de la nécessité de prévoir une assurance pour tous les membres de la société.

Il cite le cas de l'Harmonie de Brioude qui, à la suite d'un incendie, a perdu tout son matériel : Instruments et répertoire. Cette société très mal assurée, s'est trouvée dans l'obligation de faire un appel officieux à la générosité des sociétés de la C.M.F.

Il est souhaitable que les sociétés dans le cas d'accident ou sinistre, avertissent immédiatement le bureau fédéral.

Commission des récompenses : MM. M. Dubernet et Gray déplorent que la majorité des sociétés ne répondent pas aux circulaires adressées à cet effet.

Le président Guilhalmenc insiste encore une fois pour que les états demandés par le secrétaire général indiquent bien en particulier le nom du correspondant habilité à mettre le bureau de la société au courant de la correspondance reçue, pour que celui ci fasse le nécessaire.

Commission des Fêtes : M. Dubbernet félicita les organisateurs du festival de Vic Bigorre.

MM. Dubernet et Gray mettent au courant l'assemblée des projets de M. le directeur de l'Olympia de Tarbes, organisateur de « Bonjour-Dimanche ».

L'assemblée donne son accord pour la participation des sociétés fédérées à ces manifestations sous la condition prévue à seule fin de préter leur concours et ainsi de se faire mieux connaitre.

Rapport du congrès confédéral d'octobre 1965 : MM. Guilhalmonc et Bajac, délégués au congrès par la fédération, font un rapport complet sur les activités et réalisations de ce congrès. Le compte-rendu intégral de ce congrès devant paraitre sur le journal confédéral, nous nous contenterons d'en commenter les principaux points.

Sous la présidence de M. Ehrmann l'ambiance de travail est excellente. Pendant deux jours, les discussions sont toujours animées mais amicales entre les représentants des fédérations dont certaines sont représentées par des directeurs d'E.N.M.

M. Guilhalmenc parle de la création de cours municipaux de musique dans les communes et signale la participation effective de l'E.N.M, de Tarbes et de son directeur, M. Lamy, participation souhaitable dans toutes les fédérations.

Les épreuves des examens fédéraux sont choisies par des spécialistes de chaque instrument dont M. Guilhalmenc, en ce qui concerne la clarinette et le saxophone (cours moyen et supérieur).

Les lectures instrumentales pour piano et accordéon seront dorénavant écrites sur deux portées.

La fédération des Hautes-Pyrénées figure parmi les fédérations présentant le plus grand nombre d'élèves.

72 candidats étaient présentés le dimanche au concours d'excellence. L'élève Christian Pujo, de Bagnères de Bigorre, a obtenu un deuxième prix de solfége et un premier prix de trompette. Félicitations à son professeur : M. Eymerit.

Les jurys sous la présidence de MM. Lamy et Yves de la Cassinière, l'inspecteur des Beaux-Arts avec MM. Dondeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix ; Semler-Collery, ancien chef de la musique de la Flotte ; Vaillant et Devemy, professeurs au Conservatoire National Supérieur de Paris ; Lancelot, clarinettiste-concertiste, professeur au Conservatoire de Rouen.

Sur proposition de M. Guilhalmenc, le congrès demande que copie, de toutes les épreuves de solfége en excellence soit adressée à chaque fédération pour communications aux éducateurs.

Concours des Sociétés Musicales : Le prochain concours a lieu à Auch en 1966. Tous renseignements peuvent être demandés au président fédéral. Le congrès concours sera organisé à Tarbes en 1968.

Stages : Plusieurs stages vont être organisés par la C.M.F. en France et à l'étranger. Des directives seront données en temps voulu. Les meilleurs élèves des concours d'excellence pourront y participer ainsi que quelques uns parmi les meilleurs élèves des examens Fédéraux.

M. Duclos, de Lourdes, dit sa satisfaction d'avoir suivi, en juillet, le stage d'Aix-en-Provence. M. Guilhalmenc souhaite que plusieurs candidats suivent cet exemple l'an prochain.

M. Duclos remercie le directeur de l'E.N.M. qui lui permet de suivre les cours de la classe d'harmonie de cette école.

Stage d'information prévu à Tarbes en 1966 : Sur proposition de M. Guilhalmenc ; MM. Rolando, vice-président confédéral, et M. Icobert, du Conservatoire de Lyon, organisateurs du stage d'Aix-en-Provence, acceptent de venir deux jours à Tarbes aux environs de Pâques, bénévolement. La direction départemental de Jeunesse et Sports, qui suit nos travaux avec intérêt, accepte de couvrir les frais de voyage et d'hébergement des deux conférenciers.

Tous les éducateurs de la fédération seront conviés à assister à ce stage.

Décorations : Le congrès décide d'adjoindre aux médailles confédérales, des barettes spéciales qui devront être utilisées exclusivement sur l'uniforme de la Société.

Les médailles de chef seront hiérarchisées : 15-20 ans et 25 ans de direction.

Journal : Il est souhaitable que le journal confédéral soit lu par tous les sociétaires. Le prix de l'abonnement annuel reste le même, soit 4 francs par abonné.

Conclusion du président : Le président se félicite de la bonne tenue et du sérieux de cette assemblée générale. Les résultats obtenus ont pour base la foi et le désintéressement de toute une équipe.

Le magnifique festival de Vic-Bigorre, avec 90 % des sociétés, le nombre toujours accru des élèves présentés aux examens fédéraux, ont démontré d'une part le bon esprit, je dirai même l'amitié qui lie tous les membres de notre fédération, tous les groupements, ainsi que le dévouement des directeurs et éducateurs. J'ai plaisir à leur rendre un hommage mérité.

Certes certains d'entre vous se plaignent à juste raison de n'être pas suffisamment aidés et con-

pris. Mais comme le disait le président confédéral Ehrmann, ce n'est pas une raison pour délaisser la tâche que d'autres pionniers ont commencé avant nous : l'éducation populaire musicale d'une jeunesse qui attend tout de nous.

Nous devons d'abord nous aider nous même et continuer notre tâche avec abnégation et confiance.

Nous devons aussi prévoir l'avenir. Prévoir des candidats à la succession du président fédéral, intéresser des jeunes adultes pour les porter au bureau fédéral, former des éducateurs et de futurs directeurs pour nos sociétés en encourageant au maximum en priorité les valeurs sûres qui, libérées de leurs obligations militaires ont leur situation assurée dans notre département.

L'avenir c'est la jeunesse et ceci m'amène à vous parler des secours de musique que je souhaiterais voir se développer dans les principales communes de notre département.

Vous avez pu constater d'après le rapport de notre ami le vice-président Gachassin, l'évolution favorable des cours de musique dans la majeure partie de nos sociétés populaires. Il est souhaitable que cette évolution continue.

Si nous nous penchons en particulier sur le problème des harmonies, dont la participation aux fêtes officielles est absolument indispensable, nous savons que leurs élèves instrumentistes sont très longs à former et qu'il est difficile d'envisager de les mettre sur les rangs de leur société avant deux ou même trois ans d'étude au minimum pour que leur comportement soit valable.

C'est pour cette raison vitale que j'insisterai tout particulièrement auprès de nos directeurs d'harmonie pour qu'ils pensent à former en toute priorité les élèves nécessaires pour garnir leurs pupitres.

Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Les sociétés qui ne prévoient pas à l'avance le renouvellement de leur effectif, sont destinées à s'éteindre progressivement. Or il faut à tous prix éviter d'arriver à cette extrémité regrettable.

Pour cela il faut certes de la volonté, mais il faut aussi savoir créer une ambiance et s'oubliant soi-même faire preuve d'objectivité en encourageant les jeunes adultes à prendre des responsabilités d'éducateurs et même administratives.

Un directeur ne peut pas tout faire seul. C'est un mauvais principe qui risque de laisser à sa disparition un vide très difficile à combler. Il faut que le directeur sache s'entourer de jeunes éducateurs spécialisés chacun dans leur discipline comme le font certains d'entre vous. Voilà la bonne formule.

En un mot, chaque société doit avoir son équipe et de préférence une équipe de jeunes et d'anciens réunis : de jeunes que nous aurons formé avec notre foi et notre enthousiasme.

Une autre question qui concerne en particulier les moyennes et petites communes. Il paraît souhaitables de créer une liaison, une compréhension réciproque entre les sociétés, les directeurs d'écoles et les instituteurs dans le cadre musical. Ceux-ci savent bien que la musique fait partie de la culture et sont sans doute prêts à encourager leurs élèves dans cette voie pour collaborer à la formation de sociétés chorales et musicales dans leur commune.

Je citerai comme exemple de cette collaboration : l'Andrésienne avec à la base son instituteur le couple d'instituteurs de Casteinau R.B. qui a présenté cette année 50 élèves au nom des enfants de Casteinau R.B. ; le directeur du C.E.G. de Trie qui en a présenté 50 également au nom de la Philharmonique Les chorales juniors des C.E.G. de Lannemezan et de Trie qui au sein de notre fédération, apportent leur jeunesse et leur jeune talent à toutes nos festivités aux côtés de notre fleuron : l'Harmonie Départementale Juniors.

Pourquoi au sein de notre fédération pour la raison toute simple que spécialisés dans les questions musicales nous ne nous occupons que de cette discipline avec toute notre compétence en la matière, aidés en ceci par le directeur et les cadres de l'E.N.M., et pouvons ainsi arriver à des résultats concrets.

Préssentis par des municipalités et des enseignants : nous avons aidé la création de cours de musique : hier à. Bordères-sur-Echez aujourd'hui à Ibos et Burg. Nous leur fournissons des éducateurs avertis, pourvus des diplômes imposés à cet effet par la C.M.F. et en plein accord avec M. le directeur de l'E.N.M.

Les éducateurs commencent par des cours de solfège qui seront suivis par des cours d'instruments et de chant avec pour but de créer une société musicale communale. Nous fournirons les spécialistes nécessaires. Les meilleurs élèves seront dirigés sur l'E. N. M. pour parfaire leur éducation musicale.

Tous ces cours sont sous le contrôle de notre Fédération qui fera passer des examens en temps voulu.

Je pense que nous suivons le bon chemin pour assurer l'éducation populaire musicale de notre jeunesse.

Pour encourager les meilleurs élèves, la Caisse d'Epargne de Tarbes a eu l'extrême amabilité de mettre à notre disposition 1.000 F. de bons d'épargne que nous avons répartis, suivant les notes obtenues entre 72 élèves appartenant à 13 sociétés.

Mais cette œuvre ne peut exister et ne pourra être poursuivie que grâce a des aides techniques et financières.

Aussi, je remercie au nom de vous tous ceux qui nous encouragent M. le préfet et l'assemblée départementale, si compréhensifs, pour leur aide financière sans laquelle nous ne pourrions rien faire ; M. l'inspecteur d'Académie, qui accepte de mettre à notre disposition pour les examens fédéraux les écoles de Tarbes et Lannemezan ; M. l'inspecteur départemental de jeunesse et Sports et ses adjoints qui suivent notre travail avec intérêt ; M. le directeur de l'école nationale de musique et les professeurs qui se joignent à nous car nous avons le même apostolat la musique ; M. le président de la caisse d'Epargne de Tarbes et son conseil d'administration.

Merci à tous nos amis chefs, éducateurs et exécutants qui nous permettent de réaliser une si belle œuvre.

M. l'inspecteur Valat, de Jeunesse et Sport, après une improvisation qui nous étonne heureusement par ses connaissances musicales très poussées, nous dit sa confiance, nous prodigue ses encouragements et nous promet l'aide de la direction départementale.

L'adhésion de l'Harmonie de la Barthe-de-Neste est ensuite acceptée à l'unanimité.

Le festival 1965 aurait lieu à Trie-sur-Baise le 15 mai 1966.

Les examens fédéraux se dérouleront le 22 mai, le matin cours moyen et supérieur à l'E.N.M. de Musique de Tarbes ; L'après-midi cours préparatoire et élémentaire à Tarbes et à Lannemezan.

Mademoiselle Lacoste des Marguerites, de Rabastens émet le désir que le festival 1967 ait lieu à Rabastens.

L'assemblée générale vote à l'unanimité des remerciements au président confédéral Erhmann, qui défend avec une foi et une abnégation exemplaires la cause de la musique.

La séance est levée à 12 h. 15.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

FIRMINY

Fête de Sainte-Cécile

L'Harmonie, la chorale mixte, la batterie-fanfare de l'Omni-Club-Ondaine ont fêté en commun la Sainte-Cécile, le 28 novembre.

L'harmonie et la chorale mixte ont participé à la messe de sainte Cécile à 10 h. à l'église N.D. du-Mas à Firminy en exécutant, sous la direction de leur chef commun, M. C. Touche, le programme suivant chorale La Messe Brève, de Cl. Touche ;

Harmonie Marche Nuptiale, de Popy ; Cavalleria Rusticana, de Mascagni ; O Jésus, que ma joie demeure, de J.S. Bach ; et enfin La Prière du Vieux Mineur, de Cl. Touche.

Ce dernier morceau permit d'entendre en solo la magnifique voix de ténor de P. Touche, fils du directeur.

Ce concert a été très apprécié des nombreuses personnalités présentes et de chaleureuses félicitations ont été faites à M. Cl. Touche, au cours du vin d'honneur qui suivit la cérémonie.

A 13 h. les membres des trois sociétés et leurs invités se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas de sainte Cécile. Les 140 convives présents firent honneur à l'excellent repas. Au dessert les trois présidents prirent successivement la parole pour excuser les personnalités qui n'avaient pu nous honorer de leur présence (en particulier MM. Rouchon et Saby, de la fédération) saluent les représentants de la C.A.F.L. et des sociétés amies et félicitent M. C. Touche et les musiciens et choristes pour la parfaite éxécution du matin.

Les présidents recommandèrent aux sociétaires de persévérer dans la bonne voie et de se préparer sérieusement pour le concours de musique de 1966, en assistant très régulièrement aux répétitions.

La parole fut ensuite donnée aux chanteurs et la soirée qui le termina joyeusement confirma la parfaite entente qui existe entre les sociétaires des trois sociétés musicales de l'Omni-Club Ondaine.

ROANNE

L'Harmonie de Roanne a brillamment célébrée Sainte Cécile

Le 12 décembre, l'harmonie de Roanne était la dernière société roannaise à célébrer la sainte patronne des musiciens. Cette journée débuta à 10 h. pour une visite et une distribution de brioches aux pensionnaires de l'Asile des Vieillards de Roanne. Une aubade leur fut offert et leur apporta pour un court instant un peu de joie. Puis en défilant les musiciens rejoignirent l'église saint-Louis où à la messe de 11 h. 15 fut donné le concert spirituel en présence d'une foule considérable de fidèles et d'amis de la société. Sous la direction du chef M. André Déchelette l'harmonie exécuta un programme judicieusement établi Allégro de la 4e Symphonie, de Beethoven ; Dimanche breton (extrait), de Ropartz ; Largo de la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak (cor anglais solo M. J.-F. Franceries) ; Marche dAthalie, de Mendelsohn.

Au cours de l'office M. le curé eut des paroles pleines d'attention envers les musiciens et leurs dirigeants.

A l'issue du concert de nombreuses et sincères félicitations furent adressées au chef et aux musiciens par les nombreuses personnalités officielles et musicales de Roanne.

Toujours en défilant, l'harmonie rejoignit l'Hôtel de l'Ancre pour le banquet.

A l'heure des allocutions, le président M. A. Ronzier, adressa ses compliments au directeur, M. A. Dechelette, au chef de clique M Lapendery, aux professeurs de l'école de musique de l'harmonie, ainsi qu'aux élèves, et souhaita un prompt rétablissement au vice-président M. Bouttet, retenu par la maladie (une délégation lui rendit visite dans l'après-midi, ainsi qu'a un autre doyen M. Millet P. agé de 84 ans). M. Ronzier fit part des félicitations qui lui furent adressés le matin. Puis il annonça un concert fixé au 5 mars avec la ticipation des Mandolinistes Roannais. Cette idée d'union des sociétés fut d'ailleurs sur la sellette en ce jour. Et M. H. Henneveux, président de la Philharmonie de Roanne, émit l'idée d'un grand concert donné par l'ensemble des sociétés locales.

M. Gruel, se réjouit d'assister pour la première fois à une Sainte-Cécile et félicita au nom de M. le député Maire les musiciens pour l'effort et le temps qu'ils consacrent à la musique populaire. M. le président Labouret, grand ami de la société se réjouit de l'ambiance de cette journée et insista particulièrement sur l'excellente exécution du concert qui le surprit agréablement, ce qui justifie le classement excellence de l'harmonie. M. Dechelette insista auprès de chacun pour continuer à travailler (le travail pale toujours) et d'assister régulièrement aux répétitions puis M. Lavoisey et M. Brun terminèrent ces allocutions qui furent toutes longuement applaudies. Puis ce fut la remise des récompenses par M. Ronzier et M. Labouret.

Médaille de dévouement. — M. Georges Moussière, secrétaire général.

Médaille de la confédération musicale de France. — 30 années de présence M. Démurger, Peyneau, Terrat, Follot ; 40 années de présence M. Deschamps, Millet A., Minard, Labedz, Bellivaud, Auclair ; 50 années de présence : MM. Guyennon, Daval.

MIDI

L'Orphéon Biterrois fête Sainte Cécile

C'est le 5 décembre que la société l'Orphéon Biterrois avait décidé cette année de fêter la sainte-Cécile.

Cette fete de famille etait présidée par M. Senegas, président de la F.F.M. Nous avons noté la présence de M. Fouquet, directeur de la société M. Jalabert, directeur adjoint et secrétaire général ; M. Galiner, ancien président ; M. Pages, animateur des jeunes ; M. Portes R., vice-président de la société et secrétaire général de la F.M.M. Apres que le président Blasi eut remercié tous ses invités et félicité les jeunes de leur présence, le président Senegas, s'adressant aux membres de la société (qu'il connait bien) tint à leur affirmer toute a sympathie et insista auprés des jeunes afin qu'ils assurent la relève des anciens. En terminant le président Senegas déclara : « Le chant est un réactif puissant, un agréable délassement qui nous fait oublier nos peines et nos soucis, car il est vieux comme le monde, étant né avec la parole humaine. Continuez donc de chanter mes amis. En le faisant vous ferez œuvre utile aussi bien sur le plan moral que social ».

Il rend ensuite un hommage à M. Fouquet, directeur et Blasi, président, pour tout le dévouement et l'activité qu'ils mettent à maintenir en état d'activité l'Orphéon Biterrois. Le président Senegas leva son verre aux succès et à la prospérité de la société.

Les membres de la société se rendirent ensuite au siège ou devait avoir lieu au cours d'un apéritif la remise des récompenses.

Le président Blasi prit la parole pour remercier tous ses invités ainsi que les membres de l'Orphéon. Il remercia et félicita plus particulièrement les sept membres qui allaient être décorés en faisant remarquer aux jeunes quelle ténacité et dévouement il faut pour accepter deux fois par semaine, après le travail à venir aux répétitions. Il tint à rendre un hommage tout particulier à Mme Guichou (qui allait recevoir à titre exceptionnel la médaille de la F.M.M.) qui depuis 20 années accompagne son mari atteint de cécité à toutes les répétitions.

Le président Senegas s'associant aux paroles du président Blasi, remit à M. Marcel Pages, la médaille de la F.M.M. pour 22 ans ; M. Albert Jalabert, la médaille de la F.M.M. pour 28 années ; M. René Portes, la médaille d'argent de la C.M.F. pour 42 années ; M. MannevillePaul, la médaille d'argent de la C.M.F. pour 41 années ; M. Paul Jordy, la médaille d'argent de la C.M.F. pour 40 années ;

M. Maudières Jean qui est décédé il y a quelques jours devait recevoir la médaille dorée de la C.M.F. pour 58 années.

C'est devant toute l'assemblée debout que Mme Guichou vient recevoir des mains du président Senegas la médaille de la F.M.M.

NARBONNE

Lyre Narbonnaise

Le 28 novembre dernier la Lyre Narbonnaise a fété dignement la Sainte-Cécile par un magnifique concert donné à la population narbonnaise et par un banquet qui eut lieu chez le sympathique musicien traiteur Bonsquet.

Le concert eut lieu sur le fond de la promenade ou un grand nombre d'auditeurs étaient venus écouter les 62 musiciens de la Lyre interpréter avec beaucoup de gout les œuvres suivantes : Parade lilliputienne ; (Boquet) ; Lutèce (ouverture), Anrieu ; Ballet de Coppella (Léo Délibes) ; La Plainte du clocher (Balay) ; Gitana, valse (Andrieu) ; Colonel Bogey, marche. Ce concert fut dirigé avec beaucoup de maitrise par M. André Sarzi vice-président de la fédération du midi pour le département de l'Aude.

Le banquet présidé par M. Albert Rougé, conseiller municipal, représentant M. le député maire de Narbonne ; M. Moureaux, juge d'instance au tribunal de Narbone, président de la Lyre Narbonnaise ; M. R. Rivet, receveur des Finances honoraires, secrétaire général de la Lyre Narbonnaise, et tout le conseil d'administration de cette vaillante société musicale ; grand nombre de dames réhaussaient l'éclat de cette belle fête. Après le repas et les allocutions d'usage, onze des vieux secrétaires se virent attribuer les récompenses suivantes : MM. Yves Alquier et Ismail Rubio, reçurent la médaille de la Fédération du midi pour dix années de sociétariat ; Gabriel Cabrier, reçut la médaille de la Fédération du Midi pour 20 années de sociétariat ;

Messieurs Jean Rivagé et Louis Tabourant se virent remettre la médaille de bronze de la C.M.F. ; MM. Jean Garcel, Georges Honoré, Raoul Rossignol, René Barrau, Aimé Séguala reçurent la médaille d'argent de la C.M.F. Enfin M. Louis Escloupier, le vétéran, reçut la médaille des vétérans pour 70 ans d'âge. Le tour de chant agrémenta l'auditoire avec les voix du célèbre ténor Cabrier, ou baryton Caussé, et les fins diseurs Honoré, Dat et Garel, sans oublier notre ami Torcal qui chante des chansons de tra las montés son pays d'origine. Belle journée à Narbonne pour la musique populaire.

VILLEPINTE

Fête de la Sainte-Cécile

L'Avant-Garde de Villepinte, qui compte actuellement 65 membres composée de 40 musiciens de 25 cilquards à fété le 28 novembre dans l'enthousiasme général la Sainte-Cécile et commémoré son 20e anniversaire et tout cela avec le concours de toute la population de Villepinte.

A 11 h. tous les musiciens étaient rassemblée dans la salle des répétitions, à 11 h. 30 devait avoir lieu le traditionnel tour de ville, a midi un apéritif concert était donné sous la direction de son éminent directeur M. Rouby, ou nous eûmes le plaisir d'écouter, La Veuve Joyeuse de F. Lehar, Les Trois Valses de Strauss, etc.

A 13 h. musiciens dirigeants et amis se retrouvent pour le traditionnel banquet à la table d'honneur M. Varennes, maire de la localité, président de l'Avant-Garde et musicien au pupitre de premier clarinette.

Au dessert M Varennes maire et président remercia les personnalités présentes et absentes, vanta les merites de la musique populaire et adressa au nom de la population et en son nom personnel toutes ses félicitations à tous les musiciens à leur dévoué directeur ainsi qu'a tous les amis de la musique. Il souligne l'attachement apporté par les maires des villages voisins, fait une rétrospective du passé depuis la création de l'Avant-Garde

Nouveautés

MUSIQUE D'ENSEMBLE

pour instruments à vent

BOIS

Castérède. FLUTES EN VACANCES, 4 pièces pour 3 flûtes, avec une 4e flûte ad libitum
Partition 10,10
Parties 13,30

Desenclos. QUATUOR, pour saxophones (B.L. 896).
Partition 17,20
Parties 19,90

Dubois (P.-M.). QUATUOR, pour clarinettes si ♭
Partition 12,00
Parties 10,10

— SCHERZO, pour 4 bassons.
Partition 5,00
Parties 5,80

Houdy. QUATRE A QUATRE, pour 4 clarinettes si ♭
Partition 5,80
Parties 6,60

Poot. TERZETTO, pour 3 clarinettes en si ♭
Partition 10,10
Parties 10,10

Tomasi. TROIS DIVERTISSEMENTS, pour 4 clarinettes si ♭
1. Poursuites. - 2. Mascarades. - 3. Rondes.
Partition 10,10
Parties 10,10

— TROIS PASTORALES, pour 3 flûtes
1. Bolivienne. - 2. Crétoise. - 3. Sicilienne.
Partition 5,80
Parties 6,60

CUIVRES

Bozza. « BIS », pour 2 trompettes (ut ou si ♭) 2 cors en fa, 1 trombone, 1 tuba ou saxhorn basse si ♭
Partition 17,20
Parties 23,90

— OUVERTURE POUR UNE CEREMONIE, pour cuivres et batterie
Partition 17,20
Parties 26,60

— TROIS PIECES, pour quatuor de trombones, trombone basse ou tuba ad lib
Partition 10,10
Parties 10,10

Carles. LAMENTO ET MARCHE, pour quatuor de trombones
Partition 10,10
Parties 13,30

Dubois (P.-M.). SEPTUOR, pour 2 trompettes, 2 cors, 2 trombones, 1 tuba
Partition 18,70
Parties 26,60

Tomasi. ETRE OU NE PAS ETRE, monologue d'Hamlet, pour trombone basse solo ou tuba solo, et 3 trombones
Partition 5,00
Parties 6,60

— PETITE SUITE, pour 4 cors
Partition 4,20
Parties 8,10

ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré, **PARIS**

TELEPHONE : 073-12-80 et 073-48-81 — C.C. Postal 1198 PARIS

en 1945 jusqu'à nos jours et termine en levant son verre à l'honneur de l'Avant-Garde aux amis de la musique et à la prospérité de leur famille. Vive Villepinte, vive la Sainte-Cécle, vive l'harmonie l'Avant-Garde.

Ce fut ensuite le tour de MM. Sicard, Poy, Rancoule, de faire l'éloge de la musique populaire.

M. Marty poète à ses heures gratifia l'assistance de quelques vers à l'intention du 20e anniversaire de l'Avant-Garde. Le banquet se termina assez tard avec des chansons parmi lesquelles les voix de MM. Massé, Sicard, Benayet, Jeanjean, et Baudouy surent obtenir beaucoup d'applaudissements.

CARCASSONNE

Réveil Carcassonnais

Nous apprenons d'autre part que la vaillante société le Réveil carcassonnais, cher à son président M. Geynes, a connu un extraordinaire succès dans la soirée qu'il a offerte à la population carcassonnaise dans les deux grandes salles du café Calmet. Souhaitons que la prochaine soirée organisée pour le jour de Noël soit encore plus belle que la précédente.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

PONT-DE-BRIQUES

2e Grand concert classique annuel

Le deuxième concert classique dit « concert d'Automne » a été donné par notre harmonie le 13 novembre dernier. Si au Concert de printemps on avait enregistré une recrudescence des auditeurs on a dû, cette fois, ajouter des sièges aux existants de la salle de la Cachaine.

Cette soirée musicale revêt chaque année un attrait particulier puisque la chorale « Voix Amies » se joint à l'Orchestre. En cette circonstance elle a donné, avec son chef de cœur Camille Hautecœur, une très parfaite interprétation tant dans la musique de la Renaissance que dans celle du folklore et aussi des poèmes de Ronsard et Verlaine mis en musique par Guillaume Costeley et Guy Plettener. L'auditoire a beaucoup apprécié cette partie du programme si l'on en juge par l'enthousiasme des applaudissements.

La partie purement musicale comprenait l'Ouverture de La Dame Blanche, opéra comique en trois actes de François Boïeldieu. Cette œuvre qui fut donnée à Paris en 1825, est caractérisée par une atmosphère de poésie et de secret. L'orchestre nous a apporté avec cette page la vivacité rythmique et les mélodies pimpantes d'une musique allègre qui donne a penser que tout finit bien en écoutant les dernières mesures de cette ouverture. En effet dans la présentation il nous avait été dit que cela se termine par les noces d'Anna la dame blanche et de Georges l'officier écossais.

Suivait Castor et Pollux de Jean-Philippe Rameau, qui est souvent donné en tant que musique de ballet, cependant cette œuvre, représentée en 1737 est une tragédie lyrique en cinq actes, venant après Les Indes Galantes dans la production de Rameau. Ces pages relatent les aventures amoureuses de deux frères pour la même femme Télaïre, créant un conflit sentimental qui engendre des situations lyriques et dramatiques. Nous n'avons pu entendre l'œuvre dans son intégralité, cependant il nous a été possible de saisir toute l'originalité de Rameau par une éxécution et une ponctuation précises du texte musical. Ce que les auditeurs attendaient le plus était sans aucun doute, le très célèbre poème symphonique d'Alexandre Borodine, Dans les steppes de l'Asie Centrale ; que le compositeur écrivit pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions médicales. Nous avons très bien suivi l'approche de cette caravane de chevaux et de chameaux dans ces steppes sablonneuses où se confondaient dans une même harmonie les chants des russes et des indigènes, puis passant ensuite devant nous et finissant par se rendre dans le lointain. Quelle homogénéité et quelle minutie de la part d'une baguette avertie et de musiciens sûrs pour rendre cette œuvre magnifique d'une façon vivante qui n'est qu'un très long crescendo progressif et un descrescendo progressif non moins long. Après le silence des steppes c'était le déchaînement d'une salle comblée applaudissant un orchestre debout recevant les ovations de leur public.

La Marche Turque de Mozart, version orchestrée de nos jours est en réalité le final en rondo de la sonate en la M K 330, pour piano seul, écrit en 1778. Cette œuvre facile à écouter puisque sans profondeur mais bien gentille nous a donné le plaisir d'écouter de la belle musique. Le solo de trompette était interprété par Marcel Vasseur, professeur à l'école de musique. Ce programme texté et présenté par M. Delus et Mme Hautecœur avait été préparé avec soin et minutie et le concert était dirigé par Bernard Housmann, chef d'orchestre et directeur de la musique de Pont-de-Briques.

La batterie ouvrait cette soirée avec la Victoire ou la mort, de Chomel, et la terminait avec la Marche du 43e R.I., de Berthélemy.

Dans la salle on notait la présence de M. Henri Poulain, maire et Mme ; M. Meheust, adjoint au maire ; Mouillard, Loncke, le Dr Molla, conseillers municipaux ; Bernet, receveur des P.T.T. ; Joly, président du S.I. ; Meurice, ingénieur aux A.P.O., etc.

La Sainte Cécile

Le 21 novembre nos musiciens ont honoré leur patronne en donnant à l'Eglise Sainte-Thérèse, au cours de l'Office Religieux de 11h. un concert qui était un véritable festival Haendel-Mozart. La messe était dite à la mémoire des musiciens défunts par l'abbé Buseniers, lequel devait faire l'éloge de Sainte-Cécile et de la musique en général et de notre harmonie en particulier.

L'orchestre dirigé par Bernard Housmann, interpréta successivement l'ouverture extraite de la musique pour feux d'artifice Royaux et l'air et le Final de la Water-Music deux pages de Georges Frédéric Haendel suivaient deux pages aussi célèbres de Wolfgand Amadeus Mozart le 2e mouvement, Romanze, un andante, de la petite musique de nuit et la Marche Turque qui retentit sous les voûtes de l'édifice.

A la sortie de l'église l'Harmonie se rendit en cortège au monument aux Morts pour y déposer une gerbe en hommage aux membres disparus de la société, puis gagna la salle de la Cachaine où devait se dérouler le traditionnel banquet qui réunissait cette année près de 120 couverts. C'est dans une ambiance plus que sympathique et fort amicale que se poursuivit cette deuxième partie de la journée qui s'acheva vers 1 h. du matin. A l'heure des discours c'est le président actif, M. Arsène, Coquet qui donna le départ et tout en se félicitant d'être à la tête d'une aussi belle Harmonie eut des paroles qui allèrent surtout frapper la batterie pour demander à ses éxécutants de suivre l'exemple donné par les musiciens d'assurer fidèlement les répétitions. Le maire prit ensuite la parole en tant que président d'honneur, pour se flatter, lui aussi, d'avoir une harmonie telle que celle de Pont de Briques dont le renom et les succès ont dépassés largement les frontières et la région et même du département, ce qui valut force applaudissements de la part des convives. Ce fut ensuite Mlle Chantal Steenhaut, flûtiste, qui remit à son directeur un superbe cadeau. Celui-ci dut prendre la parole. C'est alors que chacun tendit une oreille des plus attentive car à chaque banquet profitant de réunir tout ce monde à la fois et connaissant la correcte franchise avec laquelle notre chef d'orchestre s'exprime, expose ce qui va et ce qui ne va pas. Il devait surtout mettre l'accent sur les résultats plus que satisfaisants obtenus avec ses musiciens par leur travail qui montent deux programmes exceptionnels pour les concerts donnés régulièrement en salle et sur un répertoire purement classique que notre harmonie s'est constitué depuis 4 années. Il devait également parlé de l'école de musique dont il assume la direction, pour les résultats obtenus dans les classes de solfège et d'instruments suivant le palmarés de l'année scolaire 64-65. L'abbé Buseniers terminait la série des discours en demandant aux musiciens de choyer leur chef afin d'éviter de le perdre pour que nous puissions continuer d'entendre de la bonne musique classique.

Le 5 décembre l'Harmonie donnait le même programme avec Haendel et Mozart en L'église Sainte-Appoline. Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur en la mairie d'Isques.

ORLÉANAIS-BERRY

LES AIX-D'ANGILLON

La fanfare municipale, dirigée avec une grande compétence par M. Pierre Rafestin, a célébré la Sainte-Cécile avec ampleur.

A la grand'messe, elle interpréta différents morceaux avec un réel brio.

Puis ce fut le défilé à travers la ville, en présence de nombreuses personnalités, dont M. Pasdeloup, maire ; René Rafestin, président de la fanfare ; Boulanger, vice-président, etc...

GRACAY

Malgré les difficultés de recrutement, comme toutes les sociétés des petites villes, mais grâce aux efforts, en particulier du sous-directeur M. Gaston Biard, la Lyre reste une belle représentante du chef lieu de canton.

Aussi, a-t-elle fété comme il se doit sainte Cécile.

Elle se rendit au domicile de M. Ferragu, maire, conseiller général et président d'honneur. Une aubade fut donnée à Mme et M. Ferragu qui offrit l'apéritif avant de se rendre tous au banquet traditionnel

SAINT-SATUR

L'Entente Saint-Satur-Cosne, avec leur soixante éxécutants, défilèrent impeccablement pour se rendre à la grand'messe célébrée par M. L'abbé Huguet.

Au cours de l'office, les musiciens interprétèrent sous la conduite de M. Johannique, chef de musique d'Imphy, directeur intérimaire, un excellent programme musical avec « Marche du sacre de Napoléon 1er » de Lesueur, arrg. Vidal, « Ave Maria » de Schubert, « Judex », de Ch. Gounod, et la « Marche de la Garde Consulaire à Marengo », arrangement de Parès. Un banquet termina cette journée.

BOURGES

L'Avenir de Bourges

Pour fêter la Sainte-Cécile, l'Avenir s'est rendu en trois points de la ville pour y éxécuter quelques morceaux et terminèrent cette journée après un traditionnel repas et une remise de récompenses.

CHEZAL-BENOIT

L'harmonie de Chezal Benoit a fêté sainte Cécile par des aubades chez le sous-chef M. Camille Jardat, puis chez le chef M. Clément Taillez, chez le maire, M. Dessageon et enfin chez le président M. Dussarte.

Ce fut ensuite un joyeux défilé dans les rues de a ville et non moins joyeux banquet traditionnel.

CULAN

Par une belle journée les musiciens castellois ont fêté Ste Cécile. A 10 H. le cortège se rendit à l'église ou la société éxécuta les morceaux suivants : La Madone de O. Tillard ; Hymne à la nuit, Sainte Cécile et la Marche de la 2e D.B., de Clowez. Après l'office le cortège défila à travers la ville et se retrouva à un banquet présidé par M. Beaugendre, maire, avec à ses côtés le doyen Brunet, le président Jabard et M. Simonet directeur.

BLANCAFORT

La Sainte-Cécile a été célébrée avec une belle ampleur la messe fut dite par l'abbé Morin, curé de Blancafort pendant que la musique jouait sous la direction de M. Gauche sous-chef compétent. Puis ce fut le défilé en ville.

VENDOME

11 Novembre

Pour le 11 novembre, l'harmonie municipale donnait au palais des fêtes un grand concert. Le beau succès obtenu était présidé par M. Lavigue, sous-préfet de M. Yvon, député maire et de nombreuses personnalités y assistaient.

Sous la direction de M. Emile Mounier, l'harmonie a su faire apprécier son talent et elle recueillit les suffrages d'un nombreux public.

Au programme figuraient Gloire au 7e Génie, de Menichette ; Entr'acte de la colombe, de Gournod ; Fête militaire, de Petit ; La Madelon, de Robert ; Marche du sacré de Napoléon 1er, de Lesueur ; Gloire à la France, de Bazin, le menuet et l'Intermezzo de l'Arlésienne de Bizet ; l'Hartmannwillerkopfi, de Courtade, et enfin pour terminer La Marseillaise.

Au cours de cette manifestation, M. Mounier donna lecture du palmarés des examens F. M. O. B. et remis les diplômes aux lauréats.

Pour fêter la Sainte-Cécile, l'harmonie donna le 21 novembre un concert de musique religieuse avec la collaboration du groupe choral Saint-Martin, en l'église de la Madeleine.

SAINT-AMAND-MONTROND

A l'occasion des fêtes d'Orval, l'Union Musicale a donné un concert. Après une marche avec le sous directeur M. Péron, Festival de Van de Velde, ce fut (direction M. R. Leguay, une œuvre de C.-M. Weber, l'ouverture de Peter Schmoll puis cinq airs de danse du Roi s'amuse, un Menuet favori, de Mozart ; le Menuet de l'Arlésienne, de Bizet ; une suite de valses de Gung'l, et pour finir l'ouverture de Tancrède, de Rossini.

Le tout prestement enlevé... Bravo l'Union.

VIERZON

A la Fanfare Vierzonnaise

Les musiciens de la fanfare ont fêté dignement leur patronne.

En fin de matinée tous les membres actifs en défilé et en musique sous la direction du chef Fernand Blénet, se rendaient sur la place du Marché au blé pour donner une aubade aux dirigeants de la fanfare. MM. Lucien Avon, président, Monabier, Lecomte et Gratadoux, vice président.

Les dirigeants et musiciens faisaient ensuite les honneurs de la réception à M. le Dr. Léo Mérigot, maire et conseiller général.

A l'Harmonie de Vierzon Forges

Pour respecter la tradition les musiciens de l'harmonie se sont retrouvés à leur salle pour se rendre chez le président M. Emilien Leredde, pour une aubade et ensuite au banquet traditionnel présidé par M. Leredde assisté de ses vice-présidents et membres dirigeants et du directeur M. Marcel Rodier toujours aussi jeune malgrés ses 80 ans.

M. Roger Simler remit des médailles de la F.M.O.B. pour récompenser de nombreux membres au service de la musique.

A la Lyre Municipale et Chorale

Chaque année la Lyre Municipale présente un spectacle de choix sur la scène de la salle Collier, cette année c'était Les P'tites Michu, opéra comique de André Messager, qui fut remarquablement interprété par le groupe théâtral. M. Balichon, dirigeait avec l'autorité qu'on lui connait l'orchestre symphonique et les chœurs.

La salle unanime, ne ménagea pas ses ovations.

LIGNIERES

La fanfare a fêté sainte Cécile avec son programme officiel.

Messe en l'église Notre-Dame avec un programme choisi. Puis à l'issue de l'office défilé traditionnel dans les rues de la ville. Enfin banquet préside, par M. Budin, maire de Lignières assisté des membres du bureau et de la direction de la société en la personne de M. Auchapt.

CHARENTON

Sainte Cécile

fêté au « Réveil Charentonnais »

Le Réveil, active et jeune société a fêté sainte Cécile. Au cours de la messe célébrée par le doyen Brossard, lequel félicita le chef Nicaud, le Réveil a joué Défilé des Bataillons, Roncevaux, et Retour au bercail.

Dans l'assistance on remarquait M. le maire Leblanc.

A l'issue de la messe, défilé en ville et banquet.

LE CHATELET

A 10 h. leur cortège se rendit à l'église Saint-Martial au cours de l'office la société philharmonique exécuta les morceaux suivants ; la Madone de O. Tilliard, Hymne à la nuit Sainte Cécile et la 2e D.B. de Clovez.

Après l'office défilé en ville, dépôt d'une gerbe au monument aux morts et ensuite banquet traditionel avec la présence de MM. Jabard, Beaugendre maire, le doyen Brunet, Simonet chef de Culan etc...

BAUGY

La Lyre de Baugy, sous la direction du sous-chef Albert Gibereau, renforcée d'éléments de la fanfare de Jouet-sur-l'Aubois et de la subdivision des sapeurs-pompiers ont fêté brillamment sainte Cécile et sainte Barbe.

Dès le samedi soir, des morceaux furent éxécutés au domicile des présidents vice-président et directeur.

Le dimanche musiciens et pompiers se rendirent à l'église Saint-Martin en cortège. Au cours de la messe, les morceaux suivants furent éxécutés la Sainte-Cécile de Prunier ; Judex, de Ch. Gounod ; Sainte-Cécile, andante religieuse de Noslin ; Musique toujours, marche de Champel.

A l'issue de l'office, défilé dans les artères principales de la localité avant le traditionnel banquet.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Défilé en ville pour se rendre à l'église afin de participer à l'office où l'Indépendante exécuta un beau programme musical après la messe, défilé et banquet et concert à l'issue du banquet

BANGY

Très belle soirée récréative organisée par la Lyre sous la direction de son chef M. Albert Giberiau.

Au programme : Le Train, de Mougeot ; En liesse de Turine ; La frileuse de Z. Bajus, La valse des paquerettes, de Morand ; Auprès de ma blonde, de Mougeot

Tous nos compliments à ceux qui ne ménagent par leur peine afin de donner satisfaction.

SAINT-AMAND

Très brillante Sainte Cécile

Pour fêter leur patronne, M. Legeay, directeur et ses collaborateurs ont commencé par une messe en musique.

On entendit successivement Introduction de l'oratorio Josué, de Haendel ; Marche du sacre de Jeanne d'Arc de Gounod ; Harmonie et Pasiaçaglia, deux chorals de Bach ; Ave Verum, de Mozart Cantique à sainte Cécile de J.-J. Mayan avec solo de flûte, et enfin Sancerrois avant de devenir Saint-Amandois, pièce de belle inspiration et très expressive créée par M. R. Turpin.

Après l'office défilé en ville et remise de diplômes aux lauréats des examens de la F.M.O.B.

Au cours de l'après-midi, un concert fort apprécié, fut donné dans la salle des Carmes. Au programme Marche du sacre de Gounod, Les noces de Figaro, Le roi s'amuse, de Léo Delibes ; le menuet de l'Arlésienne de Bizet, où le flutiste M. J.-J. Virmaux fit preuve de toutes ses qualités ; Les Erynnies, de Massenet, danse grecque ; La Troyenne et Les Saturnales.

CHATEAUMEILLANT

Au cours de la cérémonie religieuse, afin d'honorer sainte Cécile, l'Union Musicale a donné un concert sous la direction de son chef Gaston Limousin.

Parmi les morceaux La Marche d'Alceste, de Gluck ; l'Ave Verum, de Mozart ; Cantate Sainte-Cécile, de Mayan ; Largo, de Haendel, et pour terminer Judex, de Gounod.

A l'issue de la cérémonie un banquet a eu lieu.

Au dessert, M. de Vaudègre, maire et conseiller général prit la parole, adressa des remerciements et dit « JJe pense qu'on s'achemine vers une musique départementale »

PUISEAUX

Dès 9 h. 30, la société au grand complet parcourut les rues de la ville pour un défilé qui dura près de deux heures. Puis à 13 h. un banquet était présidé par M. Desrousseaux maire et conseiller général de Puiseaux, assisté de MM. Ducloux, adjoint et président de l'harmonie, et Mme ; Hannequin, directeur et Mme, etc...

Au dessert, les 23 jeunes élèves des cours de solfège vinrent se joindre aux musiciens pour fêter leur première Sainte-Cécile.

PATAY

Sainte-Barbe et Sainte-Cécile se sont déroulées à la satisfaction de tous. La journée du dimanche débuta par une messe où un programme de circonstance avait été élaboré par M. Menissier, directeur.

L'après-midi un concert qui fut un régal pour les auditeurs tour à tour M. le maire et M. Joseph, son adjoint prirent la parole pour encourager les deux sociétés à rester toujours unies ; La municipalité les suit. Rien ne sera épargné pour leur apporter l'aide et le soutien nécessaire à leur prospérité.

VITRY-AUX-LOGES

Musiciens et pompiers se rendirent en défilant à l'église pour trouver leurs saintes patronnes sainte Cécile et sainte Barbe.

Le programme choisi fut éxécuté d'une façon parfaite et donna satisfaction aux nombreux assistants. Puis à l'issu de la cérémonie, un défilé eut lieu dans les artères de la ville avant de présider le banquet traditionnel.

Ce banquet était présidé par M. Deschamps maire de Vitry, assisté de son adjoint et des membres dirigeants de la « Cigale ».

PITHIVIERS

La fanfare de Pithiviers s'est rendue à l'église paroissiale pour la messe de Sainte-Cécile, messe célébrée par M. le chanoine Gaillard archiprêtre. Le programme retenu pour cette messe avait été soigneusement mis au point par M. Capoulade, son directeur.

Il débuta par Marche solennelle, de Mendelssohn, puis Messidor, poème symphonique d'Alfred Bruneau. A la communion ce fut l'éxécution d'une Pavane du XVIe siècle. Il termina par l'ouverture des Francs Juges, d'Hector Berlioz.

A l'issue de la cérémonie chefs et musiciens se retrouvèrent au cimetière, pour dévoiler la plaque de marbre, portant Lyre dorée et

gravée au nom de leur regretté sous-chef Henri Quignaux et se recueillirent devant la tombe du disparu.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Sainte Cécile fut honorée par une messe en musique dans la célèbre basilique de Saint-Benoit, au programme une Suite pour une Sainte-Cécile, d'Emile Lesieur, entrée, offertoire, élévation communion et sortie. Ces morceaux, dirigés par le club Michel Proust, furent beaucoup une révélation de l'art musical religieux et des possibilités instrumentales d'une fanfare.

Puis après un défilé en ville et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, tous se retrouvèrent au banquet présidé par M. Guard, maire assisté de MM. Cornichon, président de la F.M.O.B.; Persillard, président d'honneur et Loizeau, président. Au dessert, il y eut distribution de diplômes aux lauréats des examens F.M.O.B. et M. Cornichon remit une médaille de 60 ans d'assiduité à la même musique au doyen de la société M. René Bidault.

ORLEANS

L'Harmonie Municipale a dignegnement célébré sainte Cécile.

Un remarquable concert a été donné à la cathédrale en présence d'une assistance comble. On remarquait la présence de MM. Secrétarin, maire d'Orléans, Jacques Charron, président de l'harmonie, Carroy, président d'honneur de la F.M.O.B.

On entendit successivement les morceaux suivants: Trompet Volontarry, de H. Purcell, par un ensemble de cuivres; les Préludes et Fugue, en mi bémol mineur, de J.S. Bach; Redemption de César Franck; l'Adagio de Albinoni; Chants russes de E. Lalo, et la Marche du Couronnement, de Tchaïkovski.

Messe très réussie et digne de l'harmonie municipale, dirigée par Michel Proust.

Au cours du banquet, plusieurs allocutions furent prononcées et des distinctions furent remises à plusieurs musiciens.

MUR-DE-SOLOGNE

Dans une parfaite harmonie les musiciens de la Muroise ont honoré sainte Cécile.

Présidé par un défilé en musique, les musiciens gagnèrent l'église où, au cours de l'office ils interprétèrent quelques morceaux choisis pour la circonstance.

A la sortie de l'Eglise, M. Clavigny, vice-président de la F.M.O.B. remit la médaille de la C.M.F. à M. Paul Hydoin pour 61 ans d'activité musicale.

Ensuite ce fut le banquet présidé par M. Darmeau, maire, M. Chavigny et de nombreuses personnalités.

Au dessert M. Chavigny fit l'historique de la musique et félicita les ardents défenseurs de l'art musical populaire.

SAINT-AMAND

L'Indépendante a honoré sainte Cécile et sainte Barbe. Selon la tradition, tous les sociétaires se réunirent à la messe célébrée par l'abbé Lhéritier. M. le chanoine Doucet prononça un sermon en faisant l'éloge des talents et des activités de la fanfare les musiciens interprétèrent, sous la baguette du chef Victor Missiaen, Echos de la forêt de Woëvre, Aux champs et Sans peur..

Un défilé à la sortie de l'office et naturellement le banquet traditionnel côtura cette journée.

SAINT-SATUR

L'Union Musicale de Saint-Satur et quelques délégués de l'Harmonie de Cosne ont pris contact avec leur nouveau chef, M. Robert.

M. Robert, à l'heure de la retraite, est venu se fixer à Cosne pour prendre la direction de l'Harmonie et en même temps celle de Saint-Satur. M. Robert était sous chef de musique de la 4e région militaire à Bordeaux. Il occupera également les fonctions de professeur de musique de chant et de choral au lycée de Cosne et au collège d'enseignement général de la ville. Souhaitons-lui une cordiale bienvenue dans notre région.

ROMORANTIN

Une année d'activité musicale

Comme les années précédentes, l'union musicale de Romorantin, classée en division supérieure, deuxième section n'a cessé de remporter sous la direction de son chef, M. Roger Tourtat ancien sous-chef de musique militaire, les succès les plus flatteurs, et l'activité n'y est pas moindre puisqu'au cours de l'année 1965, 21 sorties ont été enregistrées: il a été donné deux concerts en salle Janvier et avril) concerts au cours desquels l'union musicale a éxécuté avec brio des œuvres de grands maîtres de la musique, les auditeurs purent également apprécier le talent des élèves de l'école de musique qui, sous la direction de leur distingué professeur M. Roger Gulliet a exécuté des morceaux de grande classe les plus variés.

L'union musicale a par ailleurs donné huit concerts en plein air, participé à deux kermesses, deux festivals de musique, Cosne-sur-Loire à l'occasion du congrès des sociétés fédérées de la Nièvre, et Pruniers le 8 août, date anniversaire de la création de sa batterie-fanfare, elle a éffectué sept sorties pour cérémonies et défilés, sorties où l'on a pu remarquer la présence d'une clique formée par l'union musicale et composée de très jeunes éléments, et c'est dans la plus parfaite harmonie, que les sociétaires, entourés de leurs dirigeants, familles et personnalités ont honoré Sainte-Cécile le 21 novembre, cette journée dédiée à la sainte patronne fut bien remplie, une messe en musique fut célébrée en l'église Saint-Etienne, où sous la baguette de son chef, la musique a brillament éxécuté: Marche Religieuse, de la Flûte enchantée (Mozart); Prière, pièce de Gogulliot, ex-chef de musique de la flotte, Sarabande de Haendel, et Marche Pontificale de Gounod.

A l'issue de l'office la musique, s'est dirigée en défilé jusqu'au restaurant des Aubiers où fut servi un banquet réunissant 123 convives ce banquet, était présidé par M. Tyraud, conseiller général, maire, aux côtés de qui l'on remarquait la présence de M. Dargent, président de l'Union Musicale; M. Raquin, adjoint; le commandant Martin, de la base aérienne 273, etc. Plusieurs discours furent prononcés au cours desquels M. Dargent exprima toute sa gratitude au directeur M. Courtat, à MM. Bondeux et Gauthier, qui, par leur dévouement ont réussi à sortir une jeune clique de l'ombre; à M. Gullet pour les remarquables résultats obtenus par l'école de musique; les remerciements allèrent également aux membres du conseil d'administration. Ensuite M. Tyraud félicita l'Union Musicale pour la part active qu'elle prend dans la vie de la capitale de la Sologne, rendit hommage aux membres du bureau, et conclut en ces termes: « L'avenir s'annonce brillant pour notre société et je souhaite que les jeunes fassent aussi bien que ceux qui les ont précédés. »

Après les discours, saués par de chaleureux bans, il fut procédé à une remise de diplômes et médailles de la C.M.F. et de la F.M.O.B., remise de récompenses où M. Roger Courtat directeur, se vit attribuer la médaille d'honneur de chef comptant pour vingt cinq années de direction.

ORLEANS

Succès orléanais au Conservatoire de Paris

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Gérard Charbonneau, vient d'être admis dans la classe supérieure d'harmonie du Conservatoire National de Paris.

Nous rappelons que M. Gérard Charbonneau, est un ami de la F.M.O.B. et qu'il a en 1965, accompagné au piano, les élèves de la F.M.O.B. à ses examens de division supérieure.

Toutes nos félicitations à ce remarquable musicien.

Concours d'excellence C.M.F. du 24 octobre 1965

Michèle Brinon, de l'Harmonie Municipale de Fleury-les-Aubrais, a obtenu un deuxième prix de flûte.

Jean-Paul Ribailet de l'Union Musicale de Romorantin, a obtenu un deuxième prix de solfège.

Gérard Hénault de la Fanfare d'Ouzouer-le-Marché a obtenu un deuxième prix de solfège et un premier prix de cornet avec attribution d'un bon de Caisse d'Epargne de 20 F.

Toutes nos félicitations à ces lauréats.

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort de M. Paul Gineste, le sympathique mélomane, ami de toutes les sociétés de musique dans la région parisienne, et en particulier dans la F.M.O.B. et le Loir-et-Cher. Il est décédé le 7 octobre 1965 dans sa 85e année.

Que Mme Gineste, et toute sa famille, veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues et de nos sentiments attristés.

BOURGES

André BONNOT n'est plus

C'est un émouvant adieu qu'une foule nombreuse a fait à notre ami André Bounot.

André Bounot croyait à la promotion, à l'élévation de l'homme musicien, il s'était particulièrement dévoué à l'art musical populaire. Il fut l'un des fondateurs en 1932 de la S.A.M.P., où il donna longtemps des cours. Il était décoré des Palmes académiques, et était titulaire du diplôme d'argent des donneurs de sang.

Nous renouvelons à Mme André Bonnot, nos condoléances émues, ainsi qu'à ses enfants.

Société des Éditions PHILIPPO

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - PARIS (9e)

CATALOGUE POUR HARMONIE ET BATTERIE-FANFARE

de Jacques DEVOGEL:

MARCHE DU CHAPITEAU (marche entraînante), pour harmonie.

MARCHE ROCAMBOLESQUE.

de Jacques DEVO:

Pour batterie-fanfare (clairons, trompettes, cors, basses et percussion:

Enregistré sur disque UNIDISC, par la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air

CUBA (samba brésillenne). N° EX 45.149 M

DOLLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.149 M

MAZURKA (mazurka) N° EX 45.147 M

TROIKA (fantaisie). N° EX 45.165 M

LA BOITEUSE (marche ou tempo modéré). N° EX 45.155 M

NELLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.155 M

GALOPADE (galop). N° EX 45.204 M

Pour fanfare de trompettes:

Enregistré sur disque UNIDISC

BADINAGE (fantaisie sur un rythme de cha-cha). N° EX 45.149 M

NOUVELLE VAGUE (fantaisie sur un rythme de charleston). N° EX 45.149 M

IL ETAIT UNE BERGERE N° EX 45.165 M

MISTER-BOUM (marche humoristique).

de L. FARFAX et F. JONATO:

QUAND LE CIRQUE, pour harmonie.

de Robert GOUTE,

Tambour-Major de la Musique de l'Air:

LES ESSARTS, marche (facile), pour batterie-fanfare (clairons, trompettes, cors, basses et percussion).

GAI LURON (marche fantaisie), enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M

CLANDAMI, marche rythmée (facile), pour tambours et clairons.

TAMBOUR BATTANT, marche (assez facile), pour clairons, cors, basses et percussion.

de Guy LUYPAERTS:

FRIFRELINE (fantaisie), pour batterie-fanfare, enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M

de Fr. PLATEAU:

GLOIRE AU STADE, marche (facile), pour tambours, clairons et basses.

de Georges TERRE:

L'ETINCELLE, marche (facile), pour tambours, clairons et basses.

OUEST

L'Harmonie de Champigny-le-Sec est une octogénaire bien alerte

Alerte et sympathique octogénaire la musique de Champigny-le-Sec a passé le cap d'un nouvel anniversaire

Fondée en 1885, elle a célébré dimanche, comme le convient, ce jour « historique », car elle est sans doute l'une des plus anciennes musique du département.

Forte de 25 musiciens, l'harmonie « Les Vignerons » a également honoré les plus anciens de ses membres dont plusieurs reçurent des décorations.

Dans le cadre de cette journée, qui s'est achevée par un banquet, un concert a été donné sur la place publique et une gerbe déposée au monument aux morts.

Un peu d'histoire

Fondée en 1885, l'harmonie de Champigny-le-Sec a toujours manifesté une très grande activité.

M. Raymond Petidy, en particulier qui est âgé de 65 ans, y fut clairon, voici plus de 40 ans, et de nombreux membres sont restés actifs pendant plus d'un demi-siècle.

Aujourd'hui la musique reste fidèle à sa tradition se produire le plus souvent possible pour le plaisir de jouer et celui de la population de la commune.

Des récompenses

Au cours de cette journée en présence du président et des membres du bureau, M. Dhumeau, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest a remis différentes médailles à plusieurs musiciens, en récompense de nombreuses années de service

MM. Métais Robert, 19 années; Métais Roland, 19 années; Perlade André 19 années; Rabéchault Henri, 18 années; Rabéchault René, 19 années, Frodeau Michel 16 années; Baron Bertrand, 18 années; Arnault Guy, 18 années; Arnault 18 années, Franchineau Robert 19 années; Bercier Robert, 19 années; Dabadie Kléber 27 années.

Tous reçurent la médaille d'honneur des Sociétés Musicales de l'Ouest, cependant que M. Petidy recevait, en plus de cette même distinction la médaille d'honneur de la Confédération des Sociétés Musicales de France.

A tous nous adressons nos félicitations.

Cette manifestation se déroulait en présence de MM. Thiollet, maire, Delilaire, chef de musique, et des membres du bureau

Président d'honneur: M. Pagot Fernand et Mme; président actif: M. Pelletier Gaston; vice-président: M. Métais Jacques; secrétaire: M. Arnault Marcel; trésorier et porte-drapeau: M. Dabadie Kléber.

CIVRAY

L'Union Musicale a fêté Sainte-Cécile

Le matin, la société apportait son concours durant la grand-messe célébrée en l'église Saint-Nicolas de Civray.

A l'issue de l'office, M. l'Archiprêtre leur offrait un vin d'honneur auquel participait également la chorale paroissiale. Puis, les musiciens, bannière en tête, se rendaient chez leur dévoué président, M. Giraud, conseiller général et sous ses fenêtres, lui donnait l'aubade.

L'après-midi eut lieu, à la salle des fêtes, un concert qui groupait 36 musiciens et fut, comme les précédents très apprécié.

C'est bien entendu la baguette du dynamique chef M. Charles de Cock, premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles qui l'animait, tandis que M. Raymond Bachelier 1re caisse claire, présentait un à les morceaux du programme.

On a plus particulièrement apprécié la Marche Militaire de Schubert, transcription de J. Blangenois; Les Noctambules, de Ziehrer, introduction et suite de valses, transcriptions de J. Blangenois et, bien entendu, le morceau « Marie-Christine », polka composée par le chef de Cock, et éxécuté par les élèves.

Les dirigeants de l'Union Musicale, le dévoué président M. Maurice Giraud, conseiller général; M. Gourdonneau, trésorier; M. Bourreau, secrétaire, étaient quant à eux non dans la salle, mais sur la scène, car ce sont également des musiciens.

Il appartenait à M. Gallot, adjoint au maire, de conclure cette manifestation:

« Exprimant mon grand plaisir de présider la fête de la plus ancienne société locale, qui s'assure la sympathie de tous par sa présence à toutes les fêtes de Civray, aux manifestations extérieures, et par ses prix remportés dans les concours, je me fais l'interprète de la municipalité qui suit avec intérêt vos activités pour exprimer les compliments au président M. Giraud, au chef M. Cock, aux musiciens, sans omettre les lauréats et les décorés du jour.

« Si votre plaisir personnel est de jouer de la musique, sachez que le nôtre sera toujours celui de vous écouter. »

Une surprise, gardée secrète jusqu'au bout attendait également certains anciens. Il s'agissait de la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

M. Gallot, maire-adjoint, représentant le Dr. Guillard, maire eut le plaisir de décorer et de remettre les récompenses.

Les dix musiciens décorés sont: M. André Bouyer, 16 ans de pratique de la musique; M. Michel Bergeron, 20 années; M. Michel Bailly, 21 années; M. Marcel Rodier, 21 années; M. Claude Tabarin, 21 années; M. René Vaudon, 21 années; M. René Vincelot 21 années; M. Roger Thibaudeau, 29 années; M. Guy Bourreau, 21 années; M. Raymond Bachelier, 29 années.

Les élèves reçurent leurs diplômes de l'examen de fin d'année 1965 de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et des prix.

COULONGES-SOUS-L'AUTIZE

La fête de la Sainte Cécile a été marquée par une remise de décorations

Le 28 novembre avait lieu la fête annuelle de l'Harmonie Sainte-Cécile qui s'est déroulée en présence d'un public attentif.

A 10 h. 30 eut lieu la messe en musique sous la direction de son chef Charles De Cock, puis à 11 h 45 les musiciens et une nombreuse population défilaient dans les rues de la ville avant de se rendre au monument aux morts. Un vin d'honneur suivait cette manifestation.

L'après-midi un concert avait lieu sous la présidence de M. Prévost, maire de Coulonges, assisté de M. Robin, président d'honneur, et de M. Dabrais, président actif. Ce concert dirigé par le chef M. Charles de Coock fut très apprécié du public, où l'on notait la présence de M. Bouriot, maire de Saint-Maixent, De Beugrie, plusieurs conseillers municipaux de Coulonges, et les membres du comité directeur de la société. Au cours de ce concert divers diplômes médailles, prix et décorations furent remis à plusieurs musiciens par M. Prévost.

Médailles et diplômes de la Confédération Musicale de France: 20 ans de service, André Bailly, Michel Bailly, Guy Couturier, Edmond Couturier, Claude Lacroix, Jean Lacroix, Gaston Siraud, Albert Aimé.

Ensuite avait lieu la remise des prix de l'Ecole de Musique.

Après les discours d'usage prononcés au banquet par MM. Prévost, Dabais De Boock, et Robin, la place fut aux chansons et monologues, et c'est à une heure avancée de la nuit que l'on se sépara en levant son verre à la bonne entente et à la prospérité de l'Harmonie Sainte-Cécile.

Programme: Lor Saint-Cyrienne, (Marche militaire de Schubert); Tannhauser (fantaisie), Wagner; Marie Christine Ploker éxécutée par les élèves (C. de Coock); Les Noctambules (Ziehres) introduction et suite de valses viennoises; Les Allobroges.

SAINTES

Une grande journée musicale

La Société des trompes de chasse les Compagnons de la Saint-Hubert avait organisé, à Saintes, au bénéfice de l'Association de l'aide aux personnes âgées une grande journée musicale. Pour assurer le succès du concert qui devait avoir lieu, salle centrale, il avait été fait appel au concours de l'harmonie et de la Batterie de l'Union départementale.

Les Compagnons de Saint-Hubert avaient tenu tout d'abord à honorer le patron des chasseurs et, à l'office de 11 h. 30, célébré en la cathédrale Saint-Pierre, les sonneurs, sous la direction de M. Abelard, prirent place dans le chœur, sous les antiques voûtes, où ils firent apprécier leur talent aux fidèles.

Parmi l'assistance on remarquait M. le docteur Sorillet, conseiller général du canton de Saintes-Sud, président départemental de l'Association d'aide aux personnes âgées; M. Sauvanet, directeur de la Société des trompes de chasse; MM. Bonnin et Boucard, président et directeur de l'Harmonie départementale; M. Mathé, directeur de la batterie.

La réception à l'Hôtel de Ville

A l'issue de la cérémonie religieuse, une quête en faveur des personnes âgées fut effectuées sur le parvis de la cathédrale puis personnalités et musiciens se rendirent à l'Hôtel de Ville où une réception était organisée par la municipalité.

A la maison commune, M. Godeau, conseiller municipal, représentant M. André Maudit, maire, vice-président du conseil général, accueillit les musiciens. Il était entouré de ses collègues, MM. Berteiotti, Claverie, Fouché, Olivier, Simonnet, et de M. Bouchez, chef de service administratif de la mairie.

M. Godeau prononça une courte allocution: il présenta d'abord les excuses de M. le maire, qui regrettait vivement de ne pouvoir assister à cette sympathique réunion, puis il souhaita la bienvenue à nos hôtes.

« Nous sommes heureux, devait-il dire, de vous recevoir, et nous vous remercions d'avoir choisi Saintes pour l'organisation de ce concert en faveur des personnes âgées.

« Nous savons que vous faites de louables efforts pour intéresser la jeunesse à la musique et nous vous souhaitons de réussir dans votre entreprise.

« Nous connaissons les difficultés des sociétés musicales, et je vous félicite, messieurs les Présidents, d'avoir eu l'idée de créer, avec le concours des membres de plusieurs sociétés locales une Union départementale. »

M. Bonnin, au nom de ses collègues, prit à son tour la parole. Il remercia le représentant de M. le maire, du chaleureux accueil réservé aux musiciens par nos édiles.

« Nous souhaitons, devait-il dire, que le concert organisé cet après-midi, salle Centrale au profit d'une œuvre philanthropique, connaisse le succès », puis il rappela que la collecte effectuée serait entièrement versée à l'Association de l'aide aux personnes âgées.

Le concert salle centrale

Une centaine de personnes assistèrent dans l'après-midi au concert. Toutes apprécièrent les talents de la batterie et de l'harmonie départementales, qui présentèrent un programme de qualité, composé d'œuvres choisies.

Nous félicitons les organisateurs de cette journée musicale, qui obtint un joli succès, et nous souhaitons que les sommes collectées au cours des différentes quêtes, viennent adoucir le sort de nos anciens.

PARIS

ET REGION PARISIENNE

COLOMBES

L'Harmonie Municipale et Sainte-Cécile

C'est dans l'ambiance cordiale d'un joyeux banquet que la valeureuse harmonie municipale de Colombes manifestait son attachement à Notre Sainte-Cécile, envers son art d'élection et sa légendaire tradition. Cette réunion familiale avait lieu ce samedi 20 de novembre dernier, en soirée, au foyer municipale de Colombes. En ma qualité de membre des jurys de notre F.M. de Seine-et-Oise et Seine et de notre grande C.M.F., j'avais l'honneur d'être invité à cette traditionnelle agape, délice des musiciens.

Je dois reconnaître que le programme culinaire, offert à notre dégustation, était digne, l'ambiance aidant, des programmes artistiques offerts à nos oreilles par notre belle phalange municipale que dirige avec grande autorité son éminent chef M. Brouquière.

J'eus même la grande joie d'y revoir l'un de mes anciens musiciens du 81e R.I., alors en garnison à Montpellier !. Ce qui ne rajeunissait d'un long !..., d'un bon quart de Siècle !.

Le distingué maire de Colombes, M. Frelaut, entouré de M. Bazanté, le dévoué président ; M. Brouquière, M. Cypriani, son précieux archiviste ; des personnalités municipales et musicales de Colombes et de la région Parisienne, présidait cette charmante réunion. De fort aimables paroles y furent prononcées, remerciant nos musiciens, et les souriantes dames qui participaient à cette familiale et traditionnelle Agape. Mais le dernier mot, fut dit par M. Brouquière, le grand chef qui, après avoir salué et remercié son cher maire et ses invités, son président et toutes les personnalités présentes renouvelait ses félicitations, chaleureuses à ses musiciens pour le beau succès obtenu par l'harmonie municipale au grand concours international de musique de Lisieux, en mai dernier. Il leur donnait rendez-vous en leur salle de répétitions pour la préparation du grand concert prévu pour février prochain 1966.

Une soirée dansante devait clore cette belle réunion traditionnelle, accrochée aux cœurs de nos musiciens. Je songeais, en me retirant, à ces belles paroles d'un grand poète: «Chères muses sacrées, aux lèvres inspirées ! vous illuminez de vos flammes. Ce noir Hadès où vont les âmes !.»

Quant à Sainte-Cécile, rendons hommage à la pérénité, à la ferveur de son doux message.

Capitaine F. BOYER.

Le « Maugein-Club » Sannoisien, son grand concours régional d'accordéons et sa « Sainte-Cécile »

Placé sous l'égide de notre F.M. de Seine et Seine-et-Oise, ce dimanche 7 de novembre dernier, avait lieu à Sannois, un concours régional d'accordéons, organisé par mon talentueux et cher camarade : Abel Monestés, directeur-fondateur du Maugein-Club Sannoisien. De nombreux et jeunes accordéonistes vinrent se présenter devant un jury que présidait notre ami, Louis Lunazzi, le virtuose de l'accordéon bien connu président du C.P.A. de France. Faisant partie de ce jury, j'avais une fois de plus, constaté la faveur, l'attirance, envers cet instrument de notre jeunesse. En effet, cette dernière ne demande qu'à extérioriser son vif désir de faire de la musique. Cet art, qui réjouit nos cœurs et anime nos âmes, nous accordent les bienfaits d'une spiritualité joyeuse et bienfaisante. De nombreux premiers prix furent attribués, sous forme de coupes, et de diplômes. A la suite des excellents résultats constatés, M. Lunazzi et son jury, ne manquaient point de féliciter les jeunes candidats et l'organisation de ce pacifique et musical tournoi Abel Monestés, dont l'éloge n'est plus à faire ici. Je devais d'ailleurs, me retrouver auprès de lui et de son vivant Mangein-Club, lors de la grande réunion familiale qu'il organise chaque année, pour fêter l'anniversaire de notre Sainte-Cécile, patronne des musiciens Cette manifestation de souvenir qui avait lieu, ce dimanche 21 novembre dernier, à Sannois, est devenue traditionnelle, au sein de notre belle phalange de jeunes accordéonistes, que Monestés dirige depuis toujours, ayant formé et formant lui-même ses exécutants, y créant également une atmosphère à la fois musicale et familiale ! ce qui est une bien séduisante formule en notre époque devenue maténaliste à l'excès. Car il ne faut pas ignorer que les arts et la foi, à précieux dictames, unissent les cœurs et les âmes. Tandis que le matérialisme les sépare. Cette belle fête cécilléenne débutait par une grande messe, célébrée à la mémoire d'un jeune membre du Mcaugin-Club : Gérard Dupont, mort au Champ d'Honneur, en Afrique du Nord. Elle eut lieu en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Sannois. Le sympathique et bienvaillant curé de cette paroisse, grand ami de Maugein-Club, présidait au déroulement cette belle cérémonie religieuse. De belles œuvres musicales et classiques, y furent interprétées par nos accordéonistes, sous la direction d'Abel Monestés. Certaines d'entr'elles avaient sans doute, été jouées dans le passé et en même lieu sacré, par le jeune Gérard Dupont. Ainsi s'ajoutait au fidèle, Message Cécilléen, un pieux et fervent hommage musicalement rendu au cher camarade disparu.

Après cette émouvante cérémonie, une réception eut lieu en la grande salle de la Mairie, de Sannois. Notre distingué et sympathique maire, et président du Maugein-Club, M. le Dr André Caucelier, entouré de Mme A. Cancelier, de Mme A. Monestés, et des hautes personnalités municipales de Sannois y recevait les amis, et les familles, de notre vivant club, et leurs nombreux invités. Les jeunes cadets de notre belle phalange y interprétèrent du fantaisies, joyeuses et gaies, bien connues de leur répertoire. Nous-mêmes le plaisir d'y entendre une fort belle œuvre composée pour la circonstance par Abel Monestés. Le vin d'honneur, qui suivait nous permit d'apprécier les belles qualités d'organisatrice, et ses délicieuses gâteries, de Mme Henri Cordonnier, la dévouée et souriante secrétaire de la mairie secondée par son cher époux, M. H. Cordonnier. Notre cher maire et président, y prit la parole pour remercier ses invités et les nobles et gentes dames présentes. Et ce fut l'heure du rendez-vous en la maison Demange, le grand restaurant de « Sannois » en lequel les plus savoureuses de nos harmonies culinaires et gastronomiques développent leurs délicieux contrepoints, en des mets copieux, préparés et distribués avec amour, délices et points d'orgues. Au dessert le Dr Caucelier, très attaché à notre jeune phalange musicale non seulement pour les belles qualités artistiques et les profondes satisfactions qu'elles procurent à l'ardente jeunesse de sa cité, mais aussi pour son ambiance familiale où se développent grandement les sentiments d'amitié et de camaraderie, félicitait chaleureusement nos jeunes musiciens et musiciennes et leur grand chef, Abel Monètes, celui-ci, à son tour remerciait son cher maire et président, pour la grande et bienvaillante sollicitude qu'il manifeste envers son Mangein-Club, et remerciait également tous ses amis présents. J'y avais remarqué parmi eux, Mme et M. Teboul, directeur de l'Accordéon-Club Dionysien, de Saint-Denis. Et tandis que l'on préparait à danser, aux accents et rythmes d'un excellent orchestre, une réception plus intime nous réunissait chez M. et Mme Carpentier, les honorables mécènes sannoisiens, grands et fidèles amis de notre vivant Maugein-Club et de tous les artistes en général.

Ainsi se terminait cette belle manifestation anniversaire du souvenir et de l'amitié, musicale et Cécilléenne., digne de Sannois, notre belle cité Val-d'Oisienne.

Capitaine F. BOYER.

LE BOURGET

L'Avenir Musical

Le vendredi 26-11-65, l'Avenir Musical du Bourget a donné son concert de Sainte-Cécile dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Il était présidé par M. Maurice Houyoux, maire du Bourget, et le colonel, Charrollais, représentant M. Ehrmann, président de la C.M.F. et M. Hugonnet président de la Fédération de Seine et Seine-et-Oise.

Parmi les auditeurs se trouvaient Mme Houyoux et les élus municipaux ainsi qu'un nombreux public.

Le concert dirigé par MM. Bonnard et Dardenne, fut présenté avec une belle érudition et de façon parfaite et souvent amusante par le jeune Jean Cobourg, un ancien de l'école de musique de l'Avenir.

Le programme comportait les morceaux suivants

Une sélection des Trois Valses, de Strauss ; quatre numéros du Ballet, de Faust ; un morceau moderne Modern Story, dirigé par M. Dardenne, et dû au compositeur belge Daigneux.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons écouté l'interprétation du quatuor de cors, de Scheirepine, par le quator formé et dirigé par M. Dardenne, corniste ayant auprès de lui MM. Delaye Cobourg et Rochereau.

Les professeurs des diverses classes d'instruments firent entendre ceux de leurs élèves ayant obtenu des premiers prix au examens fédéraux.

Classe de clarinette (professeur M. Ducrocq) Marcel : Renier Daniel

Classe de saxophone (professeur M. Ducrocq Daniel) : saxo-alto Mathieu Jean-Marie et Jean Caillez saxo-Ténor : Tesseireau Jean-Pierre

Après ces auditions furent remis les diplômes et les médailles aux élèves ayant satisfait aux examens fédéraux.

Trois vétérans furent aussi à l'honneur et reçurent la médaille d'honneur de la C.M.F. MM. Bouchez Fulbert, Marcel Boucher et Victor Busin. M. Paul Patin, président de l'Avenir, reçut la médaille d'honneur de la C.M.F. pour services éminents et constents rendus à l'art musical et à la société l'Avenir.

Charles Corre, (ancien maire et conseiller technique de l'Avenir, reçut lui aussi la médaille d'honneur de la C.M.F. pour son aide si précieuse à cette société.

Enfin le si dévoué directeur de l'Avenir M. Bonnard, reçut la médaille d'argent et M. Alain Faucher la médaille de Bronze du Conseil général de la Seine.

Retenons cette belle soirée du Bourget où la municipalité se penche avec efficacite et soutien sur l'enseignement et le développement de l'art musical et remercions la du bel appui qu'elle donne à l'avenir Musical.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

Un très beau concert

Pendant l'office religieux et selon la coutume, les musiciens de l'Harmonie l'Espérance, conduits par leur directeur, M. Norbert Gouas, interprétèrent un concert particulièrement choisi.

Ainsi sous les voûtes de notre église, « Lakmé » de Léo Delibes, « La Pavane pour une infante défunte » de Maurice Ravel, « Aria » de Jean-Sébastien Bach, « La marche turque » de Mozart, furent successivement joués avec brio et délicatesse par les instrumentistes.

Les solistes Jean Bitton, Jean Lamure, N. Guidon, Martin Claudius Froissard, Gérard se mirent particulièrement en valeur dans les deux premières interprétations.

Mais il faut souligner l'excellente prestation d'ensemble, fruit d'un travail assidu aux multiples répétitions dirigées par M. Gouas.

A l'issue de la grand-messe, une aubade fut donnée en présence d'une foule d'auditeurs attentifs, et ponctuée par de chaleureux applaudissements.

Des recompenses pour les jeunes de l'école de musique

Tous les parents des élèves de l'école de musique étaient très cordialement conviés à cette remise de diplômes à leurs enfants. C'est en présence de M. le maire, M. Mérille, M. Duffy, président de l'Harmonie, M. Gouas directeur, de MM. Fricaud, Christophe, Pagani et Gacon, membres du bureau et de tous les musiciens de la société que s'effectua cette importante distribution de diplômes.

M. Duffy mit l'accent sur l'excellente tenue de l'école de musique, félicitant à ce sujet les professeurs qui mettent tout leur cœur à former des jeunes, lesquels représentent l'avenir de l'Harmonie.

Plus tard, M. Mérille félicitera d'ailleurs tout particulièrement les récipiendaires, assurant que l'école de musique de Chauffailles était sans conteste l'une des meilleures de Saône-et-Loire.

Voilà un hommage qui a sa valeur, et nous nous associons dans ces félicitations méritées.

Les anciens également à l'honneur

Voici bien des années que l'Harmonie n'avait honoré les anciens, les piliers, de la société, et en ce dimanche, les dirigeants ont rattrapé le temps perdu en distribuant une multitude de médailles.

Voici d'ailleurs la liste des récipiendaires et les années de bons services qu'ils ont rendus à la musique.

M. Beignier Lucien, 25 ans ; M. Chaintreuil Joseph, 25 ans ; M. Forest Auguste, 25 ans ; M. Gouas Norbert, 25 ans ; M. Christophe Raymond, 25 et 30 ans ; M. Froissard 30, 40 ans et 25 années de direction. Gérard, 25 et 30 ans ; M. Guidon Nicolas, 25 et 30 ans ; M. Sarnin Jean, 25 et 30 ans ; M. Célestin Chetaille, 25, 30 et 40 ans ; M. Marcel Jolivet, 25, 30 et 40 ans ; M. Marcel Journay, 25, 30, et 40 ans ; M. Lamure Jean, 25, 30 et 40 ans ; M. Louis Murard, 25 30 et 40 ans M. Jean Bitton, vétéran ; M. Jean Duffy, 25.

A l'issue de cette remise de médailles, M. Mérille devait prendre la parole, pour dire ce que représentent ces récompenses. Elles sont offertes pour la persévérance, la ténacité et l'exemple d'abnégation des musiciens qui de multiples années durant ont apporté à leur société leur présence et leur soutien.

Le président départemental devait ensuite féliciter tous les médaillés au nom de la Fédération et de tous les musiciens.

Un peu plus tard une petite délégation se déplaça chez M. Chaintreuil, pour lui remettre à domicile la médaille qu'il mérite, celui-ci ne pouvant, hélas être présent à la Maison des Jeunes.

A. M.

SAINT-MARCEL

Salle comble
Concert de gala offert à ses membres honoraires par l'Union Musicale

Parmi les morceaux qui ont été interprétés plusieurs seront éxécutés au concours de Vichy en mai 1966.

Nous plaçons très largement, en tête de l'interprétation, « Benvenuto Cellini », l'ouverture de Berlioz ; chacun sait que Berlioz convient tres bien à l'Union Musicale ; ce musicien bien français, partisan de l'opposition des plans sonores, a fourni aux musiciens maraichers, leurs plus beaux triomphes : « Le Carnaval Romain », qui leur a causé du succés au concours hollandais, notamment.

Une note exotique a été donnée avec les esquisses caucasiennes d'Ippolitov Ivanov, qui sonnent bien, avec un parfum oriental toutefois fortement teinté d'effluves massenétiques, et avec des astuces techniques telles que les bugles dont la sonorité est comprimée par des sourdines. Avec son sarrusophone, Martial Sylvan fait merveille dans ces morceaux languissants dont l'un au moins (dans le village) fait penser, par son balancement, et son rythme très marqué, à un passage des « Escales », de Jacques Ibert.

Notons également la belle sonorité de M. Commaret, qui occupe à demeure, un pupitre de clarinette concertante ; il a fait merveille dans le solo de la « Nuit sur le Mont Chauve », de Moussorgsky ; nous noterons également la belle sonorité nerveuse et pure, des saxophonistes Colombier. Vadrot et R. Bert.

Le concert a été, naturellement accueilli par des applaudissements unanimes, et M. Louis Prost fils, qui a mis l'ensemble en place, a dû saluer plusieurs fois.

La seconde partie du programme était composée par une audition de Jean-Marie Londeix, saxophoniste, prix d'honneur du Conservatoire de Paris et professeur au conservatoire de Dijon, accompagné par Mme France Jenicot pianiste, professeur au Conservatoire de Dijon. De Haendel à Darius Milhaud. Jean-Marie Londeix a fourni à l'auditoire enthousiasmé un éventail de somptueuses interprétations, suivant en cela l'exemple de son professeur Marcel Mule.

A l'issue du concert, un vin d'honneur a été servi dans la salle du premier étage. Au cours de cette manifestation, M. Berthaud, président, a pris la parole ; rappelons que au cours du concert, M. Guy Tartelin, président de l'Office de la Culture et des Loisirs, qui fut timbalier à l'Union Musicale et qui se présente en uniforme, a assuré avec une science de la musicologie fort remarquée, le commentaire des œuvres exécutées.

Le discours du président Berthaud

Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs souhaits de bienvenue et de vous remercier de l'accueil favorable que vous avez bien voulu réserver à notre invitation.

Il peut sembler superflu que j'exprime en toutes occasions les remerciements de notre Comité au conseil municipal, puisque nul n'ignore l'importance de l'aide qu'il nous apporte généreusement, et je suis heureux de le rappeler. Je n'ajouterai rien, sinon de voir se serrer les liens toujours plus étroits entre nos édiles et l'Union Musicale.

Votre société municipale qui, une fois de plus est à lhonneur ne vient-elle pas dètre désignée par la Confédération Musicale pour représenter la France au concours international des sociétés populaires de musique les 20, 21 et 22 mai à Vichy ? Quand on sait que deux sociétés seulement par pays ont la responsabilité de défendre les couleurs françaises à ce grand concours, et que le choix pour désigner ces deux sociétés se fait en tenant compte des résultats obte-

SAONE-ET-LOIRE

LA CLAYETTE

Les manifestations de Sainte Cécile

La patronne des musiciens aura été consciencieusement, dignement et joyeusement honorée, en ce mois de novembre 1965, à La Clayette, petite ville du Brionnais.La presque centenaire Fanfare Municipale et sa section batterie formée et entraînée par le sous-chef Paul Glelin avaient particulièrement soigné la préparation des festivités et celles-ci furent des plus réussies.

Le ton était donné le 13 novembre par le traditionnel bal de sainte Cécile.

Mais c'est au cours du 21 novembre que les Clayettois purent apprécier les talents de la formation locale. A 9 h. 30, le chef Jacquetin réunissait à la salle de musique jeunes instrumentistes et vétérans chevronnés, pour les dernières instructions concernant le concert spirituel et le défilé. En effet depuis plusieurs années, la Fanfare Municipale éxécute avec recueillement plusieurs morceaux religieux, au cours de l'office de Sainte-Cécile. Cette fois, les fidèles purent entendre la Marche Religieuse, de Gounod ; L'Ave verum de Mozart et Le Rhin, marche de procession de Schumann. Ce choix souligne assez les efforts et les progrés de tous les musiciens et l'on put constater combien heureuse et réussie était l'incorporation des jeunes instrumentistes à côté des sociétaires plus âgés, œuvre de M. Jacquetin.

Dès la fin de l'office se formait le défilé qui voyait les enfants de l'école Municipale de Musique précéder les membres du bureau porteurs d'une gerbe, la batterie et la fanfare, bannière en tête. Après un arrêt recueilli au Monument aux Morts, le défilé reprenait en musique et parcourait avec un petit air martial les principales rues de la ville. C'était l'occasion, pour les Clayettois d'applaudir et d'encourager chaudement leurs musiciens.

On se retrouvait alors à la salle des délibérations du conseil municipal pour la remise des diplômes aux lauréats de l'école de musique et aux musiciens médaillés, cérémonie présidée par M. Grandjean, 1er adjoint et par M. Chaintreuil, mélomane et ancien directeur de la fanfare les jeunes élèves de l'école municipale furent tout d'abord honorés, félicités et encouragés et chacun reçut un diplôme et une enveloppe contenant un prix en espèces juste récompense des résultats obtenus à l'examen fédéral, de mai 1965.

Le professeur, M. Jacquetin fut chaudement associé à ce succès. Vinrent ensuite les récompenses aux musiciens qui reçurent diplômes et médailles pour leurs années de présence à la société, consécrations justifiées d'heures et d'heures de travail enthousiaste pour la bonne cause musicale... M. Chaintreuil se plut à les citer en exemple aux jeunes musiciens.

Après la traditionnelle photographie, tous les sociétaires se retrouvèrent au banquet, et lorsque chacun fut apprécier la bonne chère, l'heure du dessert fut aussi celle des discours. Membres du conseil Municipal, président, directeur, trésorier, secrétaire, chacun se plut à souligner les talents et les efforts des musiciens qui continuent de faire rire leur société, et qui y réussisent.

La journée se termina dans les chants, les danses et la bonne humeur la plus saine.

Cette Sainte-Cécile 1965, riche en joyeux instants, fruit de préparatifs multiples et surtout de répétitions assidues restera une des mieux réussies de ces dernières années et la Clayette se flatte d'avoir honoré dignement la patronne de sa plus vieille société.

Le secrétaire, M. CHABANNON.

CHAUFFAILLES

A l'occasion de la Sainte-Cécile de l'Harmonie l'Espérance, une importante remise de médailles et diplômes

Cette manifestation placée sous la présidence de M. Mérille, président de la Fédération de Saône-et-Loire, fut en tous points parfaitement réussie.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11e, TÉL. : 023 09-74

nus pendant les deux dernières années. L'Union Musicale peut être fière de cet honneur.

Notre directeur a mis au programme d'aujourd'hui l'une des œuvres que l'Union Musicale aura à présenter au jury je veux parler de « Benvenuto Cellini ». Ne devons-nous pas considérer comme un heureux présage le fait que notre concert placé sous le signe du concours de Vichy, ait eu dès aujourd'hui, un grand succès.

Et comme nous parlons belle musique je voudrais y associer Mme France Jenicot professeur au conservatoire de Dijon et M. Jean-Marie Londeix, prix d'honneur du conservatoire de Paris, professeur au conservatoire de Dijon. Madame, Monsieur, les mélomanes qui ont eu la joie de vous entendre, se rappelleront longtemps de ce dessert musical dont vous nous avez comblés. Aussi, qu'il me soit permis de vous remercier bien sincèrement pour ce magnifique gala auquel nous avons assisté, et tout le plaisir que nous aurons à vous applaudir à nouveau.

Et maintenant, c'est pour moi le moment venu d'exprimer la gratitude du Comité à tous ceux qui nous apportent, en toutes occasions, la preuve maintes fois renouvelée de leur sympathie, et dont l'appui de quelque nature qu'il soit nous est infiniment précieux. En particulier M. Jarreau, maire, président d'honneur, retenu à la mairie par l'élection présidentielle ; M. Desbois, vice-président dhonneur ; M. Ravat, musicien d'honneur ; M. Prost, président d'honneur.

Je voudrais remercier également M. Buericq, chef de la musique de l'Air de Dijon, à qui je souhaite la bienvenue. Je voudrais lui dire combien nous apprécions les relations toujours plus amicales que nous avons entretenues avec les directeurs de votre formation, et je suis sûr qu'il en sera ainsi avec vous. Je tiens à remercier M. Amard pour le concours entier qu'il a apporté à nos sociétés et en particulier à nos jeunes éléments.

Je salue très respectueusement le directeur de l'Harmonie des Mines de Blangy, nous avons encore à l'esprit le brillant concert donné à l'occasion du congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, concert de très haute tenue, qui nous a montré les très grandes qualités musicales de M. Lisenfelt et le travail sérieux des membres de cette belle et talentueuse société.

Il serait impardonnable d'oublier dans mes remerciements nos membres honoraires. Croyez que nous sommes particulièrement fiers et flattés de l'accueil toujours empressé que nous recevons partout. Je sais que cette fierté que nous ressentons d'appartenir à l'Union Musicale. Votre société nous la partageons, j'en suis sûr, avec vous.

Je tiens également à saluer et remercier MM. les Présidents, directeurs, et membres de sociétés musicales ici présents, ainsi que nos fidèles amis. Certains viennent de très loin. J'en veux pour preuve nos camarades de Lyon, de l'Ain, Croyez que votre présence nous est très précieuse.

Notre camarade Tartelin a droit aussi à nos remerciements. Son sens musical, ses dons d'orateur, aident à mieux comprendre les œuvres inscrites au programme.

Nos remerciements iront également à la Presse, qui par ses lignes, met plus particulièrement toutes nos manifestations en valeur.

Maintenant, quelques regrets. En particulier M. Mérile, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire ; nous aurions aimé l'avoir auprès de nous pour couronner cette grande journée musicale.

M. Gabelles, directeur honoraire de l'Harmonie des Mines de Blanzy, victime d'un accident nous dit tous ses regrets de ne pouvoir assister à notre concert. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et l'assurons de toute notre sympathie.

M. Bertrand, grand ami de l'Union Musicale.

Chers Amis, je vous prie de bien vouloir m'excuser d'avoir retenu si longtemps votre attention. Cependant, c'est d'un cœur léger que, pensant déjà au concert de mars, le Comité de L'union Musicale vous convie à ce nouveau gala.

Il me reste à lever mon verre, à votre santé Mesdames, à votre santé Messieurs, à la prospérité de vos sociétés, pour que vive la musique.

SARTHE ET MAYENNE

LAVAL

Le concert de la Musique Municipale à l'occasion de la Sainte-Cécile

La patronne des musiciens, sainte Cécile, dont les précieux restes — retirés des catacombes — reposent dans une église élevée à sa mémoire au Trastevere de Rome, doit être satisfaite de ses protégés lavallois, car notre Musique Municipale, sous la direction de son chef, M. Thiry, l'a dignement honorée dimanche dernier.

Après s'être fait entendre, à midi, lors de la messe célébrée par l'archiprêtre de la cathédrale, la Musique avait convié les Lavallois à la salle des Fêtes du Palais de l'Industrie pour l'audition d'un concert.

Commencé par le choral de la « Cantate 147 », de J.-S. Bach où les basses puissantes accompagnaient d'émouvantes interventions de clarinettes, flûtes et...saxophones, ce concert se poursuivit par la « Symphonie folklorique », d'Albert Thiry, œuvre d'un goût très sûr que le public eut plaisir à écouter et à applaudir. « Fantaisie-Ouverture », de Semler-Collery, ancien chef de la Musique des Equipages de la Flotte, fut également fort goûtée ; les exécutants surent traduire avec bonheur ces reflets de l'âme bretonne et de la grandeur marine qui transparaissaient dans cette musique.

Le maître Albert Thiry nous donna ensuite une autre face de son talent de compositeur avec « Trois Pièces brèves », charmante œuvre romantique exécutée en première audition.

Enfin l'Harmonie Municipale interpréta le final de la « Symphonie du Nouveau Monde », de Doorak. Il convient de souligner que cette œuvre présentait de réelles difficultés ; les musiciens et leur chef surent tenir la gageure de respecter parfaitement cette grandiose symphonie, pour le plus grand plaisir des mélomanes.

EVRON-BAIS

La Musique municipale a brillamment fêté Sainte Cécile

Dans la salle municipale des Sports, de nombreux amis et sympathisants de notre harmonie municipale avaient répondu favorablement à l'invitation d'assister au concert annuel, donné à l'occasion de la Sainte-Cécile. Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Breux, adjoint au maire ; M. Chauveau, maire de Bais, et Mme ; M. le doyen de la paroisse ; M. Lacharme, président du comité des Fêtes, et Mme ; M. Diguet, directeur du C.E.G. ; la Sœur supérieure directrice de l'institution du Sacré-Cœur, etc...

La Musique municipale, placée sous la direction de M. Gilbert Reymond, était renforcée par quelques excellents musiciens de Laval, le Mans et Montsûrs. Elle débuta aux accents glorieux de la Marche de la 2e DB, souhaitant — comme devait le préciser M. Joseph Jouet — une vibrante bienvenue aux spectateurs.

Puis les musiciens éxécutèrent une brillante sélection de la célèbre opéretto de Franz Lehar « Le Pays du Sourire » avec au trombone solo M. Charpentier. Cette œuvre fut rendue avec toute la finesse nécessaire, permettant à beaucoup de mélomanes d'apprécier et même de fredonner au passage quelques airs connus.

Le troisième morceau avait été extrait du répertoire du compositeur de grand talent qu'est M. Albert Thiry, chef de la musique de Laval. Ce n'est ni la première, ni la dernière fois, espérons-le que le public évronnais aura l'occasion d'applaudir les œuvres de ce musicien de classe.

« Elles sont écrites, précisa M. Jouet, avec un soin extraordinaire de la melodie et de l'harmonie. »

Il précisa encore :

« Nous n'avions pas encore abordé l'exécution de « La Forêt chante », une de ses productions les plus réussies. Albert Thiry, dans ce morceau de choix, a voulu évoquer la poésie des sous-bois et la grâce de la nature. Il y a pleinement réussi. »

Le programme était en tous points exceptionnel mais le morceau de choix fut, sans aucun doute « La petite musique de nuit » de Mozart.

Avec en solo à la clarinette M. Marguerite de Laval, ce fut une brillante exécution que réalisèrent les musiciens. De nombreux applaudissements vinrent saluer cette interprétation extrêmement délicate.

Durant l'entracte, il fut procédé au tirage d'une tombola et à la remise des diplômes fédéraux aux élèves de l'école de musique. Puis les meilleurs d'entre eux se firent auditionner : Daniel Potin à la flûte, Serge Guillard au saxophone, Serge Garreau et Michèle Sourty dans un duo de clarinettes ainsi que René Boucher et Dominique Chapron ; Jacques Lemercier au bugle, Michèle Choupeaux flûtiste, et Jacques Vannier au bugle. Nous donnerons une mention spéciale au duo de flûtes qui clôtura cette audition. Annette Veille et Gilbert Lechat sont incontestablement de réels espoirs, et ces jeunes talents furent ovationnés comme il le méritaient.

Deux autres morceaux devaient mettre un terme à cette soirée musicale pleinement réussie et pour laquelle nous ne saurions trop féliciter les éxécutants et leur chef M. Raymond. Notons que de très belles dispositives appropriés à chaque morceau agrémentaient le spectacle qui se termina par un champagne d'honneur offert par la municipalité.

●

Les sociétés sarthoises ont, elles aussi brillamment fêté Sainte-Cécile. La plupart des 105 sociétés de notre important groupe ont organisé des manifestations de belle tenue avec banquet, messe, concert bal. Il nous a été donné d'assister à un certain nombre d'entre elles et nous avons eu la joie de constater que toutes se sont déroulées dans la franche gaieté et avec dignité.

Par suite du nombre élevé de sociétés qui nous ont fait part de leurs festivités il nous est impossible de donner un compte rendu sur chacune d'elles. Nous les englobons toutes dans un même hommage et nous les félicitons pour leur activité et pour le dévouement dont elle font preuve.

PERAUDEAU.

SUD-EST

UNION DES SOCIETES MUSICALES DE LA DROME

Compte-rendu du congrès annuel départemental à Saint-Jean-en-Royans le dimanche 10 octobre 1965

A 9 h. 30, la salle de l'Hôtel de Ville est abondamment garnie.

Il y a là autour de MM. Ch. Mayeux président départemental ; Malossane, président d'honneur de l'U.D. ; Besset et Garnier, vice-présidents ; Cherpe et Reynaud, secrétaire-trésorier auxquels viennent se joindre MM. Guillet, maire de Saint-Jean-en-Royans ; Sibeud, conseiller général du canton, puis par la suite : MM. Vérilhon, sénateur maire de Die, vice-président du conseil général ; Didier député-maire de Romans, et conseiller général ; Pommier, maire adjoint de Valence, Lambert; maire-adjoint de Romans et, plus tard, M. Lapleigne, chef de cabinet, représentant M. le préfet.

M. Mayeux présente les excuses des personnalités empêchées : MM. Lucien Junillon, conseiller économique et social, retenu par la maladie ; Rolando, président fédéral, et M. Lefèbvre Ganne, directeur départemental de Jeunesse et Sports.

Notre président évoque la mémoire de MM. Marcel Merlin, président d'honneur de l'Harmonie Romanaise, qui fut un propagandiste de la musique dans le nord de la Drôme, et Henri Faure, saxophoniste de la Lyre Montilienne.

M. Guillet, maire souhaite la bienvenue aux personnalités et aux délégations. Il exprime son regret de n'être pas lui-même un membre exécutant, et sa joie de recevoir, dans sa mairie, les responsables de la musique dans notre département.

EXPOSE DU SECRETAIRE-TRESORIER GENERAL

Lecture des quatre lettres de sociétés empêchées d'assister à l'assemblée mais dont certaines sont tout de même représentées.

Effectifs. — Lors du congrès de 1964, à Valence, le nombre des sociétés adhérentes était de 57. Doivent être rayées en 1966 des contrôles pour leur silence depuis trois ans, et non règlement des cotisations : Union Musicale du Grand-Serre et clique de l'Espérance Nautique de Bourg-lès-Valence, et ensuite la fanfare du Gymnase Civil de Valence, cette dernière en sommeil.

En contre-partie, il a été enregistré les demandes d'adhésion suivantes :

Musique rhodanienne de Valence, Ecole Municipale de Musique de Saint-Vallier,

Amicale des sapeurs-pompiers (section clique) de Crest,

Et, tout récemment la fanfare d'Etoile qui reprend sa place parmi nous.

En résumé : trois sociétés rayées des contrôles, Quatre nouvelles adhésions. Total actuel : 58 sociétés.

Je vous confirme que deux sociétés : l'Avenir de Clerieux et la Lyre de Saint-Barthélémy-de-Vals, quoique en sommeil, continuent à régler annuellement la cotisation fédérale, elles ne sont pas comprises dans les 58 sociétés.

Première réunion d'informations de printemps le 10 avril, à 21 h., à Grane, pour les sociétés du troisième secteur, sur 14 sociétés convoqués 8 présentes, 3 excusées, 3 absentes.

Présidence de M. Mayeux, assisté de MM. A. Besset, vice-président de l'U.D. Bernard, membre du comité-directeur, et Cherpe, secrétaire trésorier général.

Notre président départemental ouvre la séance ayant à ses côtés MM. Seguin, conseiller général de Crest-Nord ; Bastet, maire de Grane, et Coupois, maire de Saillans.

Subventions. — Il rappelle les démarches qu'il a dû entreprendre à la suite de l'amputation de 2.000 francs faite à la subvention départementale pour 1964. Heureusement que celles-ci ont pu convaincre ces messieurs du conseil général puisque cette subvention fut finalement portée au taux de 1963, soit 10.000 F.

M. Mayeux parle ensuite de celle de 1965 élevée à 12.000 F. mais il ne s'en est pas tenu là vous le savez. Il avait parallèlement à plusieurs entretiens, fait parvenir le 13 février à M. Pic, président du conseil général, une lettre réclamant un crédit supplémentaire de 8.000 F. en raison des frais de plus en plus élevés occasionnés par les examens fédéraux d'élèves et des besoins des sociétés (on devait apprendre par la suite que cette demande était satisfaite).

Comité de liaison pour le sauvegarde de la musique. — Le président fait circuler parmi les délégations le tableau traitant de l'Education Musicale, dans le monde, et sur lequel la France occupe l'avant dernière place. L'action entreprise consiste à demander aux pouvoirs publics d'engager sans délai un gros effort en faveur de l'enseignement musical dans notre pays ; cela est nécessaire pour sauver la musique ; par ailleurs, un congrès musical mondial tiendra ses assises à Versailles en 1968. Il ne faut pas que notre pays y soit ridiculisé.

M. Besset, confirme les difficultés dans lesquelles se débattent les sociétés musicales tant sur le plan financier qu'en ce qui concerne le recrutement des éducateurs et des chefs. Il est appuyé dans ce sens par MM. Bernard et Guiraud (Lyre Montilienne).

Examens fédéraux d'élèves. — Le secrétaire général engage les sociétés à ne pas hésiter à présenter leurs élèves aux examens fédéraux Il y a là une source d'émulation pour les jeunes. Les résultats obtenus depuis 1960 jusqu'à ce jour le prouvent, de 45 élèves, le nombre est passé, l'an dernier à 180, présentés par 16 sociétés. Cela représente un gros travail d'organisation mais le succès est au bout. 300 élèves seront examinés en 1965.

Stages. — Vous savez que la C.M.F. patronne chaque année, sous le contrôle des A.-et-L. les stages de Macon (organisés par la fédérations des sociétés musicales de Saône-et-Loire) pour les juniors et élèves-moniteurs, et d'Aix-en-Provence pour la formation et le perfectionnement des élèves-directeurs. La Drôme possède deux diplômés d'Aix-en-Provence, MM. Paul Reynaud (Chateauneuf-de-Galaure) et Yves Rebattet (Albon).

Journée Pédagogique. — Il est donné lecture de la lettre de M. Adam, président de l'union départementale de Savoie, relative à l'organisation de cette journée qui réunissait, à Challes-les-Eaux, tous les moniteurs et directeurs des sociétés du département. Deux sociétés seulement n'étaient pas représentées. Il sera bientôt décidé de la nécessité d'organiser pareille journée dans la Drôme.

Conclusions. — M. Seguin, conseiller général, prend la parole pour affirmer aux délégués de son entier concours pour doter notre département d'un enseignement musical valable.

La séance est ensuite levée pour permettre aux délégations de participer à un vin d'honneur offert par la municipalité et au cours duquel, M. Bastet, nouveau maire, lui-même musicien distingué, remercie l'U.D. d'avoir choisi sa cité comme lieu de réunion des sociétés du troisième secteur, lui donnant ainsi le plaisir d'assister à leurs travaux sur un sujet qui le tient à cœur, le sauvetage de la musique.

Deuxième réunion d'informations de printemps à Saint-Marcel-les-Valence le 24 avril à 21 h. — Sur 24 sociétés convoquées 8 seulement sont représentées, 2 excusées et 14 n'ont pas donné signe de vie.

Le président Mayeux en ouvrant la séance, en présence de M. le maire, espérait plus d'empressement des sociétés à participer à cette réunion.

Il est assisté de MM. Garnier, vice-président, Cherpe et Reynaud, secrétaires-trésoriers, Perdriolle (responsable), Meilland, Thibaud, Surlin, du comité-directeur.

Les sujets débattus étant les mêmes qu'à Grane, nous n'y reviendrons pas. M. Mayeux rappelle aux sociétés qu'elles doivent adresser au secrétaire général un rapport indiquant l'effort qui est consenti en faveur de l'enseignement musical dans leur localité, l'aide qu'elles en retirent, ou celle qui devrait leur être accordée. Ce CR est nécessaire à notre président au moment de la demande de subvention.

Diverses interventions ont lieu, notamment celles de MM. Garnier (Harmonie de Valence), Thibaud, (orchestre symphonique Valence), Dumoulin, (harmonie Romanaise), (Saint-Marcel-les-Valence), Surlin (Saint-Jean-en-Royans).

Une chose sur laquelle tout le monde est bien d'accord, c'est d'obliger les pouvoirs publics à sortir de leur indifférence vis à vis de l'enseignement musical, et de l'effort à fournir.

La séance se termine sur un vin d'honneur gentiment offert par la municipalité.

Troisième réunion d'informations de printemps pour le 1er secteur à Saint-Vallier-sur-Rhône le 8 mai à 21 h. salle de l'Hôtel de Ville. — Cette réunion devait avoir lieu la première des trois, mais pour des préférences personnelles dues aux circonstances politiques elle fut différée. Dès l'ouverture, la salle est abondamment garnie. 14 sociétés convoquées, 13 présentes.

Auprès du président Mayeux, siègent MM. le Dr. Delaye, maire, conseiller général Henrion (responsable) ; Cuillet, Rappelin du comité directeur, Cherpe et Reynaud, secrétaires-trésoriers, M. Silvestre (comité directeur) est absent.

Notre président remercie M. le maire d'avoir bien voulu participer aux travaux des sociétés de la Drôme-Nord, et les organisateursM. Henrion en tête.

Il dit son contentement de constater l'empressement qu'ils ont apporté à assister à cette réunion, les félicite pour l'ardeur déployée à sauvegarder la musique populaire dans leurs sociétés.

Les questions à l'ordre du jour étaient les mêmes que celles discutées à Grane et Saint-Marcel-lès-Valence, inutile de les rappeler.

C'est ensuite M. le Dr. Delaye à prendre la parole. Il est heureux, dit-il, de voir réuni dans sa mairie un nombre si important de délégués des sociétés musicales du premier secteur et les félicite de leur attachement à la musique. Il remercie l'union départementale d'avoir choisi sa ville pour cette manifestation. Son allocution est hautement appréciée et applaudie et l'on apprend ainsi tout le travail opéré au sein du conseil général en faveur de nos sociétés.

Ce qu'il ne dit pas M. le Dr. Delaye, c'est l'effort fait par sa municipalité pour doter Saint-Vallier d'une école de musique municipale et qui groupe autour de professeurs qualifiés 90 élèves. Un bel exemple pour nos édiles municipaux de la Drôme.

C'est à ce moment qu'il est permis au président Mayeux d'annoncer officiellement à l'assistance l'acceptation par le conseil général d'un crédit supplémentaire de 8.000 F. portant la subvention 1965 à 20.000 F. M. le Dr. Delaye précise que ce supplément est mis entièrement à la disposition de l'U.D. les écoles de musique devant être l'objet d'un crédit spécial d'aide.

Quelques interventions MM. Noir (Chateauneuf-de-Galaure), Guitton Saint-Sorlin), Dorne (Anneyron), et Rappelin (Ind. Tromp. Saint-Vallier) après lesquelles M. Mayeux lève la séance.

Signalons que pendant la séance petits fours et « clairette de Die » furent abondamment servis grâce à la générosité de nos amis de l'Harmonie Municipale, et le talent de barman de notre collègue Henrion.

TOUT CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPECIALISTE
UNIFORMES REGNARD
S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIIIe Laborde 34-00.
LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

Activité des sociétés. — La première manifestation s'est déroulée à Valence avec la journée des musiques populaires organisée pour la quatrième année par la foire-exposition le 9 mai, et comme toujours primée, sous le patronnage de l'U.D. Au jury M. Mayeux assisté de MM. Garnier, Thibaud, Spiedel, Reynaud et Cherpe.

PALMARES

Cliques. — Hors concours, musique Rhodanienne, Valence, et Alliance Valentinoise, Valence ;

Coupe JMF.: Echo du Roc, Pierrelatte ; Coupe des Brandons, clique des sapeurs pompiers, Nyons ; Coupe de la foire, Réveil Loriolais, Loriol ; Challenge de la foire, Echo de l'Hermitage, Tain ; Mention, clique sapeurs pompiers, Marsanne ;

Musique, mention, fanfare municipale, Chabeuil.

Avec le 24e Festival départemental le 4 juillet à Bourg-de-Peage. Sous un soleil éclatant, nous avons assisté à une grande journée de la musique, organisée à l'occasion du centenaire des deux sociétés de la ville. Fanfare municipale Sainte-Cécile et chorale municipale La Harpe. Heureuse coïncidence avec le congrès fédéral du Sud-Est qui avait tenu ses assises la veille, 15 sociétés drômoises affiliées, plus les trois sociétés de Bourg-en-Peage, auxquelles s'étaient jointes quatre sociétés de l'U.D. de l'Isère. Fanfare d'Echirolles, cigale de Vienne, réveil de Montalieu-Vercieu, avenir de Saint-Bonnet-de-Mure. Et comme musique d'honneur deux sociétés étrangères, la Stadt-Kapelle de Mindelheim (Allemagne) et l'Ente musicale de Verbania-Pallanza (Italie) qui avaient le privilège de représenter leur ville respective jumelée avec Bourg-de-Péage.

Il y a lieu de souligner encore deux sociétés actives qui se sont produites le 20 juin au concours de Charbonnières-les-Bains :

1) la Lyre Montillienne (Dir. M. A. Besset,) qui a été classée en première division deuxième section (114 sur 120).

2) Mandolines-Estudiantina, de Valence (Dir. Mlle Chaix) qui s'est hissée d'un degré dans la hiérarchie des classements.

Activité des comités directeur et technique. — Le secrétaire trésorier énumère les nombreuses manifestations auxquelles ont participés les membres des comités directeurs et techniques. Sont connus une trentaine.

Examens fédéraux d'élèves. — Cette année, 23 sociétés ont présenté 284 élèves aux examens de solfège, dont 138 ont subi également les épreuves d'instruments.

Depuis 1960 (45 élèves) que de chemin parcouru. Ces chiffres prouvent suffisamment le rôle d'émulation crée au sein de nos sociétés.

Il avait été décidé d'envoyer en 1965 au stage de Macon, aux frais de l'UD, les deux élèves ayant obtenu deux premières mentions en degré moyen, avec le meilleur classement. Ce sont Jean Rouyère clarinettiste de l'harmonie de Valence et un saxophoniste dont nous taisons le nom en égard pour son professeur, car cet élève pourtant bien doué, a déclaré forfait la veille de l'ouverture du stage nous mettant dans l'impossibilité de pourvoir à son remplacement. Et c'est bien regrettable.

Quand à Jean Rouveyre, il est rentré du stage avec des notes élogieuses.

De plus, 20 autres élèves méritants ont été récompensés, chacun par un ouvrage de librairie, alors qu'un diplôme fédéral était remis à tous les candidats ayant obtenu une mention, sans exception.

Le prix spécial réservé à l'élève le plus jeune ayant obtenu une première mention a été décerné à Christine Brochier (7 ans et demi), de l'école de musique de Crest (1re mention en solfège préparatoire).

Subventions. — Le secrétaire trésorier indique le montant des subventions des A. et L. répartis entre les sociétés ayant présentés des élèves et fournis les P.V.

Récompenses attribuées
au 1er octobre 1964
au 30 septembre 1965

Chorale municipale «La Harpe» Bourg-de-Peage. — Médaille d'honneur de la Fédération : Vannière René. Diplôme : Théophile Cleach, Edouard Trial.

Médaille de dévouement : Mme Paulette Blanc, Mlle Mireille Chabert, M. Charles Germain.

Fanfare « Les Enfants de la Joyeuse », Chatillon-Saint-Jean. — Médaille de dévouement de la Fédération : Michel Argoud, Joseph Benezet, François Bossan, Jacques Mourrat, André Traversier.

Lyre Montilienne, Montélimar. — Médaille d'honneur C.M.F. (30 ans) : Jean Bovetto, André Dumas, Germain Guiraud, Marcel Ollivier ; (40 ans) : Maurice Carle, René Galibert, Roger Gauthier, Joseph Lamouroux ; (50 ans) : Albin Mialoux, Marius Porte, Emile Souchon, Léon Vincent.

Médailles des chefs (25 ans de direction) : Albert Besset.

L'Echo du Roc, Pierrelatte. — Médaille d'honneur de la C.M.F. (37 ans) : Félix Cohen ;

Médaille de dévouement de la fédération : Félicien Sauvadon, Daniel Daroca, Louis Gras.

Diplôme d'honneur de la fédération : Jean Bombayl.

Mandolines-Estudiantina, Valence. — Médaille de dévouement de la fédération : Jacques Chareyre, Mlle Irène Mounier, Serge Januel ;

Diplôme d'encouragement de l'U. Départementale : Mlles Elisabeth Blee Monique Coste.

Réveil Loriolais Loriol. — Diplôme d'honneur de la fédération : André Noharet ; médaille d'honneur de la fédération : René Julien, Fernand Célestin.

Sociétés présentes au congrès : Le pointage effectué donnent 48 sociétés présentes ou représentées, a Challenge bouliste de l'Amitié. — Il s'est déroulé à Erome le 16 mai, avec un très grand succès, a été remporté par la fanfare de Saint-Uze. L'épreuve chère à notre ami Henrion se porte bien.

Rendez-vous est donné en 1966 à Beaumont-Monteux. La jeune clique en assurera l'organisation.

COMPTE-RENDU FINANCIER
AU 30 SEPTEMBRE 1965

Le bilan financier fait ressortir le bon état des finances de l'U.D. et le sérieux du trésorier.

Les livres comptables ont été présentés aux commissaires aux comptes qui les ont paraphés.

Ce compte-rendu financier termine l'exposé du secrétaire-trésorier général.

Le président fait alors adopter d'abord la CR d'activité : accord à main levée à l'unanimité ; ensuite c'est au tour du CR financier : même accord. Le président remercie MM. Billot et Serpollet, commissaires aux comptes, dont le mandat est renouvelé à mains levées.

COMPTE RENDU MORAL
PAR LE PRESIDENT MAYEUX

Je n'ai pas grand chose à ajouter à l'exposé de notre secrétaire général. Toutefois, sans m'arrêter à la réalisation des programmes, il me faut vous parler des questions qui ont leur importance.

Tenue : La tenue uniforme se généralise et pourtant nous trouvons encore des sociétés qui n'ont pu arriver à se présenter ainsi. Je le sais cela coûte cher et les trésoriers n'ont pas à leur dispositions les sommes importantes qu'il faudra bien arriver à obtenir.

Réunions d'information de printemps. — Vous savez que ces réunions que j'avais préconisées, ont été tenues à titre d'essai et en général bien accueillies. A mon avis elle sont nécessaires et permettent de se trouver entre nous pour discuter de choses qui ont leur intérêt, et de nous mieux connaitre. Le comité-directeur consulté a été en majorité, d'accord pour la continuation de ces réunions. Qu'en pensez-vous ?

Après consultation des délégations il est décidé que ces réunions d'informations de printemps seront reprises en 1966.

Festival-concours départemental. — Depuis quelques années, je vous parle de ce concours qui serait organisé tous les deux ou trois ans et qui réunirait les sociétés rurales seulement. La question a été posée à la dernière réunion du comité-directeur. Après discussion, il a été convenu d'attendre que la situation de la Musique se clarifie, et surtout en ce qui concerne la question financière évaluée pour cette manifestation à 3.000 F. Donc un effort spécial du conseil général.

Congrès Fédéral et festival départemental. — Ces deux manifestations se sont déroulées par un temps magnifique. Le matin du 3 juillet, salle de musique de Bourg-de-Peage, devant le comité-directeur de la fédération du Sud-Est et sous la présidence de M. Rolando, a eu lieu la réunion préliminaire au congrès de l'après-midi. Auparavent c'était l'inauguration de la salle à laquelle a été donné le nom de Louis Vignard en souvenir de celui qui fut un ardent propagandiste de la musique dans sa ville et le promoteur de l'école de musique municipale. Louis Vignard occupa, pendant plusieurs années, les fonctions de secrétaire de l'union départementale avant de trouver une fin tragique en 1958.

Le 24e festival départemental, mis sur pied à l'occasion du centenaire des deux sociétés péageoises : La fanfare municipale Sainte-Cécile et la chorale municipale La Harpe fut un succès grâce à l'organisation assurée par un comité présidé par M. Henri Durand, maire, conseiller général. Les sociétés Stadt-Kapelle de Mindelheim et Ente Musicale de Verbania-Pallanza, assuraient le service de musiques d'honneur. Elles furent naturellement très applaudies. La participation départementale importante (18 sociétés) était encore augmentée par la présidence de quatre groupements de l'Union Départementale de l'Isère. Tout s'est bien passé : il y a bien eu un petit incident au sujet du concert donné par une société sans aucun auditeur, mais grâce à l'intervention heureuse de M. H. Durand, tenant avec humour le micro pendant toute l'après-midi, il n'y eut plus aucun regret. Chaque société reçut un diplôme et une jolie médaille-souvenir.

Examens Fédéraux. — En raison du nombre toujours croissant des candidats, il est envisagé que les épreuves se dérouleraient sur une journée, en deux séances une le matin qui grouperait environ la moitié des élèves de mêmes sociétés, et une autre l'après-midi pour laquelle seraient convoquées les élèves des autres sociétés et n'ayant pas été examinés le matin. Le comité technique décidera.

J'estime que c'est une question de nombre de salles et d'examinateurs et je penche pour a même journée.

Stages Mâcon et Aix-en-Provence. — Après avoir, en 1963, visité le stage de Macon, je me suis rendu cette année à Aix-en-Provence. Reçu cordialement par le président Rolando, j'ai pu me rendre compte de l'enseignement sérieux qui y est appliqué et qui ne peut être que bénéfique, dans un cadre fort agréable, nous pouvons le signaler.

Distinctions. — Un nouveau règlement concernant les demandes de récompenses a été adopté au cours du congrès fédéral de Bourg-de-Peage. Vous avez reçu, avec la convocation pour le présent congrès, les nouvelles instructions auxquelles je vous demande de vous conformer dorénavant, ceci pour revaloriser les médailles CMF et fédérales, et pour régulariser le travail du secrétaire Fédéral responsable. Une souplesse dans la présentation des dossiers sera tolérée pendant la période de transition actuelle jusqu'au 1er janvier 1966. Je suis autorisé à vous le dire de la part du président Rolando.

Subventions. — Je ne reviens pas sur ce que je vous ai déjà exposé. Après de nombreuses démarches, non seulement tout est rentré dans l'ordre mais une augmentation importante a été obtenue ; pour 1965 notre subvention a été portée à 20.000 F. Je vous rappelle qu'un effort spécial promis par le conseil général concerne l'encouragement aux sociétés ayant une école de musique. Je demande à MM. les parlementaires présents d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir un statut de l'enseignement musical.

Remerciement général. — M. Mayeux remercie les personnalités sur qui notre U.D. peut espérer un soutien ; M. le préfet, M. Pic, président du conseil général ; les municipalités, la presse, les comités directeur et technique, et le secrétaire-trésorier Cherpe.

Notre président départemental termine en déclarant que notre groupement n'est pas en mauvaise situation ; vous savez, chers amis, dit-il quel peut être votre rôle ; vous le jouez fort bien avec désintéressement certes avec indépendance, car le fait d'appartenir à un groupement musical surtout n'implique aucune idée politique. Vous jouez ce rôle avec conviction car dans l'éducation générale je l'ai dit ailleurs, la musique n'est pas seulement un plaisir d'individus particuliers, mais source de vigueur spirituelle que toute nation civilisée se doit de faire entrer dans le public.

Voyez les efforts des pays voisins, souhaitons qu'un jour, enfin prochain, il en soit de même en France.

Le président Mayeux termine ainsi son allocution et l'on procède au renouvellement du tiers sortant des membres du comité directeur.

Renouvellement du tiers sortant. — Le président fait procéder au vote pour ce renouvellement. Sont candidats renouvelables ceux de la première série. MM. Henrion (Erôme) Caillet (Saint-Vallier), Thibaud (Valence), Meilland (Chatillon-Saint-Jean), Silvestre (Tain).

Une nouvelle candidature s'étant dégagée, celle de Mlle Chaix (Valence), on votera donc sur 6 noms pour désigner 5 élus.

Votants, 46, soit 92 bulletins, dont 5 nuls ou blancs.

Ont obtenu : MM. Henrion, 85 voix ; Caillet, 84 voix ; Thibaud, 76 voix ; Meilland, 75 voix ; réélus : Mlle Chaix, 58 voix, élue ; Silvestre 57 voix.

Festivals 1966. — Aucune candidature pour l'instant, même pour un petit festival.

Congrès départemental 1966. — M. Henrion ayant pris rang au nom de la ville de Saint-Vallier, c'est la cité du sympathique Dr. Delaye, maire, conseiller général, qui recevra nos délégations le 9 octobre prochain.

Chabeuil ayant posé sa candidature en deuxième position se voit accorder cette manifestation pour 1967.

Fédération du Sud-Est. — Dans sa réunion du 9 octobre 1965, le comité directeur de la fédération a, sur le plan de réorganisation de ses services, désigné M. Mayeux comme l'un des vice-présidents.

C'est un grand honneur pour U.D.

M. Pierre Didier, député-maire de Romans, conseiller général, membre de la commission des Affaires Culturelles à l'Assemblée Nationale répond à M. Mayeux, soulignant son activité financière, et lui promettant qu'il interviendra auprès des pouvoirs publics pour un statut de l'enseignement musical.

M. Henri Durand, maire de Bourg-de-Peage, président de la commission départementale, dont les sentiments pour l'U.D. sont bien connus, met le point sur la sympathie dont jouit notre groupement au sein du conseil général. Il félicite les responsables des sociétés pour l'effort désintéressé fourni et les assure que tout, sera fait au conseil général, pour les encourager à poursuivre leur tâche. Il leur recommande toutefois de ne pas manquer de frapper à la porte de leurs édiles communaux pour intensifier leurs efforts.

Intervention de M. Bernard (Lyre Montillienne) qui se voit confirmer par M. Durand la tâche qu'il demande aux dirigeants d'entreprendre sans découragement.

M. B. Malossane, président d'honneur de l'U.D. ancien maire, dans son allocution, rappelle d'abord les faits historiques récents qui honorent sa ville, et particulièrement les souvenirs qui s'y attachent par les peintures ornant les murs de la salle.

Il tresse des louanges au président Mayeux, rappelant ses craintes que la désignation en 1961 à la présidence active d'un musicien professionnel ne se fasse sans danger pour la vie de l'U.D. Il avoue s'être lourdement trompé : Les destinées de notre association ne peuvent être en meilleures mains.

Se disant être très sensible aux compliments qui lui sont adressés de part et d'autre le président Mayeux, ému par de nouvelles restrictions dont il a été informé en cours de séance, propose à l'assemblée, pour synthétiser la situation, d'adresser un vœu au ministre des Affaires Culturelles, lui demandant de faire l'effort nécessaire pour sauver la musique dans notre pays. Ce projet de vœu est adopté à l'unanimité et liberté est laissée au président départemental d'en rédiger le texte et d'en faire assurer le cheminement.

Ce texte, le voici : « A l'issue de son congrès du 10 octobre 1965, l'Union des sociétés musicales de la Drôme, émet le vœu ardent que l'enseignement de la musique en France, plus meurtri chaque jour, par des mesures nouvelles et aberrantes, reprenne la place qui lui revient. L'Union Départementale Adjure les autorités gouvernementales d'entendre un appel de détresse qui traduit ainsi un sentiment général »

Surprise lorsque notre président d'honneur annonce que les personnalités et les délégations devant se rendre au vin d'honneur et ensuite à l'Hôtel du Vercors et du Royans, défileront aux sons de la musique locale, renforcée d'éléments de l'harmonie Romanaise et de la fanfare, de Chatillon-Saint-Jean. Les musiciens furent longuement applaudis et félicités. L'initiative de M. B. Malossane apportait ainsi un élément nouveau et apprécié à notre congrès.

Vin d'honneur. — Le cortège pittoresque en musique se retrouve dans la salle des fêtes des écoles pour apprécier un vin d'honneur offert par la municipalité. M. Gérard Sibeud, conseiller général du canton, remercie les autorités et les organisateurs de cette belle journée. C'est ensuite M. le sénateur Verillon, venu tout exprès de la ville de Die pour nous apporter

Instruments de Musique **F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

IMPORTANT

Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.

ATTENTION !

le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé

Le prix de vente sera indiqué dès que la date de parution pourra être définitivement fixée

un beau soleil, d'abord, et aux délégations ses remerciements et la certitude de son appui aux sociétés musicales, tant au sein du conseil général dont il est vice-président, qu'au palais du Luxembourg.

M. Lapleigne, chef de cabinet, représentant M. le préfet sollicite les excuses pour ce dernier empêché. Lui aussi assuré ses auditeurs de la sollicitude de M. Faussemagne au sein de l'assemblée départementale.

Toujours en musique, le cortège arrive au lieu du repas, où la centaine de couverts est dépassée. L'épreuve des discours est terminée pour faire place à la gaîté et la camaraderie. M. Mayeux, félicite l'organisation de cette belle journée : MM. B. Malossane, Surlin, président de l'harmonie municipale ; la municipalité, maire en tête. Belle journée pour la musique dans la capitale de Royans. « Et comme le disait M. Gaston Junillon, du Progrès, heureusement que la musique en France est mieux placée sur le plan régional, grâce à des dévouements sans bornes, que sur le plan national ».

MONTELIMAR

Le 9 décembre dernier, notre harmonie, la Lyre Montilienne, offrait gracieusement à la population de notre ville, son premier concert d'hiver, avec la collaboration de la chorale A Cœur Joie et le groupement Les Balladins.

La salle du théâtre municipal était comble, lorsque la chorale interpréta magistralement, sous la direction de M. Georges de Kermel, quelques-uns de ses succès dont le plus applaudi fut une adaptation pour le chant choral de la chanson de Richard Antony, Ecoute dans le vent.

La partie variétés a été fort bien remplie par les Balladins. Ces quatre jeunes gens, ont, sans prétention, avec beaucoup de gentillesse et on peut dire de talent, emballé le public qui les a redemandés au cours de la deuxième partie.

Dans celle-ci, la Lyre Montilienne se tailla un beau succès. Sous la baguette de son directeur, M. Besset ses cinquante éxécutants interprétèrent la Marche des Grenadiers, l'ouverture du Calife de Bagdad, une fantaisie jazz de John Darling, Rythme Parade, une sélection des Contes dOffman, la valse viennoise l'Or et l'Argent, de Franz Lehar et, en final, la Marche de Tannhauser.

C'est par une ovation que les auditeurs remercièrent les éxécutants de la Lyre ainsi que leur directeur pour cette agréable soirée, qui, espérons-le, aura d'autre suites.

UNION DES SOCIETES MUSICALES DE SAVOIE

Réveil Albertvillois

La batterie-fanfare a vu le jour le 24 novembre 1961 à Albertville et reconnue d'utilité publique par journal officiel numéro 297 du 19-12-1961.

Après quatre années d'existence, la batterie semble à priori avoir pleinement rempli sa mission : donner a Albertville une batterie décente ; enseigner l'art musical et instrumental aux jeunes ; participer à toutes manifestations officielles ou privées locales ou dans les communes voisines sans but lucratif.

Depuis sa création, le réveil, a participé à 98 services dont 38 en déplacements. Pour 1965, nous relevons 30 sorties dont 15 à l'extérieur.

Le festival de musique de Savoie à Montmélian le 20 juin a été pour nous la consécration de nos efforts, en obtenant notre classement en deuxième division deuxième section, discipline batterie, fanfare formation B.

Les examens fédéraux ont été très brillants avec quatre première mention en instrument et autant en solfège.

Les effectifs sont encore en hausse par rapport aux années précédentes avec 62 membres inscrits sur les registres au 25-11-65, comprenant : 10 tambours dont 5 élèves juniors ; 1 grosse caisse et 1 cymbalier adulte ; 5 flutistes ou fifres dont 2 élèves juniors ; 10 trompettes trompes (directeur-moniteurs) adultes ; 30 clairons dont 14 élèves juniors ; 5 membres non éxécutants.

Ce qui représente une formation de 30 à 36 exécutants sur les rangs : (21 élèves en formation).

En quatre ans le réveil a reçu en récompense : 3 médailles et 7 diplômes d'honneur, 14 diplômes d'examens fédéraux.

La discipline n'est pas plus difficile que les autres années.

Depuis cet automne, le réveil possède une salle de répétition et désormais le local s'appelle salle Marcel Staquet en souvenir de son premier président.

Au cours des quatres années, le réveil a travaillé toutes les batteries et sonneries d'honneur aussi bien avec les clairons qu'avec les trompettes. On a étudié 18 morceaux allant de la marche du défilé au pas redoublé, à la fantaisie ou air de chasse et avec batterie du Premier Empire.

Plus que jamais la batterie-fanfare de juniors a la ferme intention de poursuivre son chemin au service de la musique populaire et et de la ville d'Albertville.

Au seuil de la nouvelle année, les juniors et les anciens de la batterie-fanfare Le Réveil Albertvillois transmettent tous leurs meilleurs vœux pour 1966 à ses amis de la C.M.F., fédération du Sud-Est et de Savoie, sans oublier les membres honoraires, parents et amis d'Albertville.

Le président, R. BIGUET.
Le directeur, A. DEVILLE.

ambiance

La robustesse de timbres des « cuivres » et la délicate harmonie des « archets », la finesse de la flûte et la sonorité puissante de l'orgue d'Église, l'écho suggestif d'un immense auditoire et la plus intime nuance d'une douce mélodie. Tout cet éventail est possible grâce à la variété des registres des orgues électroniques **FARFISA** *dont les deux claviers sont comme une invitation à la détente et au calme.*

LUXUEUSE PRÉSENTATION
GARANTIE TOTALE

modèles salon : Px tt. 3660 à 6200 F

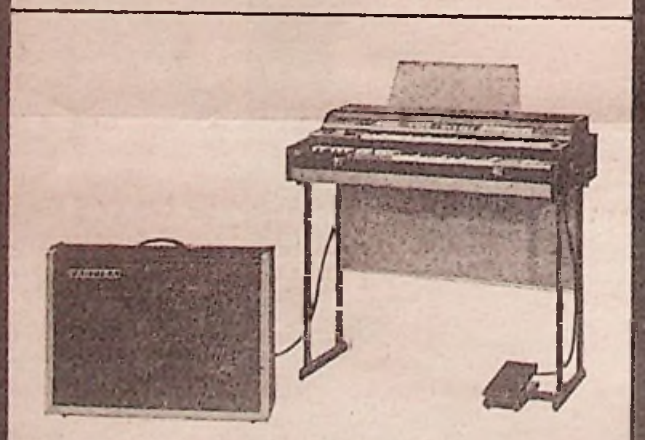

modèles portatifs : Px tt. 2400 à 4700 F (+ ampli)

G. BECKER
54, rue des Petites-Écuries - PARIS X^e
Téléphone : 770.17.18

SUD-OUEST

Nécrologie

Nous exprimons à M. Savy et à Mme Savy, directeur de « l'Avant Garde Ambésienne » nos condoléances attristées pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par le décès de leur mère, Mme Anna Margaretha Rebers Van Nieuwenhuizen.

Fête de Sainte Cécile de l'Harmonie d'Ambares et La Grave

Le 12 décembre, cette société célébrait sa fête annuelle de Sainte-Cécile.

Après avoir donné une aubade chez M. le maire, Pierre Barre, musiciens et personnalités se rendirent à l'église d'Ambarès, très aimablement accueillis par M. le chanoine Ducos.

L'harmonie, sous la baguette de son sympathique chef, M. Lucien Rispail, donna, au cours de la messe, une excellente audition. Au programme Marche Nuptiale de Mendelssohn ; le Calife de Bagdad de Boieldieu ; Gloire de Dieu dans la Nature, Beethoven ; Marche des Vainqueurs, Popy.

A l'issue de cette cérémonie, la société se rendit en défilant au monument aux morts, où M. le maire encadré des autorités, déposa une gerbe, faisant observer une minute de silence et rendit hommage aux chers disparus des deux guerres.

A 13 h. apéritif suivi d'un repas amical, réunissait les personnalités, musiciens, membres de la société et sympathisants, sous la présidence de M. le docteur Massina, premier adjoint.

A l'heure des allocutions, M. Pierre Barre, président de la société et maire d'Ambarès, eut des paroles aimables pour remercier les présents et excusés les absents. Il félicita chaudement chefs et musiciens de leur dévouement, ainsi que les membres du bureau, M. Rispail exprima sa satisfaction concernant la parfaite exécution de la matinée et remercia ses musiciens. M. Vigneau-Anglade, maire de Carbon-Blanc et président du groupe musical du canton, dit combien il était souhaitable de voir le Réveil de la musique populaire sous l'impulsion de la Fédération t sollicita une plus grande compréhension en haut lieu.

M. Sieurac, délégué fédéral, exprima les excuses et apporta le salut de M. Henri Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest. M. Barre pour l'aide efficace et le dévouement qu'il apporte à cette société, ensuite au chef, M. Rispail et à ses musiciens pour la réussite des auditions. Il souligna le plaisir qu'il avait de constater la présence de nombreux jeunes à l'Ecole de musique, permettant la relève des anciens. Il fit appel à leur fidélité et leurs dévouement pour assurer la longévité de la société. Nombreux diplômes furent remis.

M. le Dr Massina tint à remercier de l'honneur qui lui avait été fait de présider ce repas et assura la société de son dévouement et bienveillant appui.

BORDEAUX

La distribution des Prix de l'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne réunies

Cette société a procédé récemment à la distribution des prix de son école de musique dirigée par Mlle Paulette Barber.

Autour du président M. Goussebaire, adjoint, représentant M. le maire de Bordeaux ; M. H. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du S.O. ; M. P. Mora, conseiller général ; M. Dauguet, conseiller municipal ; M. André Vernières, président d'honneur ; M. Besse, de l'Association des familles du 7e canton ; Mlle Eveno, Mme pouget ; les membres du conseil d'administration et de la commission des fêtes, directeurs et professeurs.

Excusés : M. Palau, président d'honneur ; M. M. Mesnard, Dr Baron, M. R. Lhoumeau et M. Dubet.

Après une excellente audition de l'harmonie sous la baguette de M. Fizammes, deux allocutions furent prononcées par MM. Goussebaire et Ciran incitant les enfants à persévérer dans l'étude de l'art musical qui ne peut que leur réserver satisfaction. Ils adressèrent leurs plus vives félicitations à la directrice Mlle Baber ainsi qu'aux professeurs : Mmes Lambert, Thomas, MM. Fizammes et Lagard.

Puis défilèrent sur le plateau les meilleurs élèves et on entendit successivement : Au violon : Mlle Rose-Marie Bourec et M. Gatard Jacky ; au piano : Mlle Marie-Françoise Dubois dans sonate Pathétique de Beethoven ; au cornet M. Francis Larriba dans morceau de concours. Tous furent longuement applaudis pour leur parfaite exécution.

M Delpech, président de la commission des fêtes, donna lecture du palmarès et ce fut le défilé des lauréats venant retirer prix et diplômes de la société ainsi que ceux obtenus au concours fédéral de 1965.

Brillant succès obtenu par cette école cette année, car, outre les récompenses il y a lieu d'ajouter que M. J. P. Lagard, élève de MM. Lasbasses et Didier et M. F. Larriba, élève de MM. Fizammes et Piton ont obtenu respectivement un premier prix de clarinette et un premier prix de cornet au conservatoire de Bordeaux, et qu'au concours d'excellence de la Confédération musicale de France, à Paris : M. F. Larriba a obtenu un premier prix de solfège et un premier prix de cornet avec attribution d'une clarinette offerte pour la société ; et Mlle Marie-Françoise Dubois, élève de Mlle P. Barber, un deuxième prix de solfège et un troisième prix de piano.

La Sainte-Cécile de la Lyre de Saint-Denis-de-Piles

Le 28 novembre les habitants de Saint-Denis ont été réveillés par les accents entrainants d'une marche militaire joués par les musiciens de la Lyre défilant impeccablement dans les rues de la ville, donnant ainsi un air de gaîté.

Dans un ordre parfait ils se sont rendus à l'église pour la messe en musique dite par l'abbé Grégoire la société sous la direction de son nouveau chef, Lucien Rabier exécuta l'Ave-Maria de Gouned, Sarabande et Marche d'Alceste, d'Haendel, et Judex de Gouned.

Après la messe toujours au son d'une marche entrainante, bannière en tête, la société déposa une magnifique gerbe de fleurs naturelles au monument aux morts suivi d'une minute de recueillement et de la sonnerie « Aux Morts ».

A 13 h. un banquet, sous la présidence de M. Marc Duhart, conseiller général et maire de Sablons, tous les musiciens et leurs amis vont passer un agréable moment dans une chaude camaderie. Parmi les invités nous citons au passage M. Ferchaud maire ; M. Turpeau, conseiller municipal ; M. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, et Mme ; l'abbé Grégoire Me Girardeau ; Georges Andrieu, président de la Lyre, et son vice-président Chadufaud ; M. Max Duhart, vice-président du groupement du Libournais et chef de musique de Guitres et Lagorce.

Au dessert, M. G. Andrieu remercia les personnalités présentes et les convives, tout en regrettant quelques absents amis de la société, il remercia les musiciens de Guitres, Lagorce et Coutras qui apportent leur concours indispensable à la Lyre Il regretta que M. de Sainte-Croix abandonne la direction de la société ainsi que l'école de musique, présenta le nouveau chef M. Lucien Rabier, qui doit avec un peu de métier très bien faire. Ses remerciements vont aussi à M. le maire et au conseil municipal pour leur aide financière et morale.

M. Blanchard prit ensuite la parole pour dire toujours sa joie de se retrouver au milieu de ses musiciens et de ses amis de Saint-Denis il regrette lui aussi le départ de l'excellent chef qu'était M. de Sainte-Croix le félicite de rester quand même au pupitre des saxophones comme simple musicien au milieu de ses amis. Donne quelques conseils au nouveau chef et professeur à l'école de musique de présenter les élèves aux examens fédéraux pour montrer aux parents et à la municipalité les progrès et le travail de chacun dans un esprit compétitif. Il dit sa joie, après avoir rappelé les états de service du président Andrieu, de le faire chevalier de l'éducation sociale et de lui remettre ainsi qu'à Lacaze Edmond la médaille de bronze avec diplôme de la confédération des sociétés musicales de France pour 47 ans de présence comme musicien à la Lyre de Saint-Denis comme président et trésorier depuis plus de 20 ans.

A MM. Jean Andrieu, Jean Daviaud, Marc Meurin, Lucien Rabier, il remit ou fit remettre par les personnalités présentes la médaille de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest avec diplômes pour plus de quinze ans de présence dans une émotion mal contenue ce fut M. Andrieu père, qui remit à son fils sa médaille ; on ne saura jamais lequel des deux était le plus ému.

Le président Andrieu remercia au nom des décorés des marques de sympathie dont ils sont l'objet et associa à sa joie ses camarades et collaborateurs qui par le soutien et la confiance qu'ils lui témoignent depuis toujours, lui ont permis cette distinction honorifique et de fait qui est aussi un peu celle de tous les sociétaires.

M. Ferchaud, maire de Saint-Denis félicite les lauréats et pense que M. Andrieu continuera par devoir à assumer ses fonctions remercie toutes les personnes présentes, et comme par le passé apportera son concours et son appui à la société et se fera l'interprète auprès du conseil municipal pour qu'il en fasse de même et apporte les moyens nécessaires à son fonctionnement de la Lyre et de son école de musique.

M. Duhart, conseiller général, clôtura la série des discours et tira les conclusions en félicitant M. le maire pour l'aide qu'il apporte à la société, il en fait de même au conseil général en votant chaque année la subvention à la fédération du Sud-Ouest, il félicite les musiciens décorés, encouragea les autres à suivre leurs exemples, remercia M. Blanchard pour tout ce qu'il fait pour que l'art musical populaire progresse dans notre région et dans nos communes rurales et enfin leva son verre à la prospérité de la Lyre de Saint-Denis. Tout se termina par des chansons. En définitive, bonne journée pour la musique.

SOUSTONS

La Sainte Cécile

Le 28 novembre l'harmonie municipale célébrait sa fête annuelle, en

JOBERT
Editeur de Musique
44, rue du Colisée, PARIS-8e
359-26-82

HARMONIE

DEBUSSY	**Clair de Lune**, transc. Weiss - matériel, conducteur	9,00
	Danse, transc. Semler-Collery - matériel, conducteur	33,00
	Marche Ecossaise, transc. Semler-Collery - matériel, conducteur	33,00
	Sarabande, transc. Semler-Collery - matériel, conducteur	16,50
MARESCOTTI	**Aubade**, transc. Lucien Mora (en location)	

INSTRUMENTS A VENT

Serge NIGG	**Concerto pour flûte** et orchestre à cordes réduction pour flûte et piano	13,00
André CASANOVA	**Capriccio pour hautbois** et orchestre de chambre réduction pour hautbois et piano	16,00
André MARESCOTTI	**Giboulées**, pour basson et orchestre réduction pour basson et piano	6,50
Transcriptions		
DEBUSSY	**Clair de Lune** : existe pour flûte, clarinette, saxophone avec accompagnement de piano	5,00
MASSENET	**Mélodie-Elégie des Erinnyes** : existe pour flûte, hautbois, cor anglais, saxophone, avec accompagnement de piano	2,80

Le catalogue général, qui vient de paraître, est envoyé sur simple demande

même temps que le cinquantenaire de sa fondation. Au cours de la cérémonie religieuse, nous entendîmes, exécutés par cette belle phalange sous la direction éclairée de M. R. Blanc, les morceaux suivants : Marche d'Alceste ; Chant Religieux, de Palestrina ; Hymne à la nuit, de Rameau ; Adagio, d'Albinoni ; Marche Pontificale, de Gounod.

Après l'office nos vaillants musiciens se firent entendre sous la Halle, où ils exécutèrent Marche, de Rakoczy ; Pavane pour une Infante défunte de M. Ravel ; Carnaval de Venise arrangement pour flûte et orchestre (soliste M. J. Saillard, premier prix du conservatoire de Paris) ; La Feria, de Lacome.

A la réception à l'Hôtel de Ville M. Saint-Blancard, vice-président fédéral, présenta les excuses de M. H. Ciran, président, empêché, dit combien la fédération était fière d'épingler au drapeau de l'Harmonie municipale, la médaille du cinquantenaire. Il évoqua les efforts et le dévouement de tous ceux qui, en 50 années avaient contribué non seulement au maintien, mais au développement de l'harmonie et exalta les jeunes à persévérer dans leur effort, pour recevoir dignement des mains de leurs aînés le flambeau, afin que vive la musique.

A 13 h. musiciens et amis de la musique se réunissaient en un repas amical qui se déroula dans une ambiance de franche gaîté. Au dessert, M. le président Ponneau, félicita et remercia le directeur et les musiciens, de leurs exécutions, les assurant de sa confiante amitié et de son dévouement ainsi que celle de ses collaborateurs à qui il rend hommage, M. le maire de l'intérêt qu'il porte à l'Harmonie, et le représentant de la fédération, d'avoir bien voulu honorer de sa présence et présider cette manifestation.

M. Saint-Blancard, remercie M. le président Pontneau de l'œuvre accomplie à la tête de l'harmonie municipale, tâche parfois ardue certes, qui ne l'a jamais découragé : la confédération musicale, en reconnaissance des services rendus à la musique depuis une trentaine d'années par M. Pontneau, lui décerne la médaille d'honneur que le représentant fédéral, remet au nouveau récipiandaire, avec ses compliments et ses félicitations, bien sincères. Puis M. Saint-Blancard évoque les difficultés auxquelles se heurtent souvent, les efforts des dirigeants de sociétés musicales : heureusement, à Soustons la municipalité a compris que l'harmonie ne pouvait pas disparaître et, grâce à elle, les difficultés majeures n'existent pas. Il remercie M. le maire, de son attachement à l'harmonie.

Après avoir fait l'éloge de leur chef M. Blanc, ce sont les musiciens, tous en bloc qui sont félicités pour le travail qu'ils accomplissent et qui, seul, permet la vitalité de l'harmonie.

Des récompenses bien méritées, sont remises à MM. Hubert Brutalla (médaille d'or de la confédération, Gabriel Lassalle (médaille de bronze de la confédération Jean Benoit, (médaille de la fédération) le tout, avec diplômes.

Puis, assurant dirigeants et musiciens que la Fédération restait à leur entier service, M. Saint-Blancard lève son verre à la prospérité toujours grandissante de l'Harmonie Municipale, au développement de la musique et à la santé de tous ceux qui œuvrent pour elle.

M. Blanc, directeur, remercie à son tour tous les musiciens, s'excusant d'être parfois un peu dur peut-être, mais ne recherchant que le maximum, approchant la perfection.

M. le docteur Barrère, maire, que les devoirs de sa profession avaient un moment éloigné de la manifestation, s'excusa et exprima à tous sa joie et sa fierté de voir que Soustons possède une société musicale bien vivante et digne de sa commune ; il félicita à son tour le vénéré président Pontneau, le sympathique directeur qu'est M. Blanc et tous les musiciens qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.

TALENCE

La Sainte-Cécile

à l'Orchestre Symphonique

La fête de la Sainte-Cécile a été célébrée, cette année avec un éclat tout particulier par les musiciens de l'Orchestre symphonique de Talence.

Le dynamique président M. Roubin, et le talentueux chef d'orchestre M. R. Lemoyne, chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Bordeaux avaient, à cette occasion, préparé une remarquable audition qui fut donnée à la chapelle Sainte-Geneviève, au cours de la messe de 11 h. 30.

Le programme comportait

« Dans les jardins d'un monastère » de Ketelbey (violon solo, Mlle Curaudeau) ;

« Chants russes » de Laio (violoncelle solo M. Mauvigney) ;

« Célèbre largo », de Haendel (violon solo Mlle Curaudeau) ;

« Choral » de Bach (orchestration M. Lemoyne).

Parmi les personnalités présentes se trouvaient notamment M. Cautenet, adjoint au maire, représentant M. H. Deschamps, maire de Talence ; M. Chastel, principal du collège d'enseignement secondaire de Talence ; M. Chabert, directeur du T.A.B. ; M. Saillard, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Coucharrière, secrétaire général de la batterie la Talençaise ; M. Gouillaud, secrétaire général de la Lyre Talençaise ; M. Esquerre président de la Scola Cantorum ; M. Jonque, président-fondateur de l'O.S.T. ; M. Tony Cerf et Mme etc.

Après les musiciens se retrouvaient avec leurs invités au Pont-Bernet, au Plan-Médoc.

A la table d'honneur M. le maire de Talence et Mme Deschamps ; M. Saillard, secrétaire général de la fédération des sociétés musicales ; M. Latrille, vice-président du patronage des écoles laïques de Talence ; M. Lemoyne, chef d'orchestre et Mme ; M. Roubin, président-directeur de l'orchestre, puis les membres du conseil d'administration.

Vint l'heure des allocutions et le président Roubin remercia tout d'abord M. le maire et Mme Deschamps, M. Saillard, M. Latrille, d'avoir bien voulu accepter notre invitation.

Il regrettait ensuite l'absence de quelques membres de l'orchestre et présentait les excuses de M. Chastel, principal du C.E.S. de Talence ; de M. Beaugency, inspecteur de jeunesse et sports ; de M. Marchand directeur de la Lyre Talençaise, retenus par ailleurs.

Il remercia M. Saillard, secrétaire général de la F.S.M.S.O. auprès de laquelle son association trouve toujours soutien, tant sur le plan artistique que sur le plan fédéral.

Puis il s'adressa à tous les exécutants et les félicita de la bonne audition du matin, le succès de cette réussite revenant à leur chef M. Lemoyne.

Il devait parler ensuite de l'école de musique qui, pour sa troisième année d'existence, progresse dans la réussite grâce à l'aide matérielle de la municipalité et l'appui du patronage des écoles laïques et au bon enseignement de M. Troulay et des professeurs.

Il adressa ensuite une mention spéciale à Mlle Cilier qui assure le secrétariat et la première année de cours à l'école de musique.

M. Lemoyne devait ensuite remercier personnellement M. Deschamps, M. Saillard de leur présence et adresser ses compliments aux musiciens pour les progrès sérieux accomplis chaque année.

M. Latrille excusa ensuite M. Mazeau, président du patronage des écoles et se fit l'interprète de ce dernier pour exprimer son plaisir de voir se développer au sein de notre commune, dans le cadre du patronage laïque, des groupements de jeunes.

M. Saillard, secrétaire général de la F.S.M.S.O. présenta les excuses de M. Ciran, président fédéral, empêché par d'autres obligations.

Très heureux d'avoir eu l'occasion de connaître l'orchestre, il félicita M. Lemoyne et adressa également ses compliments au conseil d'administration et en particulier au président Roubin.

Puis M. Saillard remettait les récompenses suivantes

A M. Lemoyne, diplôme de mérite exceptionnel avec médaille de la confédération musicale de France.

A Mlle Corbin, diplôme d'honneur avec médaille de la F.S.M.S.O.

Enfin M. le maire exprima son plaisir d'avoir entendu le programme de la messe du matin et complimenta le chef ainsi que tout l'orchestre.

Puis, dans un long exposé à la gloire de la musique, il se plut à louer le travail en profondeur fait à l'école de musique de l'orchestre

Puis il remit à Mlle Françoise Petit, violoniste à l'orchestre, la médaille de bronze de jeunesse et sports au nom du ministère de l'éducation nationale, et souhaita à l'orchestre symphonique de Talence un brillant avenir.

L'ambiance amicale pleine de gaieté qui régnait depuis le début du repas devait se poursuivre et une charmante attention fut offerte au maire M. Mauvigney, violoncelliste solo, jouait pour lui, d'une façon impromptue, l'« Aria » de Bach

Puis M. Remigi, jeune violoncelliste et contrebassiste à l'orchestre nous ramena à la musique plus moderne et chanta des succès de Brassens et J. Brel, tout en s'accompagnant à la guitare.

YCHOUX

Sainte Cécile

L'harmonie de ce joli coin du pays landais a célébré le 19 décembre la patronne des musiciens

C'est un programme d'œuvres particulièrement choisies qui est donné à 10 h. 30 dans la coquette église à Ychoux, sous la direction du chef prestigieux qu'est M. Morgan. Notre Dame d'Ychoux (entrée) L. Morgan ; L'Arlésienne (intermezzo) G. Bizet ; Hymne à la Nuit, Rameau ; Ave Verum (adagio) Mozart ; Marche de Tannhausser, R. Wagner. Remarquable audition par les fidèles venus nombreux l'entendre.

A 11 h. 45, c'est le concert offert au foyer municipal où le public se presse pour applaudir les exécutants parmi lesquels on distingue de très nombreux jeunes musiciens : Marche de Tannhauser, R. Wagner ; Au Pays Lorrain (ouverture) G. Balay ; La Finta giardiniera W Mozart ; La leçon de Letkiss, Lehtinen ;

Des diplômes sont remis aux élèves des cours de l'école de musique par M. Larche, adjoint au maire.

Il est procédé ensuite au classement de la société par un jury composé de Mme Taris et M. Bonvalet et Albert David. vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, délégué par M. H. Ciran, président fédéral.

L'harmonie d'Ychoux est donc classée en deuxième division deuxième section.

Puis le rendez-vous est donné pour le banquet traditionnel à Pissos, où les jeunes donnent une aubade avec la leçon de Letkiss.

Et c'est dans une salle brillamment décorée par des affiches humoristiques de M. Duten, que prennent place les assistants avec les invités et les personnalités présentes.

A la table d'honneur présidée par M. David de la F.S.M.S.O. entouré de MM. Dubernet, président de l'harmonie d'Ychoux, Morgan, directeur ; Larche, adjoint au maire ; Duten, secrétaire ; le Dr Fronk, maire de Labouheyre ; Mespiede, président de la Fauvette de Labouheyre ; Mme Taris et M. Bonvalet etc...

A l'heure des discours, c'est M. Dubernet, président qui commence, en remerçiant tous les invités présents ou excusés. Il félicite le directeur et les musiciens des auditions données et les encourage à suivre assidument les répétitions pour que les résultats soient toujours meilleurs.

Le directeur transmet, à la troupe docile, le félicitations reçues et complimente les valeureux artisans de cette belle journée.

Le maire de Labouheyre se félicite de l'union étroite qui existe entre la Fauvette et l'harmonie d'Ychoux et fait des vœux pour que cette sincère collaboration continue. Le président de la Fauvette se joint aux souhaits formulés en demandant à tous de resserer ces liens de franche camaraderie entre les deux sociétés.

SAINT-CIERS DE CANESSE

La Sainte-Cécile

Malgré l'inclémence du temps, la ville était en fête depuis le matin. L'Etoile célébrait ,en effet , le 12 décembre, la patronne des musiciens par l'audition de la messe de 10 h.

Cortège étincelant, marche, de F. Popy ; Chanson d'autrefois de G. Pierné (quatuor de saxo) ; Le Crucifix, de Faure, Mlle J. Dufour, soliste soprano ; Mors et Vita, (extraits) C. Gounod ; Dieu Régnera, de Haendel, chœur à 3 voix mixtes ; Procession, marche, de J. Hemmerle.

Après cette exécution remarquable en tous points, ce fut le concert public offert dans la salle des fêtes. Au programme : Roseline, ouverture de R. Kumps ; Ballet de Coppella, Léo Delibes ; Trois morceaux de piano, interprétés par des jeunes filles de l'école de musique Prélude du premier acte de la Traviata (Verdi) ; Quatuor de saxophones ; Prestige, valse, de A. Saguez.

Tout ces morceaux furent chaleureusement applaudis par la nombreuse assistance venue encourager les valeureux musiciens de cette phalange composée, en partie, de jeunes qui apportèrent une application soutenue avec le souci de bien faire dans le respect des nuances.

Il est vrai que le directeur, Jean Etie est un conducteur de talent, doublé d'un harmoniste de qualité puisqu'il a composé de nombreuses pièces dont une marche L'Etoile qui, bientôt verra le jour. A l'entracte, des diplômes et médailles furent remis à 3 musiciens méritants.

Aux agapes qui suivirent, on remarquait à la table d'honneur le député-maire Deliaune qui présidait avec M. David, vice-président de la F.S.M.S.O. délégué remplaçant MM. Ciran, président fédéral, empêché.

A l'heure des toasts c'est M. Robert président, qui salue les personnalités présentes, complimente les solistes, chanteuse et quatuors, les jeunes et les vétérans de cette brillante harmonie. Le directeur lui succède pour exprimer toute sa satisfaction et M. Sirdet souligne avec beaucoup d'humour parfois, le travail opiniâtre du directeur qui sait obtenir de tous les éxécutants des résultats satisfaisants. Le délégué fédéral apporte à son tour ses félicitations et les encouragements de la fédération et donna à tous aux jeunes en particulier, des conseils judicieux afin que par leur travail ils assurent dans la relève, la prospérité de la société à laquelle ils sont attachés. M. Deliaune assura les assistants de son attachement à la musique et à l'Etoile qui est un bienfait social afin que son éclat ne soit jamais terni mais, au contraire, devienne plus brillant.

Des chansons et des histoires drôles en patois régional terminèrent cette charmante réunion de famille.

RÉAL

MARCA - OLLIOULES (Var)

ANCHES

CLARINETTE - SAXOPHONE

SOUS LE CONTROLE DE

M. R. FERRANDO

Clarinette solo

à l'Opéra de Marseille

BORDEAUX-CAUDÉRAN

La Sainte-Cécile

de la Société Symphonique

Comme chaque année la messe de Sainte-Cécile que célèbre la société symphonique en l'église Saint-Amand est l'occasion d'une manifestation d'art de premier ordre, tant par le programme toujours judicieusement choisi que par l'interprétation faite sous la direction de M. André Gendreu, professeur honoraire au conservatoire et dont il n'y a plus à faire l'éloge.

Ce fut d'abord une œuvre inédite Choral sur un thème de Mme Janine Vanbourgoin, orchestré par M. Gendreu dans une forme d'exquise sensibilité. Puis l'Adagio, d'Albinoni, arrangement pour un orchestre symphonique de M. Gendreu, entendu déjà l'an dernier et dont on a pu apprécier avec beaucoup de plaisir la forme romantique de l'orchestration vraiment remarquable. Avec La Procession Nocturne, d'Henri Rabaud, importante pièce symphonique l'orchestre donna pleinement la mesure de ses ressources et de sa qualité dans tous les pupitres. Cette œuvre qui est une des plus belles de la littérature symphoniste française, fut exprimée avec l'opposition des nuances qui caractérise cette page aux extrêmes douceurs du pianissimo traduisant l'haleine de la nuit les murmures de la forêt pour arriver aux chants séraphiques de la procession allélula, qui s'estompe ensuite, pour s'achever dans un éclatant final wagnérien.

Complimentons comme il convient tous les musiciens les brillants solistes des divers pupitres et en particulier Mme Sabadie violoniste, M. Barbareau violoncelliste, M. Leclerc, basson, Reynet alto, Darmenté, hautbois etc..

Après la messe, les musiciens et leurs invités se rendirent à la salle du Petit Bon Pasteur, mise obligeamment à leur disposition par Mme la supérieure.

Nous avons noté parmi les personnalités présentes, MM. Gréaud, conseiller municipal, représentant M Chaban-Delmas ; Beaugency, inspecteur départemental de jeunesse et sports ; Marc-Dréan, représentant M. Carrère directeur de conservatoire ; Dupart, président directeur de la fanfare Sainte-Marguerite-de-Gradignan ; Mesnard président honoraire de la fédération des sociétés musicales du S.O. Mme Aubain, présidente fondatrice de la Renaissance de l'Orgue ; MM. Mazeiraud, président de la société des Fêtes, Bagorce président des Balladins d'Aquitaine, de Puytorac représentant M. Larrieu président de l'Union chorale, Fernand Elie, de l'Union des Batteries et Batteries-Fanfares de la Fédération ; le bureau de la société symphonique : M. M. Ciran président Lormeau, vice-président, Pironom, secrétaire de l'orchestre ; Charoy, trésorier Gal, Albert Chauprade, Montagné doyen de la société, et Mme Cazères, etc.

A l'issue du banquet traditionnel des musiciens, prit d'abord la parole M. Henri Ciran qui remercia tous les exécutants et leur chef, ses collègues du bureau et en particulier M. Piromon, qui, secrétaire d'orchestre assume avec tant de courage et d'amabilité cette fonction. L'ovation qui fut faite à M. Pironom fut à cet égard significative. Après, le président, M. M. Gendreu, l'abbé Bernat, Maurice Mesnard, Beaugency et Gréaud prirent successivement la parole, et la soirée se poursuivit dans l'ambiance joyeuse qui marque toujours la fête de la patronne des musiciens.

CARBON-BLANC

Comme chaque année, les sociétés locales de Carbon-Blanc, harmonie et mutuelle ont célébré ensemble leur fête annuelle.

Après le rassemblement, on se rendit à la messe que célébrait notre nouveau curé, l'abbé Mateu, puis on assistait ensuite à un concert apéritif donné en salle de mairie par notre harmonie et dirigé par son dévoué chef M. Toignant.

Après le défilé, messe en musique apéritif-concert, eut lieu en notre salle du foyer culturel, un banquet qui réunissait les membres des deux sociétés.

Il était présidé par : Mme Portmann, représentant le professeur G. Portmann, sénateur maire de Sainte-Eulalie ; M. l'abbé Mateu, curé de la paroisse ; M. Mesnard, président honoraire de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Vigneau-Anglade, maire de Carbon-Blanc et président cantonal de la fédération ; M. Beaugency, inspecteur général de la jeunesse et des sports ;

Après le repas M. Vign-au-Anglade, maire de Carbon-Blanc et président de l'harmonie, prit la parole et félicita tout d'abord les deux sociétés de s'être une fois de plus réunies en une fraternelle assemblée. Après avoir remercié Mme Portmann, M. le curé, M. Mesnard, M. Dubein et M. Beaugency de leur présence. Il présenta les excuses de MM. Maurel et Meynard (de Carbon-Blanc), empêchés. Puis, s'adressant aux présents qui constituent les forces vives de la cité, il leur dit :

« Notre localité est celle de la Gironde qui se développe le plus. Elle s'agrandit de 25 à 30 % chaque année. Nous devons donc faire de très sérieux efforts et souhaitons, devant cette « crise de croissance », que nos concitoyens nous accordent davantage leur aide et épaulent mes amis Caudouin, Vinatier, Halet et Meuneir qui sont constamment sur la brèche pour aider à faire vivre nos sociétés. Maintenant je me tourne vers cette jeunesse qui peut, elle, faire quelque chose et ne doit pas suivre l'exemple décevant de certains qui nous abandonnent au moment où l'on serait en droit de compter sur eux. »

M. Mesnard dit son plaisir d'avoir entendu les belles interprétations de l'harmonie de Carbon-Blanc, et félicita son chef, M. Toignant.

M. Dubein, vient parler de la mutualité.

M. Beaugency louant les efforts et les valeurs morales de ceux qui conduisent les jeunes à prendre ou garder le goût de l'action utile, se déclara ami des sports et de la musique.

Mon rôle en tant que mutualiste sportif et musicien ne peut être que de vous encourager à persévérer dans l'effort, la culture et l'union ».

Puis il félicite M. Toignant, directeur et chef de musique de l'harmonie au service de l'art depuis plus de cinquante années. Il remet la plaquette d'honneur de la jeunesse et des sports à M. Fernand Vinatier M. Gérard Hulet et M. Vigneau-Anglade.

Ensuite, M. Dubein offre à Mme Tribane une superbe gerbe de fleurs et les enfants de l'école de musique se voient décerner leurs récompenses.

Ce fut une journée que mutualistes et musiciens n'oublieront pas de sitôt grâce à la gaieté et à la compréhension qui régnèrent durant cette sympathique réunion.

TARN

Le bureau de la fédération des sociétés musicales du Tarn s'est réuni à Graulhet, le jeudi 25 novembre 1965, sous la présidence de M. Gabriel Satgé, président actif.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des douze mineurs victimes de la catastrophe de Carmaux, le président fédéral, a ouvert la séance par des souhaits de bienvenue et des remerciements aux 23 membres présents.

Cependant avant d'aborder l'ordre du jour, une cérémonie intime

marqua l'estime et l'affection des membres du bureau, et par là de tous les musiciens tarnais, pour leurs deux présidents.

En l'absence de M. Georges Spénale député du Tarn, retenu à Strabourg par ses obligations parlementaires ce fut le doyen d'âge, M. Ludovic Julien, trésorier fédéral, qui fit ouvrir un ban avant d'épingler la médaille d'officier du mérite fédéral, sur la poitrine de M. Raymond Barthès, président d'honneur et de M. Gabriel Satgé, président actif de la fédération depuis 1957. Cette plus haute récompense de la fédération leur a été remise pour leur dévouement inlassable à la cause musicale et en hommage des service rendus à la fédération.

Ensuite les questions concernant le prochain festival fédéral furent longuement étudiées notamment celle posée par le forfait du Réveil Lacaunais de ne pouvoir préparer l'organisation de notre manifestation. En conséquence la préférence sera donnée à la ville de Réalmont qui sera contactée par le président Satgé et, dans la négative, il sera demandé à Castres où à Mazamet de reprendre le tour de rôle qui avait été commencé en 1957. En attendant les morceaux du programme ont été choisis avec désignation des chefs pour les diverses formations fédérales et une circulaire donnant tous les renseignements sera adressée aux sociétés dès que la ville du festival sera connue.

Le bureau s'est penché également sur diverses questions notamment le concours du jeune soliste l'agrément des sociétés musicales par jeunesse et sports, le journal de la C.M.F. et les examens fédéraux. L'ordre du jour épuisé, la séance fut levée dans l'ambiance la plus cordiale en se donnant rendevous à l'année prochaine.

BRIATEXTE

Bien belle journée que celle du dimanche 21 novembre, grâce à la dynamique société musicale. L'avenir de Briatexte qui fêtait son illustre patronne.

Elle donna à la grand'messe un concert d'une belle harmonie, sous la direction de M. Georges Escrive, qui ne mérite que de chaleureuse félicitations.

Après l'office un défilé eut lieu à travers les rues de la ville et une cinquantaine de convives se retrouvèrent à l'Hôtel de France et firent honneur à un menu de choix. Tour à tour furent applaudis M. Cantayré, président qui prit le premier la parole remerciant les convives présents et porta un toast à la bonne continuité et à l'amitié. MM. Escrive, Stagé, Dondeyne parlèrent à leur tour et chacun eut sa part de gratitude.

M. le curé fit entendre au magnétophone le concert spirituel donné à l'église.

N'oublions pas le beau geste de nos petits jeunes de l'école de musique qui eurent la délicatesse d'offrir à M. André Cols et à M. Barthès, professeurs bénévoles, un beau cadeau. Belle journée à l'actif de la fanfare l'Avenir de Briatexte.

SAINT-SULPICE

Le même jour, l'Avenir Saint-Sulpicien a bien fêté également la patronne des musiciens, Sainte-Cécile.

Toujours mieux, semble être la ligne de conduite de cette société. Cette vaillante troupe de jeunes mélomanes donna à l'office un concert d'une harmonie impressionnante et ensuite une seconde aubade dans les rues de la ville.

Le banquet fut présidé par M. Spénale, député-maire de la cité, et marqua ainsi tout l'intérêt qu'il porte aux dirigeants et aux chefs dévoués de ce groupement. Au dessert M. Cartou, le président, dit son plaisir sincère de recevoir ses invités et son désir de voir cette société poursuivre son activité et même prospérer. M. le curé raconta, avec le sourire une anecdote pleine d'esprit. M. Vidal, le chef inlassable, persévérant savant musicien, exprima ses compliments et émit des vœux sans prétention. Mme Thouvenel, adjointe au maire, termina par quelques vers où chacun eut sa part de gratitude méritée. La journée se termina dans les rires et les chansons et cette Sainte-Cécile sera une page heureuse dans les annales de la clique.

LABRUGUIERE

La belle fanfare Chantecler de Labrugière a célébré la fête de Sainte-Cécile le dimanche 28 novembre.

Au cours de la cérémonie religieuse à 10 heures 30, elle a fait entendre le célèbre « Largo » d'Haendel et la « rêverie » de Schumann.

Après un court défilé un concert, a été donné au Rond-Point avec les morceaux suivants : Défilé des joyeux trompettes de Gallier ; La marche des tirailleurs, de Menichetti ; Saint-Cyr de Célezard, et Sans Peur, de Watelle. Ce dernier allégro a été donné par l'ensemble des instruments de la fanfare ainsi que par la batterie, les clairons, les trompettes de cavalerie et les trompes de chasse.

Pendant que le froid et la pluie rendaient inclémente l'atmosphère extérieure, il régnait une chaude et joyeuse ambiance dans la salle de l'Hôtel Chabbert, au Bès. Le banquet fut présidé par M. Doumerc, adjoint au maire, qui avait efficacement secondé les démarches du bureau de Chantecler au moment où survinrent des différents qui auraient pu entraîner la dissolution de la société.

Cela fut opportunément rappelé et souligné lorsque le représentant de la municipalité a été invité à prendre la parole.

Il semble superflu d'ajouter que dans ce milieu de musiciens, ces agapes furent, jusqu'à une heure tardive, animées et égayées par les intermèdes habituels qui permirent aux convives d'exercer leurs talents de chanteurs, diseurs mimés ou improvisateurs.

CASTRES

Comme chaque année, les sociétés musicales et orphéoniques de Castres ont fêté en commun Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Le dimanche matin, à 11 h. 15, en la cathédrale Saint-Benoit, s'est déroulé une messe en musique avec le concours du rallye Castrais sous la direction de M. Ripoche, de La Cigale Castraise, placée sous la direction de Mme Amalvy, et de l'harmonie les enfants Castrais, qui était dirigée par M. Laval.

En prélude à la cérémonie les trompettes du Rallye se firent entendre. Tandis que l'office commençait, M. le chanoine Gayan, archiprêtre de Castres, souhaitait la bienvenue aux représentants des sociétés musicales. Tour à tour la Cigale interpréta deux cantiques avec deux voix de solistes, Plus près de toi, mon dieu, et le célèbre Panis Angelicus de César Franck.

Félicitons au passage les deux ténors qui possèdent un timbre vocal remarquable. L'harmonie se fit entendre dans le Larghetto de la deuxième symphonie, de Beethoven, et dans l'Ave Verum, de Mozart : deux morceaux également célèbres et dont l'audition demeure toujours émouvante en raison du caractère très recueilli de leur composition.

L'après-midi, à 17 h. 30, les trois sociétés se réunirent à nouveau pour donner un concert dans la salle des fêtes de l'Albinque. La Cigale se trouvait renforcée par la participation de choristes des Enfants de Carmaux et de la chorale albigeoise. Avant que ne débute l'audition une minute de silence fut observée à la mémoire des douze mineurs de Carmaux, qui trouvèrent une mort tragique dans la catastrophe du puits de la Tronquié.

Devant une assistance assez nombreuse, les sociétés musicales rivalisèrent d'ardeur et de talent. Il ne nous est pas possible d'analyser ici tous les morceaux.

Nous remercions vivement les trois sociétés pour la magnifique audition qui nous a été présentée. En ce qui concerne l'harmonie, les sociétaires se réunirent à 20 h. à l'Hôtel Salvan, pour participer aux traditionnelles agapes fraternelles, qui étaient présidées par M. François Séry, conseiller général, maire-adjoint. On notait la présence des délégués des autres sociétés musicales de la ville et des environs. Fête de famille toujours agréable et qui termine une journée bien remplie.

(à suivre)

VAR

TOULON

Ensemble Instrumental

Saison musicale 1965-1966

C'est par un concert de musique de compositeurs français et italiens du XVIIIe siècle que l'ensemble instrumental inaugurera sa saison musicale 1965-1966.

Ce premier concert d'une série de cinq manifestations réservées à ses membres honoraires aura lieu le Mardi 7 décembre à 21 h. salle de la fédération Varoise du patronat, place de la Liberté.

SAISON 1964-1965

Du 23 octobre 1964 au 12 juillet 1965 l'orchestre a donné, tant à Toulon que dans les villes du département 27 concerts qui ont exigé 79 répétitions.

Concerts. — En l'église de Solliès-Ville sous les auspices des amis de Solliès-Ville ; en la chapelle des Comtes de Provence à Brignoles ; au temple protestant à Toulon en l'église Saint-Louis à Toulon ; en l'abbaye du Thoronet, premier festival Varois de musique religieuse et classique sous les auspices du Lions-Club de le Luc-en-Provence ; à Manosque ; La Seyne ; Sanary Hyeres ; Draguignan. Enfin Chateau-Vallon centre culturel, nouveau pôle régional d'attraction artistique, vieille seigneurie, restaurée par une équipe dynamique a aussi accueilli, entr'autres groupes culturels et compagnies d'art dramatique, l'ensemble instrumental de Toulon.

Les solistes de l'ensemble se sont produits en différentes formations, du concerto-grosso au concerto avec orchestre, en passant par les symphonies concertantes pour deux, ou plusieurs instruments, ou dans les grandes cantates de J.S. Bach : MM. E. Reynaud, A. Vuillequez, Mme E. Cavellier, violonistes ; M. J. Hennequin, flûtiste ; MM. Miossec, G. Florini, violoncellistes, M. J. Arese, hautboïste, M. J. Marin, clarinettiste, artistes appartenant à l'élite musicale, ont recueilli les plus flatteurs succès.

Sous la direction du chef permanent ou de chefs d'orchestres invités, Solange Dessane, violoniste, professeur au Conservatoire ; Jacqueline Montirram-Gauthereau, harpiste, premier prix du Conservatoire de Paris ; Martine Bo[illegible], pianiste concertiste ; Marc Duprat, violoncelliste, premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire ; Valentine Dalmas, pianiste, professeur au Conservatoire ; Denis, basson, ex-soliste des Equipages de la Flotte, professeur au Conservatoire ; André Revertegat, corniste premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire, ont été les interprètes longuement applaudis des belles pages musicales consacrées par les plus grands compositeurs à leur instrument dont ils connaissent admirablement la technique et les plus subtibles facultés d'expression.

Régine Duval-Salmon, soprano ; Madeleine Pellicari, soprano ; A. Fortune, ténor, ont apporté à l'ensemble le concours de leur grand talent pour l'exécution de cantates religieuses.

Artistes venus de Paris. — Parmi les artistes venus de Paris, le quintette à vent de la musique des gardiens de la paix, comprenant trois anciens élèves de l'école nationale de musique de Toulon, M. R. Dalmasso, basson ; M. G. Meisonnier, cor ; M. P. Landi, clarinette ; M. G. Ranson, hautbois ; M. J. Afchain, flûte. Ces cinq artistes, tous premiers prix du conservatoire de Paris, se sont produits à La Seyne et à Toulon, seuls et avec l'ensemble.

Leur récital a été vivement apprécié dans les deux villes.

Marylène Breton, altiste concertiste ; Anka Moravek, altiste concertiste, membres des grandes associations de Paris, ont donné une remarquable interprétation du VIe Concerto Brandebourgeois de J.S. Bach.

Lyliane Guitton, soprano, a interprété avec une sensibilité musicale au-dessus de tout éloge, deux grandes cantates de J.S. Bach, à Hyeres et à l'abbaye du Thoronet ou, présenté par Bernard Gavoty, au cours du premier festival varois de musique religieuse et classique l'ensemble instrumental de Toulon, sous la direction de Serge Roux, chef d'orchestre invité, s'est particulièrement distingué.

« [illegible] quelques noms, écrit, dans le Figaro du 7 juillet 1965, Clarendon, « celui de Serge Roux, jeune chef d'orchestre ». Plus loin celui de Solange Dessane, soliste méritoire du concerto en mi de Bach. Celui enfin de l'étoile, Lyliane Guitton, soprano-solo d'une cantate de Bach, voix large, chaude et palpitante et le 16 juillet, Bernard Gavoty, adressait ces mots au président de l'ensemble instrumental, « Voulez-vous féliciter bien vivement de ma part Lyliane Guitton et Solange Dessane. Votre orchestre a été vraiment parfait ».

Solistes, ensemble et chef recoivent ici l'approbation d'un critique éminent. Il ne reste à nous qu'à mériter d'autres éloges dans l'avenir.

Nous ne voulons pas terminer ce riche palmarès sans mentionner spécialement les noms de Louis Argence, organiste titulaire des grandes orgues de l'église Saint-Louis, de Henri Tiscornia, directeur de la chorale A cœur joie, du père Langlais, directeur des chorales diocésaines, avec qui l'ensemble instrumental de Toulon, a collaboré à plusieurs reprises au cours de concerts spirituels où ces éminents artistes ont vu leur riche talent justement apprécié.

Pour le bureau : G. BOUISSON.

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO

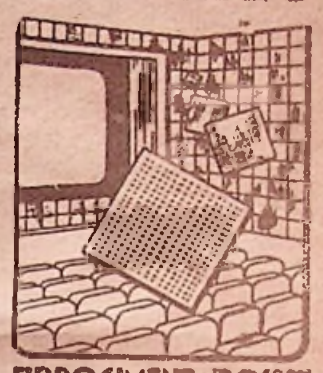

FIBROCIMENT de POISSY
Salles d'exposition :
FRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.
PARIS, 18, rue Volney (2e) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

Nouveautés pour HARMONIE ou FANFARE
parues depuis la publication de notre catalogue annuel n° 54 de septembre dernier

LE SILENCE (Il Silenzio), pour trompette solo, de Rosso et Brezza, succès mondial enregistré par les plus célèbres trompettistes (Rosso, Georges Jouvin, etc..) sur lequel a été écrite la chanson « Bonsoir mon amour », créée par Dalida, trancription de Laurent Delbecq (facile), tarif B.

C'EST TOI QUE J'AIME, célèbre chanson de Carrère, créée par Sheila, transcription de Robert Martin (facile), tarif B.

OKLAHOMA, fantaisie sur l'opérette de Richard Rodgers et Oscar Hammerstein II (moyenne force), tarif E.

FLEURS D'ALSACE, valse de Haensler. Ce morceau peut se jouer par les instruments de fanfare, plus des clarinettes, auxquels peuvent être adjoints ad libitum les instruments de batterie-fanfare avec clairons à 2 pistons (très facile), tarif C.

LE CHANT DES FA.TAC., défilé avec tambours et clairons de Henriot (facile), tarif A.

GANNAT EN LIESSE, défilé avec tambours et clairons, de Tournel, l'auteur de la célèbre « Marche des Enfants de Troupe » (facile), tarif A.

KOPIERRE (Air du Géant d'Aniche), défilé avec tambours et clairons, de A. Giraud, Tambour-Major de la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine de Paris (facile), tarif A.

INFANTERIE DE LA GARDE, défilé avec tambours, clairons, trompettes et cors, de A. Giraud, Tambour-Major de la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine de Paris (facile), tarif A.

HERIOT-MARCHE, réédition du défilé avec tambours et clairons, très facile, composé pour les Poussins de l'Ecole Hériot, par Delgiucide (pour débutants), tarif A.

Les conducteurs de ces morceaux peuvent être envoyés en communication aux chefs de musique qui nous en feront la demande en précisant le nom de la société qu'ils dirigent.

CHEFS DE BATTERIES-FANFARES...

Nous vous informons que notre catalogue annuel spécial pour batteries-fanfares n° 55 vient de paraître. Vous avez dû normalement le recevoir. Dans le cas contraire, veuillez nous le réclamer en indiquant d'une façon précise le nom et l'adresse de la société que vous dirigez.

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX
Editions Robert MARTIN
106, La Coupée — Charnay-lès-Mâcon — (Saône-et-Loire)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE